

K 11214

1) Molownik
nicht 2) - 9)

nicht verf. lösbar
nicht PK

1

MEMOIRES De M. MOLESWORTH

Envoié de sa Majesté Britannique

à la K. 214

COUR de DANEMARC

l'an 1692.



A NANCY,
Chez L'IMPRIMEUR
M DC XCV.

MEMOIRES

De

M. MOLLESORTH

LETTRE A M. DE L'ESTOILE

1712

COUR DU DANEMARQ

ANNO 1700



A MANGY
COST IMPRIMER
M. DE QUA

L'IMPRIMEUR

Au

LECTEUR.

SOiez assuré, cher Lecteur, qu'on vous donne icy les veritables Mémoires de Mr. Molesworth, telles qu'il les a écrites lui même en Anglois. J'ai eu le bonheur d'avoir entre mes mains plusieurs traductions assez fidèles dont j'ai pris la meilleure, qui n'a rien perdu de sa beauté naturelle.

Mais à quoi bon de faire une longue Preface? La réputation que ce livre c'est déjà acquise, tant en Angleterre qu'en Hollande, me fait

MOLESWORTH * 2

espe-



AU LECTEUR.

esperer que vous acheterois cette traduction, avec autant d'avidité, que ce deux Nations ont eues de la curiosité pour le voir dans leur langues.

Achevé d'imprimer à Nancy en Lorraine, ce 12 d'Aout 1694.

INTRODUCTION.

Introduction.

LA santé & la liberté sont sans doute, les plus grandes bénédictions naturelles , que le genre humain puisse posseder.

Je dis naturelles , parceque quand l'homme se trouve dans un autre état , ce n'est que par un pur accident , & cela provient d'une nature forcée, depravée & perverse ; neanmoins quand on possede ces grands biens , c'est alors que fort souvent on les estime le moins ; ils sont de la même nature , que les avantages que l'on tire de l'air & du soleil , auf quels , parce qu'ils sont si frequens , ceux qui les possedent à peine ont-ils le moindre égard.

Mais comme un Italien , qui passe tout un hiver en Groenlande s'apercevra bientôt de la grande misere qu'il endure , faute des beniges in-

A fluen-



MEMOIRES DE

fluences de cette glorieuse planète, lors qu'il se comparera à ceux de son pays natal. Ainsi celui qui connaît par expérience, les maux d'une maladie languissante, ou la perte de sa liberté concevra d'abord une véritable estime, pour ce qu'il a autrefois à peine crû digne de sa recherche.

On aquiert cette expérience ou par les accidents, qui arrivent à soi-même, ou en faisant des observations sur l'état des autres, la première est le commun guide de tous les hommes en général, qui d'ordinaire ne prennent garde qu'à eux-mêmes, & qui comme S. Thomas ne croient rien à moins qu'ils n'ajoutent le toucher à la veüe. Il en est ainsi par exemple à l'égard de la santé corporelle, nous trouvons que ceux qui l'ont toujours possédée, & qui y sont accoutumez à peine connaissent la misère d'un état contraire, ce qui les rend négligens à éviter ces



ces excès qui leur peuvent causer de grandes maladies : les tristes exemples , que nous voyons tous les jours de miserables Débauchez affligez de maladies cruelles , n'étant pas suffisans pour les arracher de leurs infames débauches . Mais la seconde sorte d'experience , est celle qui instruit , & s'il m'est permis de parler ainsi , la *Maitresse* des personnes fâges ; car les gens prudens ne manqueront pas de tirer du profit des accidents qui arrivent aux autres , tant en leur santé qu'en leur liberté , en évitant les occasions qui les attirent ; & c'est là un des grands avantages de la société , qui est que nous pouvons non seulement profiter du bonheur , mais aussi du malheur d'autrui .

Dans un corps politique , ou dans une société , la perte de la liberté est une maladie , comme le meilleur moyen pour bien connoître la nature d'un mal , est de considerer ses ac-

cidens sur divers patients , puis qu'il peut proceder de differentes causes ; ainsi on aperçoit mieux les desordres d'une société , lors que nous en considerons la nature & les effets chez nos voisins : c'est pourquoi *les voyages* sont aussi nécessaires à une personne qui a envie de rendre service à sa Patrie , que la pratique dans les maladies des hommes l'est pour faire un habile Medecin . Car encore qu'une personne puisse voir trop souvent la misere de plusieurs malades , sans sortir de son païs , néanmoins (puisque c'est le bon plaisir de la Providence) il faut que celui qui veut connoître par experiance ce que c'est que la perte de la *Liberté publique* , sorte de ces Royaumes . Celui qui voyage , sous un climat , & dans un païs infecté de cette contagion (& certes il y en a peu qui en soient exempts) ne voit pas seulement , mais en quelque maniere , ressent les maux qu'elle cause par l'incommodité

modité qu'il y a à vivre en bonne intelligence avec les gens du païs, & cela est assez pour lui faire d'autant mieux goûter, après son retour (lequel nous supposons dépendra de lui) l'aise, & la liberté dont il peut jouir sous la constitution des loix : & de plus il peut faire un bon usage de l'experience qu'il a acquise à si bon marché. Mais on ne peut pas passer pour un tems dans un corps mal fain, comme on peut voyager dans un païs qui gemit sous l'esclavage, avec esperance de sortir aussi facilement de l'un que de l'autre. Ainsi vous voyez que c'est un grand avantage mais rare, d'apprendre ce que vaut la santé sans avoir été malade ; & on peut aisement connoître ce que vaut la liberté en voyageant quelque tems dans un païs, où on ne peut pas en jouir.

Et aucune Nation dans le monde ne le peut faire si commodément comme les Anglois, étant évident

A 3 qu'ils

qu'ils sont plus à leur aise , & possèdent de plus grands biens , qu'aucun autre peuple de l'Europe; ainsi généralement parlant, il n'y a personne qui soit en état de faire une grosse dépense, ni qui se puisse proposer de recueillir de plus grands avantages de leur voyages qu'eux, & néanmoins qui le pratiquent le moins.

Dans d'autres païs , peut-être quelques Princes , ou les personnes de la premiere qualité , sont assez riches pour faire la dépense d'un long voyage; mais ceux de la mediocre n'oseroient s'y hazarder: & encore d'ordinaire ce sont des gens de guerre, qui ont d'autres vûës , que de s'instruire de ce qui passe dans le monde ; ou quelques-uns à qui il est arrivé quelque malheureux accident , qui choisissent un païs étranger pour leur refuge , & qui ont trop leur propre misere en tête , pour s'amuser à observer autrui. D'autre part ,

part, nous voyons souvent que cette même maniere d'agir dans notre Royaume (ayant toujours été tenus dans l'esclavage) obscurcit, ou abatardit tellement leur raison, que cela les rend incapables de juger de quoi que soit équitablement); car il n'est pas seulement possible, mais fort commun de voir des gens qui s'endurcissent, & s'il faut ainsi dire, s'accoûtement tellement à l'esclavage, qu'ils perdent non seulement le goût de la liberté, mais même aiment à se voir captifs; il en est de même de certains Hypocondriaques qui prennent beaucoup de plaisir, & rient de leurs maladies.

Mais en Angleterre, il y a beaucoup de Gentilshommes, dont les biens sont assez considerables, pour fournir aux dépenses d'un voyage qu'ils peuvent faire eux-mêmes, ou envoyer celui de leurs enfans, dans lequel ils reconnoissent le jugement le plus solide, voyager pour quatre

A. 4. ou

8 MEMOIRES DE

ou cinq ans , qui est un tems assez considerable , pour apprendre à vivre dans le monde , & les rendre capables de faire des observations , qui puissent un jour les rendre utiles à leur Patrie ; en quoi faisant ils peuvent chacun en particulier mieux avancer leurs fortunes , que quand ils auroient encofré l'argent qu'ils ont dépencé , en les gardant chez eux au logis .

Jusqu'ici la methode , que nous avons généralement observée , en envoyant voyager nos jeunes gens , n'a pas pû répondre à ces fins , dont nous avons parlé . Au contraire elle nous a été si nuisible que c'est un grand bonheur , de ce que ce n'a pas été la mode de voyager . Nous les envoyons étant enfans , & on nous les ramene grands garçons , qui n'ont profité de la dépense , que leurs parents ont faite pour eux , que proportionément à leur âge ; la meilleure chose qu'ils ont aquise , esf que ! que lan-



langue étrangere , & souvent quelque mode affectée & ridicule , ou quelque maladie sale , que quelquefois ils ne gagnent qu'en changeant de Religion ; & outre cela l'ostentation , le luxe , & la liberte au vice des *Cours despotiques* , où ils ont sejourné , les attire dans un aquiescement à cette sorte de maniere de vivre , comme des idiots qui donnent leur pain pour un morceau de verre luissant ; ils préferent un esclavage poli , à une liberté moins rafinée dont ils peuvent joüir chez eux , & s'écrient contre leurs anciens Compatriotes , de ce qu'ils ne veulent pas réformer leurs manieres de vivre , & suivre les modes qu'ils ont aportées des païs étrangers . Ainsi quand nous recommandons les voyages , ce sont ceux que l'on entreprend , lors qu'on connoit parfaitemt son propre païs qu'on peut comparer avec les autres , & par là suppléer à ce qui y défaut , & mettre

A 5 une

MEMOIRES DE
une véritable valeur à ce en quoi il excelle. Lors que les voyageurs se servent de ces avantages, ils deviennent nécessaires, & propres à rendre service au Public, en contribuant tous les jours à faire valoir notre Gouvernement, quoi qu'il soit déjà sans doute un des meilleurs du monde.

Car il seroit aussi ridicule de s'imaginer, qu'il ne nous est pas nécessaire de voyager, & d'apprendre quelque chose des autres, peut-être à cause que nous avons déjà des loix & des coutumes meilleures, que celles des Etrangers, comme il le seroit de ne trafiquer hors du Royaume, parce que nous demeurons dans une des plus abondantes parties du monde.

Mais comme nos Marchands transportent des païs stériles, beaucoup de choses qui nous sont nécessaires, qui ne croissent point dans le nôtre. Ainsi si on prenoit le même soin de nous

nous fournir de recits exacts & véritables des *constitutions, manières, & état* des autres nations, nous trouverions sans doute, plusieurs choses qui nous serviroient beaucoup, lesquelles, parce que nous ne les connoissions pas, nous empêchent de connoître que nous en avons besoin. Les Atheniens, les Spartes, & les Romains, n'ont pas méprisé de suivre cette méthode ; ils ont fait de grandes dépenses pour acquerir la connoissance des loix des autres Nations, pour par là rendre les leurs plus accomplies : & nous savons qu'ils en ont tiré bien du profit, n'y ayant presque point de Gouverneur qui pour mal établi qu'il soit, n'ait cependant quelque bonne coutume. Nous trouvons des ordres admirables en Danemarc, & nous lisons qu'il y en a de fort bons en Amerique, même parmi les Sauvages, qui pourroient servir de modèle aux Européens les plus civilisés.

Car,



Car, encore que notre Gouvernement, soit des à présent trop parfait, pour recevoir aucun amandement; neanmoins les meilleurs moyens, qui peuvent conduire à la paisible conservation de son état présent, sont bien dignes de la considération de tous les Anglois: & à peine les peut-on trouver dans le siecle où nous sommes, puisque du tems jadis les plus grands Poliques les trouvoient fort difficiles, même presque impraticables. Il est vrai, que ou le bonheur, où la sagesse de nos Ancêtres ont excepté jusqu'ici ces Royaumes de cette maxime générale; quoi que nous sachions tous combien de tempêtes horribles (qui ne menaçoient rien moins que de naufrage) ont agité la Nef de notre Republique; les perpetuelles contestations entre les Rois & le Peuple, (tandis que ceux-là tâchoient d'acquerir un pouvoir plus grand qu'il ne leur étoit également dû, & les autres

autres à conserver , ou racheter la liberté qui leur apartenoit) ont été autant de vagues qui l'ont toujours entretenue flotante ; tellement que tout ce que nous pouvions pretendre , & esperer de la dernière tevolution (qui nous a tant coûté , quoi que nous ne l'ayons pas achetée trop cher) n'étoit autre chose , que de nous voir dans l'état où nous étions auparavant , & qu'il seroit rendu à un chacun son propre bien. La réussite peut être appellée un coup de bonheur , & c'est tout ce que l'on en peut dire. Mais , quoi ! est-il indispensablement nécessaire de voir souvent du sang repandu pour conserver notre établissement ? ne nous est-il pas possible d'anéantir , & faire trouver faux les discours des Etrangers , qui nous objectent qu'il faut absolument , ou que nos Rois ayent trop , ou trop peu de pouvoir , & que par consequent nous ne pouvons nous attendre d'avoir jamais de paix

paix ni assurée ni durable? Retiendrons-nous pour jamais le mauvais caractère qu'ils nous donnent d'être la Nation du monde la plus changeante, & la plus inconstante ? lequel nous ne meritons pourtans pas plus , que l'Anglettere merite d'être appellée , (comme elle l'est si souvent par des fous d'Etrangers) *Le Royaume des Diables.* Il me semble, que ce seroit un bien inestimable , & très digne de notre recherche , de pouvoir trouver un moyen pour conserver notre Republique dans son état libre & legal , sans qu'il soit nécessaire d'une , on deux guerres civiles dans chaque siecle ; dût-on l'aller chercher jusques dans les coins les plus éloignez de toute la terre.

Outre cela , la connoissance de l'état présent des Nations qui nous sont voisines (laquelle s'aquistert le mieux en voyageant) est plus absolument nécessaire aux personnes de qua-

qualité Angloise qu'à aucune autre, puisque d'ordinaire elles deviennent, s'il faut ainsi dire, partie du Gouvernement, lors qu'elles sont faites Membres du Parlement, où fort souvent les affaires étrangères y sont agitées, & pressent plus que jamais.

Ce n'est pas un des moindres avantages que *Sa Majesté* nous ait procuré à son avenement à la Couronne, que de nous faire faire plus belle figure dans le moindre, que nous ne faisions autrefois; nous avons plus d'alliances avec les Etrangers, nous sommes devenus les chefs, de quelque chose d'avantage, que d'une *Ligue Protestante*, nous avons beaucoup plus de droit de nous mêler des affaires de l'Europe, que nous ne pouvions pretendre d'avoir dans les Regnes précédens. Car c'est une reflexion véritable, quoi que triste, que nos autres derniers Rois, nous ont à moitié ruinez, & nous ont ten-

nu



nu aussi court qu'ils ont pu; & faisoient que nous nous regardions comme des gens proscrits dans le monde de tous côtez, *toto divisos orbem Britannos.* Et effectivement ils nous avoient tellement fait retirer du monde qu'à peine nous regardoit-on. Nous avions fort peu souvent permission de jeter les yeux plus loin, que sur la France ou sur la Hollande, & alors on veilloit sur nous encore fort soigneusement. Mais à présent les choses sont changées, nous avons un Prince qui nous a restablis dans notre état naturel; presque toute la terre a les yeux sur nous, & se regle sur nos Conseils; & nous trouvons tous les jours occasion de nous informer des forces, & des intérêts des Princes de l'Europe. Et peut-être une des plus grandes raisons qui fait que nous ne tirons pas un meilleur avantage du grand poste que nous tenons, & que nous n'y maintenons pas notre caractère avec plus

plus d'éclat , c'est à cause que nous n'avons pas été assez bien élevéz , & que nous avons trop long-tems été renfermez chez nous, lors que nous aurions dû être à nous instruire des affaires du monde dans les païs étrangers.

Nous avons depuis peu acheté trop cher , l'experience de cette vérité , pour n'en être pas sensibles. Il n'y a pas fort long-tems, que rien n'étoit plus généralement crû (même par des gens bien sensez) que le pouvoir de l'Angleterre étoit indubitablement si bien établi sur mer, qu'aucune force étrangere ne le pouvoit ébranler ; que la valeur des Anglois , & leur maniere de combatre, surpassoient celles des autres Nations, que par consequent on ne devoît rien tant souhaitter , qu'une guerre avec la France. Quelqu'un auroit-il eu assez peu d'égard à sa reputation , pour dans ce tems-là , avoir parlé des François comme de

B gens

gens qui auroient pû vaincre les forces unies de l'Anglettere & de la Hollande ; où qui eût dit que nous nous verrions un jour insultez sur nos propres côtes , notre trafic perilleux par leurs incursions , & que nous serions tous les ans dans l'aprehension d'être envahis ou conquis par les François. Une personne qui se feroit hazardée de parler ainsi pouvoit s'attendre de passer effectivement , ou pour voyageur , ou pour un homme de mauvais naturel , & qui auroit peu consideré ce que c'est que la force irresistible du Bras Anglois. Mais l'experience que nous avons dans ces derniers tems , nous fait connôitre que nous nous sommes trompez ; nos Peres & nos Ancêtres , nous ont à la verité dit ces choses lors qu'elles étoient vrayes ; c'étoit quand nos Habitans & nos Communautez s'exerçoient à tirer de l'arc & à manier le bâton à deux bouts , & d'autres instrumens

alors



alors en usâge ; en quoi ils excelloient par dessus tout le monde. Mais nous nous sommes trop long-tems repûs de la réputation qu'ils acquirent alors, nous avons fierement negligé , & méprise nôtre voisin; & Ennemi formidable , lors qu'il augmentoit ses forces , tandis que nous au contraire, étant encouragez de propos delibéré par nos derniers *Gouverneurs* , nons épuisions les nôtres.

Les Ecclesiastiques de presque toutes sortes de Religions , lesquels il faut avouer , entendent mieux à suivre leurs propres intérêts , que qui que ce soit au monde (quoi qu'ils soient généralement parlant des gens dont la fonction les oblige à la suite des études , & à une vie sedentaire) n'ont pas négligé de tirer de leurs voyages les avantages qui leur étoient nécessaires , pour les faire parvenir à des établissemens , & profitables & honorables. Ces gens-

B 2 la,

là , qui par la conservation qu'ils ont avec les Livres , fait qu'ils sont plus sçavants que les autres , ont trouvé leur compte à envoyer quelques-uns des plus judicieux Membres de leurs Confraires , acquerir du sçavoir & de l'experience dans les plus éloignées parties du monde . A la verité le Collège *de propaganda fide* avoit été établi sous le pretexte de Religion servile , comme les Mandians ; mais nous sçavons que ces fondateurs ne sont esclaves de la Religion , qu'autant qu'elle leur apporte du profit , aussi n'étoit-ce pas tant le zèle de la conversion , qui les faisoit agir , comme celui d'augmenter leurs revenus , & s'instruire dans la conduite des affaires d'Etat aussi bien que des Ecclesiastiques . Les Jesuites ont apporté plusieurs maximes , aussi bien que des sommes d'argent fort considerables , d'aussi loin que de la Chine & du Japon , & par là ont tellement augmenté

menté leur scavoir , qu'ils surpassent la fineſſe , & attrapent leurs amis chez eux ; & je ſuis assuré , qu'en imitant leurs exemples en ceci , nous ne courrons jamais riſque de paſſer pour iſenſez . Ces gens-là (dont la ferme attache à la tyrrannie la plus recherchée fe voit clairement , par les efforts qu'ils font sans relâche , à soutenir les interêts de la France , comme ils faifoient autrefois ceux de la Maifon d'Autriche lors qu'elle étoit dans fa ſplendeur) fe font , par leurs artifices , rendus maîtres de l'éducation de la Jeunesſe dans tous les Etats Papiftes . On a confié la même choſe aux Miniftres Luthei-riens (qui dependent entierement de leurs Rois , & de leurs Princes) dans tous les Païſ qui obſervent la confeſſion d'Auſbourg ; ils envoient auſſi de côté & d'autre dans les Païſ étrangers ceux de leurs jeunes Etudiants qui promettent le plus , dont on rencontrera plusieurs à Ox-

B 3 ford,

fort, à Cambrige, & même à Paris: l'usage qu'ils tirent de leurs voyages, n'étant pas seulement pour augmenter leurs lumieres dans les sciences , mais pour apprendre des methodes necessaires pour plaire à leurs Souverains aux depens des franchises des Peuples. Dans les siecles passez lors que les Ecclesiastiques vivoient d'une vie scandaleuse & dans l'ignorance , ils n'étoient point estimez du commun peuple, & par consequent n'avoient pas tant de pouvoir de mal faire: mais depuis que par la reformation des mœurs, & la connoissance du monde ils ont recouvré leur reputation , & qu'ils possedent principalement les sciences , qui ont été renduës à l'Europe , ils ont obtenu un plus grand pouvoir sur les esprits, sur les opinions, & sur les actions de leurs disciples , & ont mis en vogue une doctrine pernicieuse qu'ils ont fait reussir avec tout le succez qu'ils en pou-



pouvoient eux mêmes esperer. Mais le même *Voyage* fournira le meilleur antidote contre ce poison , & montrera à un honnête homme , qui en fait bon usage , & qui s'en sert à propos , comment peu à peu l'Eclavage depuis deux cens ans s'est glissé en Europe ; presque tous les Païs tant Protestans que Papistes ayant en quelque maniere entièrement perdu le precieux joyau de la liberté. On ne peut attribuer cela , à rien de plus probable , qu'à la peine qu'ils ont prise à captiver les esprits des peuples , comme un préparatif pour après captiver leurs corps. Car puis que les Princes Etrangers croient qu'il est de leur intérêt , que leurs sujets leurs obeissent sans réserve , & que tous les Prêtres qui dependent du Prince , sont obligez pour l'amour de lui même à avancer ce qu'ils croient lui être avantageux , il est évident que l'éducation de la jeunesse , sur quoi

la liberté publique est principalement fondée a entièrement été mise entre les mains de gens qui font leur principale affaire de la pervetir, Et il faut qu'ils le fassent à moins qu'ils ne soient traiitres à leur parti, & que le caractere de Prêtre ne fasse place à celui de bons *Patriotes*.

Il faut avoüer que dans leurs Ecoles , & dans leurs Universitez , ils se servent d'admirables regles, pour parvenir aux Langues & aux Sciences , avec plus de succez que nulle autre part. On remarque particulierement que la jeunesse qui a été élevée parmi les Jesuites , exce le sur toutes les autres qui ont été instruites ailleurs , quoi que de capacité égale , & que ce ne soit simplement qu'une même maniere de les dresser & de les instruire dans la connoissance des mots & du langage (dont il est fort peu souvent besoin,) comme si leur intention étoit seulement de faire de leurs Etudians autant



tant de maîtres d'Écoles. Au lieu qu'ils laissent en arrière & passent légèrement par dessus les plus importantes matières de l'éducation (dont on a besoin à tous momens), comme les bons principes, la morale, le progrès dans la raison, l'amour de la justice, le prix inestimable de la liberté, & le respect que l'on doit à sa patrie & à ses loix. A la vérité ils n'oublient pas de leur recommander souvent ce qu'ils appellent la *Reine des Vertus*. A savoir la soumission à leurs Supérieurs, & une obéissance entièrement aveugle, à leur autorité, sans qu'ils sachent jusques à quel degré il faut qu'elle aille; mais plutôt leurs enseignans qu'elle ne doit point être bornée. Ainsi les esprits des hommes, sont dès le commencement endurcis à la servitude, & sont privés de sçavoir véritablement ce que c'est qu'une liberté qui leur appartient de droit, & il y en a fort peu (tant il

B 5 est

est difficile d'abandonner les prejugez que l'on a reçus dans son education qui s'en aperçoivent jusqu'à ce qu'ils viennent dans un age meur, ou qu'ils ayent oublié, par la frequentation des bonnes compagnies, & dans leurs Voyages ces pernicieuses doctrines passives, qu'ils avoient succées dans les Ecoles & dans les Universitez : mais presque tous ont le malheur de porter ces opinions d'esclaves avec eux jusques dans le tombeau.

Si dans ces Païs ici, lors qu'ils étoient libres, on avoit donné le gouvernement de la jeunesse à des Philosophes plutôt qu'à des Prêtres, elle se seroit selon toutes les aparences preservée elle même jusqu'à present du joug de la servitude, au lieu que non seulement ils le souffrent mais aussi ils y donnent leur consentement. *Tantum religio potuit.*

Les Grecs & les Romains établi-
rent

rent leurs Académies à un autre dessein. Toute l'éducation de leur jeunesse ne tendoit qu'à la rendre utile autant qu'ils pouvoient à la société dans laquelle ils vivoient. Là étoient élevés les jeunes gens à l'exercice & au travail pour les accoutumér à une vie agissante , il n'y avoit point alors de vice plus infame que l'oisiveté , n'y d'homme plus contemptible , que celui qui montroit quelque paresse , ou negligeoit à faire tout le bien qui étoit en son pouvoir ; & les lectures publiques de tous leurs Philosophes ne servoient que pour les y animer. Ils leur recommandoient par dessus toutes choses , le respect qu'ils devoient à leur Patrie, la conservation des loix & de la liberté publique. Leurs intérêts étant de prêcher la morale des vertus , comme la grandeur du courage, la Tempérance; la Justice & le mépris de la mort &c , quelques fois ils se font

sont servis de tromperies pieuses, comme en leur prometant qu'ils ironient dans les Champs Elizées , & l'assurance qu'ils leur donnoient d'un bonheur futur , s'ils mourroient pour la cause de leur Patrie , & trompoient ainsi leurs auditeurs , par l'esperance qu'ils leur donnoient de la grandeur. Da là sont procedez tous les nobles caractères dont leurs histoires sont remplies. C'étoit de là que l'on regardoit à bon droit leurs Philosophe s comme les soutiens & les appuis de l'Etat , parce qu'ils en dependoient entierement. Et comme ils avoient le même intérêt , ils s'epuisoient eux mêmes pour avancer le bien public , de telle maniere qu'il se trouvoit souvent , que le bonheur de la Republique ne duroit que jusqu'à leur mort.

Ceux qui se sont mêlez en ce temps icy de nous faire élever , n'ont pas eu tant à cœur le bien du
pu-

public, car nôtre education (comme je l'ay desja montré) a été pour la plus part entre les mains de gens, qui avoient un interêt bien diferent; c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si comme le reste du monde ils ont suivi leur propre penchant, & dirigé leurs principaux desseins vers l'avencement de leur fortune. La bonne éducation; aussi bien que les *Voyages*, est un bon Antidote contre la peste de la Tyrannie. Les livres que les anciens nous ont laissez, (d'où comme des fontaines nous tirons, tout ce que nous ne scavons pas) sont pleins de doctrine, de sentences & d'Exemples, qui nous exhortent à la conservation & au retablissement de la liberté publique, qu'autrefois on estimoit plus quela vie. Les Heros si celebres dontils parlent, sont pour la plus part des gens qui ont detruit ou chassé les Tyrans: & encore que *Brutus* soit decréé par les gens

gens sçavans de nôtre temps, il étoit alors estimé , comme le véritable patron & le modèle de la vertu la plus recherchée. Tel étoit *Caton d'Utile* & plusieurs autres du même caractère; de plus une personne qui est versée dans la lecture des bons livres , trouvera d'autant mieux, que ce que ces grands hommes ont pratiqué touchant cela , est fondé sur la raison , la justice & la vérité, & est unanimement approuvé par les gens prudens que le monde a produits successivement. Au lieu de livres qui instruisent le jugement , on donne à la jeunesse ceux dont ont se fert d'ordinaire aux Ecoles dans les païs Etrangers , où l'on recherche plus l'elegance du style *Grec ou Latin* que la matière, dont ils traitent. Ainsi ceux qui traitent un peu hardiment de la liberté publique ne sont leus que fort peu souvent , & quand on les lit c'est plustôt par hasard , ou par curiosité.

riosité , que par le bon caractere que les maîtres en donnent. Les Grecs & les Romains , n'envoyoient pas leurs jeunes gens si long- temps aux Académies & aux leçons des Philosophes , pour apprendre les Langues Etrangères ; il n'en étoit pas alors comme il en est à présent parmi nous , où le caractère d'un homme scavant , est de bien parler ; où celuy qui est bien versé dans les termes subtils & exfoncez des Ecoles passé pour un tres habile Philosophe ; par là il semble que nous ayons tellement changé la ve- ritable idée du scavoir , qu'un hom- me peut être estimé tres docte , & neanmoins être comme un zero dans le monde. Ils ne les y envoyoient pas non plus , pour apprendre le Grec & le Latin qui etoient leurs langues maternelles (qui est ce que nous re- cherchons avec tant d'application pendant plusieurs année , non pas comme étant des acheminemens à nous

nous ouvrir l'esprit , mais comme ,
si elles renfermoient quelque vertu
secrete.) C'étoit pour apprendre à
parler , quand , comment , & ju-
dicieusement , c'étoit pour leur a-
prendre à en agir en honnêtes gens ,
à subjuger les passions , à avoir en
veüe le bien public , à mepriser la
mort , les tourments & les repro-
ches ; à mepriser les richesses , les
faveurs des Princes , aussi bien que
leur colere lors qu'ils se tiennent
dans leur devoir . La maniere d'é-
lever ainsi la jeunesse , a produit
des gens d'un autre caractere , qu'il
n'en paroît à present sur le Theatre ,
du monde . Tels que nous som-
mes , il ne faut pas que nous espe-
rions jamais de les imiter , jusqu'à
ce que la même inaniere d'instituti-
on vienne à la mode , ce qui n'arri-
vera jamais dans les pais qui sont sous
l'esclavage , tandis que les *Ecclesia-*
stiques qui ont un interêt opposé ,
auront non seulement l'éducation
de

de la jeunesse entre les mains, mais aussi la conscience des vieilles gens.

Les Prêtres pour parvenir à leurs fins, & dans l'espérance d'y trouver leur compte, ont forgé ces Doctrines obscures *d'Obeissance passive* & de *jus divinum*, qui enseignent que le peuple, doit rendre une obeissance absolue à un Gouvernement limité. Qu'il doit se prosterner en terre & adorer l'œuvre de ses propres mains, comme si elle étoit tombée du Ciel, avec plusieurs autres pareils dogmes aussi profitables, dont je ne doute pas que plusieurs a présent n'ayent honte, encore qu'ils croient qu'il est au dessous d'eux d'avoüer, qu'ils ont mal fait. Il faut sçavoir que cette vision de *jus divinum* des Rois & des Princes, n'a voit jamais été connue dans ces Païs septentrionaux, jusques dans ces derniers siecles de captivité, même dans l'Orient encore qu'ils adorent leurs Rois comme des Dieux, néan-

C

moins

moins ils n'ont jamais crû , qu'ils reçussent le droit de regner immédiatement du Ciel. Le seul exemple dans l'Ecriture , sur le quel on insiste tant , (assavoir le Reigne de Saul sur les Juifs , & la description que Samuel fait , lors quil leur donne le caractere d'un Roy ; il leur dit , bien ce qu'il seroit , mais non pas ce qu'il pourroit legitimement être) ne prouverien , ou s'il prouve quelque chose , c'est justemcnt le contraire de ce qu'on s'est imaginé. Car outre ; qu'il y a plusieurs raports de fait , qui ne sont pas condamnés dans le vieux Testament , lesquels il nous est non seulement permis , mais même defendu d'imiter. Quiconque lira d'un bout à l'autre l'Histoire de *Saul* & de son successeur , y trouvera des arguments plus forts contre le *jus divinum* & l'*obeissance passive* , que pour la soutenir ; mais nous n'en parlerons pas , cela étant d'un discours de trop d'étendue pour une

Pre-

Preface; outre que des plumes meilleures que la nôtre en ont déjà traité.

Toute l'*Europe*, s'il faut ainsi dire a été un païs libre, excepté depuis fort peu de temps, tellement que dans l'Orient les Européens étoient distinguéz, & le sont encore par le nom de *Francs*. Au commencement, de petits territoires, de petites assemblées choissoient des hommes vail-lants & sages pour être leur Capitaines, & leur juges les depoisoient, quand ils vouloient en cas de mal-versation. Ces Capitaines, lors qu'ils faisoient bien leur devoir & fi-dellement, étoient les originaux de nos Rois & de nos Princes, qui au commencement, & même pour un long-tems, étoient par tout élé-
tifs. Selon leurs inclinations Mar-tiales, ou même selon celle du peu-ple qu'ils gouvernoient (ou par van-geance, ou par ambition, ou pour décharger le païs de faineans,) ils

jeffreys

C 2

de-

declaroient la guerre à leurs voisins ; tellement que quelquefois , de petites Principautez que leurs pais étoient , ils devenoient des grands Royaumes . L'Espagne toute seule il n'y a que fort peu de temps , en contenoit douze , & il n'y en avoit pas moins que sept dans une partie de notre Ille , qui au commencement n'étoient que de petites Seigneuries distinguées ; l'Italie qui autrefois contenoit plusieurs petites Republiques , a été enfin engloutie par les Empereurs , les Papes , les Rois d'Espagne , les Ducs de Florence & plusieurs autres petits Tirans .

On doit remarquer , que c'est en Italie que l'on a jusqu'aujourd'hui mieux conservé l'ancien état de l'Europe , malgré le tort que l'on y a fait à la liberté du peuple ; il peut y en avoir une raison , c'est que les Republiques (dont il y en a plus dans cette langue de terre que dans tout le reste de l'Europe) tiennent leurs

Ieurs Ecclesiastiques dans le devoir, & se servent de cet entendement naturel que la providence & un climat heureux leur ont donné pour tenir en bride ceux, que s'ils avoient le pouvoir tiendroient en bride toute la terre.

Tout le monde doit sçavoir, quels étoient les grands droits, du peuple, même depuis fort peu de tems dans les Royaumes Electifs de Suede & de Danemarc ; combien l'Allemagne étoit libre plus qu'aucun autre endroit de l'Europe, jusqu'à ce qu'enfin elle a été gouvernée par des Capitaines, qui avec le tems sont devenus Princes & Electeurs ; par des Evêques qui ont une autorité temporelle, dont ils peuvent remercier Charles le Grand (Prince fort bigot) aussi bien que leurs épées de la chair & de l'esprit.

Si on objecte que les Princes ont acquis le droit d'être absolus, & arbitraires lors que les sujets ont cédé leurs libertez, il y a des gens dans

C 3 le

le monde qui se hasarderont de répondre , que l'on ne peut supposer qu'aucun peuple à moins qu'il ne soit hors du sens , ou guidé par les tumultes & par la peur , ait jamais donné à personne un pouvoir absolu , non plus que ses propres franchises & libertez & celles de sa posterité après soi ; de plus ils ajoutèrent qu'une telle donation , doit être regardée aussi nulle , qui si un Enfant ou un fou donnoit le bien de son pere à autrui ; que le peuple ne peut pas plus se défaire des ses privilégez , que les Rois se peuvent défaire de leurs Couronnes : que rien de ce qui ce fait , même par ceux qui representent le corps du peuple , qui puis après feroit tort & porteroit préjudice au general , ne doit pas être obligatoire , parce que plusieurs choses , qui dans le tems que l'on faisoit ces loix là , étant bonnes & profitables , peuvent être devenues après toutes contraires ; & qu'aus-

qu'aussi-tôt qu'une loi a la moindre
aparence de devenir pernicieuse
à tout le corps qui la faite , ou à
ceux qui lui succendent , ils doivent
l'annuler , ce qui certainement arri-
veroit dans un païs accoutumé
d'avoir des libres & frequentes af-
semblées des Etats . Que si ces af-
semblées sont interrompües , ou
corrumپües par voyes indirectes , a-
lors les loix par leur qualité de loi .
determinent d'elles mêmes en tout ce
qui les regarde , étant suposé que
ceux qui representent le peuple l'euf-
sent voulu annuler ; s'il leur avoit
été permis de s'assembler , & d'en
agir librement . Au reste , les actes
d'un *Parlement* general , quoi que
libre , n'ont pas toujours la vertu de
forcer , puisqu'ils sont sujets à des
fautes aussi bien que les particuliers ;
mais bien ceux qui par une succession
éternelle de Parlements , peuvent
quand il leur plait , faire confirmer ,
changer , ou annuler les loix .

C 4

Ceci

Ceci semblera dur à bien des gens ; mais néanmoins nous sommes assuréz , que quiconque entreprend de détruire , & diminuer le droit du peuple touchant la dispensation de la Couronne , detruit en même tems le droit que leurs Majestez y peuvent pretendre ; c'est pourquoi il est a present tems ou jamais de les soutenir , & de les defendre tous deux , malgré la collusion de ceux qui osent agir sous main , & se flattent de recevoir du profit de cette revolution , à laquelle ils n'ont en rien contribué , mais que le peuple avec l'assistance de Dieu s'est procurée lui même , quoi qu'il ne veüille pas aprofondir trop avant dans les misteres de la cause premiere , ni consentir , a l'équité du fait , mais plutôt éviter l'argument avec precaution ; & si par hasard il est proposé , le mâcher s'il faut ainsi dire à bouche close , comme l'ane fit le chardon , ce qui fit rire un certain Philosoppe , quoi que

que cela ne lui fust jamais arrivé en sa vie; aussi cette maniére d'agir exciteroit plutôt la risée, & la colére des gens d'esprit qui aiment les priviléges legitimes des leur patrie; que si on en usoit autrement, car personne n'est forcé de tomber dans de grandes absurditez, ni de faire de plus terribles beveües, dans la Theologie, dans la politique, & dans le bon sens, que ceux qui voudroient reconcilier l'interêt présent, à leurs vicilles maximes qu'ils cherissent tant... *res est ridicula & nimis jocosa.* Catull. Mais benit soit Dieu, notre nation est presque delivrée, de cette erreur grossiere touchant la *Doctrine de l'esclavage*, malgré les efforts de ceux qui voudroient l'entretenir & la fomenter, comme un feu couvert de cendres chaudes, tout prêt de s'enflamer à la premiere occasion.

Le Gouvernement de la Russie & de la Moscovie est aussi Tyrannique

C 5 qu'il

qu'il y en ait dans les Monarchies les plus meridionales. Les Prêtres ont beauconp contribué en ce païs là à le rendre tel, & à l'y entretenir , afin de garder le peuple , dans un tempérament propre à l'obeissance. Il n'est permis à personne de voyager , sous peine de la mort , excepté ceux qui ont un congé special dont il y en a fort peu ; aussi ne rencontre t'on aucune personne de qualité de cette nation dans les païs étrangers , excepté des *Envoyés* , des *Ambassadeurs* ou autres Ministres publics & leur Domestiques. La raison de cette défence si sévère , est de peur que tels voyageurs ne goutassent , la liberté des autres nations & qu'ils ne fussent tentés , & ne souhaitasent qu'il en fut de même chez eux , ce qui pourroit être le sujet de beaucoup d'innovations dans l'Etat. Les mêmes raisons qui engagent les Tyrans à défendre les voyages , devroient encourager les peuples des païs libres

bres à voyager, afin d'aprendre les moyens de conserver, ce qui se pouroit difficilement recouvrer, si une fois il étoit perdu. Car la Tyrannie d'ordinaire se glisse par degré dans un Etat, (selon un sçavant homme) comme une *fievre hætique* que l'on peut au commencement guerir facilement, mais à peine la peut-on connoître, & lors qu'on la connoît, & que l'on s'en apperçoit, elle devient incurable.

Pour decouvrir les Symptomes de cette pernicieuse maladie, aussi bien que pour prevenir les tristes effets qui la suivent, lors quelle est venue à son plus haut degré ; il n'y a point de meilleur moyen, ny qui coûte moins, que de voyager, tant il est vray qu'il est de plus grande importance de conserver un établissement bien fondé, que d'en fortifier un foible encore que ce soit une science fort avantageuse.

Dans nos Universités qui sont sans
que-

question, les meilleures du monde, soit que nous considerions leurs revenus, leurs batiments, ou leur Science, il y a des Societez établiés pour voyager; ce qui dans un païs ou l'intérêt du Clergé, est pareil à celui du peuple, bien loin de porter préjudice à leurs libertez legales, tend plutôt à leur conservation. Car les gens de mérite, qui sont emploiez dans les voïages, peuvent aporter dans leur Patrie des nobles connoissances de la liberté, & faire d'admirables remarques sur un Etat qui est sous l'esclavage, ce qui étant prêché dans la chaire & traité avec energie par les argumens d'habilles Theologiens, renversera sans doute ces opinions serviles, qui depuis peu ont été trop favorisées de l'autorité divine, presque à la ruine d'un peuple libre.

Je n'ay pas dessein de faire icy reflexion, sur les *Ordinati* qui d'ordinaire ont le gouvernement de notre

tre jeunesse , nous avons vu plusieurs d'entr'eux , qui ont donné des marques d'une education plus libre , & à qui les Etudes ont été fort avantageuses. Et personne ne doute que les principaux *Postes* de la Robe , n'ont jamais été plus dignement remplis qu'à présent. Je plains seulement leurs constitutions & leurs reglements , car tandis que le credit brigue d'un côté , la probité & la bonne-foy de l'autre , (lors qu'une personne peut faire sa fortune en oubliant ce qu'elle doit à sa Patrie , elle tachera toujours d'atraper quelque chose tandis qu'il la sert ,) on peut a peine esperer de resister à de telles tentations ; à moins que l'on ne soit doué de plus d'intégrité & d'honneur que le reste des hommes . Et puis qu'ils continuent toujours sur le même pié , il faut s'attendre à la même chose , ou qu'ils inventeront tous les jours des doctrines aussi pernicieuses ; au lieu que s'ils étoient une

une fois mis sur le même pié que les Philosophes d'autrefois , si la bonne foi & le devoir qu'on doit à sa patrie , devenoient leur propre intérêt , & seul moyen qu'ils eussent de prosperer & de s'enrichir , nous le verrions bientôt changer de main , & l'esprit de ces philosophes revivre en eux.

Nos Universitez paroissent aussi mal reglées dans ce qui regarde le scavoir , que dans ce qui concerne la politique . L'on ne nous y apprend que d'ordonnances faites par ceux qui n'y entendoient rien , & qui avoient un scavoir beaucoup different de celui que l'on a apresent . Il me semble qu'il est aussi ridicule de prendre des instructions pour les sciences d'aujourd'hui touchant la maniere d'enseigner du tems auquel ces ordonnances furent composees , que si celui qui voudroit paroître à la Cour bien habillé faisoit faire ses habits comme ceux qu'on portoit du temps

tems d'Henri VIII. Mais ceci est d'une pire conséquence, car les préjugez & les fausses idées, la fermeté dans les opinions, l'humeur contentieuse, & les disputes qui naissent de la vielle philosophie, aussi bien que la bassesse d'esprit qui ne peut souffrir de contradiction, & qui universellement se contracte par une vie Monastique, requierent un long-tems pour s'en defaire & jusques à ce que tout cela soit effacé par la conversation des gens sages dans les païs étrangers, la science d'un homme ne fait que le rendre plus inutile à la société.

J'ose en appeler à l'experience que nous en avons pour sc̄avoir si ces excellents hommes qui dans ce derniers tems ont été poussez dans l'Eglize, (les meilleurs Theologiens que jamais on ait vûs en Angleterre) ne sont pas pour la plus part des gens qui ont beaucoup conversé dans le monde, & que s'ils n'ont pas tous
voya-

voyagé hors du Royaume, ils ont au moins passé la plus grande partie de leur vie dans Londres, cet abrégé du monde, où ils ont apris ce que c'est que de la liberté aussi bien que les autres vertus Chrétiennes. La difference qu'il y a entr'eux & ceux d'un tempérément opiniatre, causé par leur éducation Monastique peut-être discernée de tout le monde, & fait que l'on ne doute point que ceux qui ont le plus vu, de quelque profession qu'ils soient sont d'ordinaire de bonne foi, vertueux, & plus propres pour la société humaine; ceux-ci ont de meilleures idées du public, ils pesent les sentiments devant que si attacher, abondent plus en charité, discerment plus clairement le juste & l'injuste, entendent mieux les loix de leur païs aussi bien que les avantages & la fragilité de la nature humaine, & en tout cela ils surpassent de beaucoup les plus zelez & les plus

BYVOV



plus scavanis *Religieux* qui ayent jamaist été elevez dans la Cellule , lesquels nous appellons *Bigots* , & qui sont opiniatres dans leurs sentimens , purement à cause qu'ils y sont accouûtumez & qu'ils ont honte qu'on les croye capables d'être trompez . On observe que les gens de Loi qui par leur maniere d'éducation ont toujours à faire dans le monde , & qui ont commerce avec toutes sortes de personnes , chérissent la liberté , parce que la connoissance qu'ils ont de la pratique Ancienne , & des justes titres que le peuple a à ses priviléges (parce qu'ils voyent cela tous les jours dans leurs lectures) les rend moins scrupuleux de commettre ce que quelques Theologiens appellent mal a propos un peché , en ceux qui s'eforcent de les conserver , ou de les recouvrer ; c'est pourquoi les beveües de quelques Messieurs de cette profession sont moins excusables ; car il faut que j'avoie entre
D autre

autres choses que cette divise *A Deo Rex, a Rege Lex*, où le droit divin du pouvoir arbitraire & impie des Tirans est si fortément soutenu , a souvent donné occasion à des réflexions , qui n'étoient pas en faveur de ceux qui s'en servoient.

Ainsi vous voyez comme j'ai parlé de la maniere que l'on doit nécessairement observer dans l'éducation d'une personne de qualité tant au commencement qu'à la fin pour qu'elle soit utile à sa patrie, ce que je suppose devoir être sa principale fin: & je ne doute point que si nos jeunes gens, étoient élevéz dans les Ecoles à entendre les pensées & les sentimens des Autheurs qu'on leur fait lire , aussi bien que la Sintaxe des mots, que si on prenoit autant de soin à leur inculquer les bonnes maximes , & à leur recommander les nobles caractères dont les anciens historiens sont si remplis, que l'on en prend à leur imprimer dans l'esprit

sprit les regles de la Grammaire,
& la delicateſſe de la phrase; que
ſi dans nos Universitez on prenoit
un grand ſoin de leur donner une
érudition noble & genereufe; que
ſi après cela on les instruifoit tous
les jours dans la loix & dans les af-
faires qui regardent leur patrie; que
ſi dans les conversations on les éle-
voit en la connoiſſance des chofes
utiles, & qu'alors on les envoyât
voyager lors qu'ils commencent à
être poſez, & que la chaleur de la
jeunesſe eſt paſſé, & leurs jugemens
aſſez meurs pour faire de bonnes ob-
ſervations: je dis que fans diſſicul-
té en ſuivant cette methode un me-
diocre genie pouroit devenir une
merveille, & revenir chez lui bien
inſtruit des Loix des autres Gouver-
nemens, ce qui le rendroit plus re-
ſolu à maintenir les ſiennes.

Pour connoître l'avantage d'un
gouvernement libre, en comparai-
ſon d'un autre qui ne l'eſt pas, on

D 2 n'a

n'a besoin d'autre chose que de considerer de près, la difference se peut voir écrite sur les visages des peuples de l'un & de l'autre, aussi bien que dans leur maniere de vivre; & lors qu'on ne voit rien que misere dans les Païs les plus fertiles, où on est sujet à un pouvoir Arbitraire, & qu'au contraire on ne voit rien que gayeté & abondance sur les visages de ceux qui ont conservé leur liberté & leurs privileges il n'y a plus rien à dire, & personne ne sera pas long-temps à connoître, celui qu'il doit choisir. Cette observation est si commune qu'il n'est pas difficile à un voyageur de faire: c'est une raison assez suffisante pour inviter notre Noblesse à voyager.

On devroit montrer à un Anglois la misere des parties du monde qui sont dans l'Esclavage, pour lui faire d'autant mieux cherir le bonheur dont il jouit dans son Païs; comme les Spartes exposoient leurs Esclaves



ves lors qu'ils étoient yvres à la veüe
de leurs enfans , pour leur faire aim-
er la sobriété.

Mais ce n'est pas dans les Cours les plus polies , ni dans les pays les plus agreables , comme la France , l'Italie , & l'Espagne , où on peut tirer le plus grand avantage de ces observations ; la maniere de vivre , la pureté de l'air , la delicateſſe du boire & du manger , la magnificence des batiments , la beaute des jardins , le pompeux équipage des grands Seigneurs , deguisent l'esclavage de ces païs là . Et comme cela rend des maux deshabitans un peu plus ſuportables , ils les derobent à la veüe d'un voyageur & l'empêchent de conſiderer les calamitez qui accompagnent tant de ſplendeur & tant de benedictions naturelles ; ou de faire reflexion combien plus heureux feroit l'état de ces gens là s'ils étoient mieux traitez . Mais , dans les Royaumes & les Provinces du Nort

on ne voit presque rien qui détourne l'esprit, ny qui l'empêche de contempler l'esclavage, avec toutes ses couleurs ; & puisque pour cette raison peu de nôtre Noblesse est tentée de voyager dans ces païs, & que nous n'en avons presque aucune relation, quoique nous ayons souvent à faire avec eux ; j'ay crû qu'il ne seroit pas inutile au public, de publier la suivante *Relation de Danemarc*, laquelle j'ay pris soin de recueillir sur le lieu même avec toute l'exactitude possible & avec toute la bonne-foy & impartialité imaginable, ce qui peut épargner la dépense du voyage aux Curieux.

Ce Royaume a souvent eu le malheur d'être gouverné par les conseils de la France. Lorsque Mr. Algonoon Sidney étoit Ambassadeur en cette Cour, Monsieur Terlon Ambassadeur de France eut la hardiesse de déchirer du livre des divises qui est dans la Bibliothèque du Roy



Roy ces deux vers que Monsr. Syd-
ney, selon la liberté qu'ont tous les
Etrangers, y avoit écrit.

..... *Manus hæc inimica Tyrannis,*
Ense petit placidam sub libertate quietem.

Quoy que Monsr. Terlon n'enten-
dit pas un mot de latin , quelqu'un
luy dit ce que signifioit cette sen-
tence , laquelle il prit pour un li-
belle contre le Gouvernement de
France , & contre celui qui alloit étre
établi en Danemarc moyenant son
assistance & en suivant sont exem-
ple.

Pour conclure , un Anglois qui
considere attentivement ces choses
trouvera par experience , qu'à pre-
sent l'étude generalle des Princes
Souverains de toute la terre est d'a-
prendre l'art de la Guerre , & les
moyens de tenir en sujetion leur pro-

D 4 pre

proper Païs , que les Arts de la paix, par où l'accroissement & la prosperité de leurs sujets pourroient étre avancés sont entierement negligés ou froidement & peu souvent mis en usage; d'avantage il sera persuade qu'il a grand raison de benir la providence de ce qu'elle la fait naître & de ce qu'elle conserve libre: il trouvera que c'est un devoir qu'il doit à sa patrie de s'assurer de cet inestimable bonheur & de le conferer à la posterité; il trouvera que pour s'en acquiter, la chose la plus nécessaire est de donner une bonne éducation à la jeunesse de conserver notre forme de gouvernement, de le maintenir sur sa baze naturelle , qui est *l'original du Contract*. Tous autres fondements sont faux, absurdes, derogent au Gouvernement & de truisent absolument les privileges légitimes de la nation Angloise.

Salus populi suprema lex esto,

ME-



MEMOIRES
DE
Mr. MOLESWORTH,
Dans lesquels on voit l'état du
ROYAUME
DE
DANEMARK,
Tel qu'il étoit l'an 1692.

CHAPITRE I.

*Des Pays qui appartiennent au Roy de
Danemarc, & de leur situation.*

SI nous considerons l'étendue des Etats du Roi de Danemarc, nous pouvons le mettre avec justice au rang des plus Grands Princes de l'Europe; mais si nous avons égard à la valeur & à l'importance de ces mêmes E-

D 5 tates,

tats, nous pouvons le comparer au Roi de Portugal, & il se trouvera peut-être encore quelque chose de moins.

Il s'appelle Roi de Danemarc & de Norvvege, des Goths & des Vandales; Duc de Slesvvic, de Holstein, de Stormar, & de Dithmarie, Comte d'Oldembourg & de Delmenhert. Il possède actuellement tous ces Païs ou en tout ou en partie; de sorte que si vous en exceptez le titre de Roi des Goths & des Vandales que le Roi de Suède prend aussi bien que lui, & que la Couronne de Danemarc a retenu depuis la conquête qu'elle fit autrefois de la Suède, à peu prez de le même maniere que nos Rois d'Angleterre retiennent encore aujourd'hui le titre de Rois de France; tous les autres sont réels & non des qualitez chimériques.

Mon dessein est de vous faire connoître l'état présent de ces Païs, & je

je ne vous dirai que ce que j'ai tiré
des Auteurs graves & sensés, ou ce
que j'ai appris par ma propre expe-
rience.

Depuis les dernières Guerres sur-
venues entre ce fameux Capitaine
Charles Gustave Roi de Suede , &
Frédéric troisième , qui finirent par
la Paix de 1660 la Couronne de Da-
nemarc est demeurée dépouillée de
tous les Païs qu'elle possedoit aupar-
avant de l'autre côté de la Mer Bal-
tique , c'est-à-dire des Provinces de
Schonen , de Halland , & de Ble-
king , qui sont demeurées aux
Suédois , malgré les grands & fre-
quents efforts , que les Danois ont
faits depuis pour les reconquerir .
Ces trois Provinces , & sur tout
celle de Schonen , étoient ce que le
Danemarc avoit de meilleur . On
les regarde encore aujourd'hui avec
tant de jalouse qu'on dit que pour
n'avoir pas devant les yeux un objet
si désagréable qui causoit des maux
de

60 MEMOIRES DE
de cœur continuels , l'on fit murer
les fenetres du chateau de Cronen-
bourg du côté de Schonen.

Le Danemarc donc tel qu'il est
aujourd'hui , est tout entouré de la
Mer , si vous en exceptez une petite
Langue de Terre , par où l'on entre
dans le Duché de Holstein . Il est
arroisé au couchant de la Mer d'Al-
lemagne , qui entre dans la Mer Baltique
du côté du Septentrion , &
forme en y entrant ce que les An-
glois appellent *Cate-Gate* , & que
nous traduisons le Pas du Chat ; à
l'Orient est la Mer Baltique ; & au
Midi la Riviere de l'Eyder , qui
prenant sa source fort prez de la Mer
du côté de l'Orient , coule vers
l'Occident , & se jette dans l'Ocean
à Toningue , place du Duc de Hol-
stein Gottorp ; de sorte que si l'on
tiroit un Canal d'environ trois mil-
les de Danemarc depuis cette Rivie-
re jusqu'à Kiel , ce seroit une Ile
parfaite . Je comprens dans cette
de-



description le Duché de Slesvvic qui fait partie du Danemarc ; mais non celui de Holstein, par ce que le premier étoit Fief de cette Couronne, & l'autre Fief de l'Empire.

Tout le Royaume donc de Danemarc avec ses Iles, tel que je viens de le confronter, est en longueur entre 54 degréz 45 minutes, & 58 degréz 15. minutes de latitude Septentrionale. Il n'est pas large à proportion, & l'on peut dire qu'il n'est pas plus grand que les deux tiers de l'Irlande tout au plus.

La Norvvege située au Septentrion du Danemarc en est séparée par cette Mer, dont nous venons de parler, & que les Anglois appellent *Catagate*. C'est un Païs stérile & de grande étendue, rempli de Montagnes & de Sapins, & s'étendant depuis le 59 jusqu'au 71 degré de latitude Septentrionale ; mais il est étroit à proportion de sa longueur. Il a l'Ocean du côté de l'Occident & du Sep-

Septentrion ; à l'Orient est la Suéde & les terres qui lui appartiennent, & la Mer le sépare au Midi d'avec le Danemarc. La Mer est si creuse aux environs , que les vaisseaux n'y peuvent mouiller ; & c'est pour cela que cette côte passe pour la plus dangereuse qu'il y ait en Europe , lorsqu'on y est surpris ou par la nuit ou par la tempête ; car s'il arrive qu'on soit emporté , il n'y a pas moyen d'échaper à cause des grands rochers qui regnent le long de la côte , au pied desquels on trouve encore deux cens brasses d'eau.

Le Holstein qui comprend Stormar & la Dithmarsie a le Duché de Slesvvc du côté du Septentrion , à l'Orient le Duche de Saxe-Lauvvenbourg , au Midi l'Elbe , l'Ocean , & la Mer Baltique baignent le reste. Il est entre le 54 & le 55 degré de latitude Septentrionale.

Oldenbourg & Delmenhort sont deux Comtez en Allemagne , qui sont

sont ensemble, & détachés des autres Païs du Roi de Danemarc : l'Elbe & le Weser, les séparent du Duché de Holsteïn : elles ont à l'Orient le Weser, à l'Occident, la Frise Orientale, & le Païs d'Emden, & au Midi une partie de l'Evêché de Munster. C'est un petit Païs qui n'a qu'environ 33 milles d'Anglettere de diamètre ; le milieu duquel est à peu près à 53 degrés & demi de latitude.

Les autres Etats du Roi de Danemarc, dont il n'est point fait mention dans ses titres, sont les îles de Feroe, Shetland, & Iseland situées dans la Mer du Nord ; Saint Thomas l'une des îles Caribbes dans les Indes Occidentales ; un bati sur la côte de Guinée nommé Christianbourg, & un autre fort dans les Indes Orientales qui s'appelle Tranquebar. Il a aussi une douane ou péage à Elfleet sur le Weser.

Voilà en général ce que j'avois

à

à dire des Etats du Roi de Dene-
marc, fort incommodes en ce qu'ils
sont éloignez & détachez les uns
des autres ; car il est certain qu'un
Etat entouré de tant de Principau-
tez, est fort exposé , & ne se peut
conserver qu'avec des dépenses ex-
traordinaires , jointes à une grande
prudence : & c'est à cela principa-
lement que la Suéde est rédéva-
ble des Conquêtes qu'elle y a fai-
tes.

CHAPITRE II.

*Du Danemark en particulier, & de
l'Isle de Zéland.*

Comme le Danemark & l'Isle de
Zéland font la principale par-
tie des Etats de la Couronne de Da-
nemark, & que ces deux pièces va-
lent quatre fois plus que tous le reste,
ce sera aussi là dessus que je particu-
lari-

lariserai le plus. Je sçai que d'autres nous ont donné la généalogie & la succession des Rois de Danemarc; qu'ils nous ont parlé des anciens noms de ces Princes , de leur conquêtes , de leurs sujets, &c. Ainsi mon dessein est de ne parler de ces Païs que par rapport à leur état présent , & de n'entrer dans l'Histoire ancienne ou dans la Géographie qu'autant qu'il sera nécessaire pour faire comprendre l'état où ils sont aujourd'hui.

Le Danemarc donc proprement ainsi nommē , est coupé par plusieurs Iles situées sur la Mer Baltique , & sur cette partie du continent qu'on appelle aujourd'hui le Jutland. Le Duche de Slevvic que j'ai consideré dans le chapitre précédent comme faisant partie du Danemarc , doit être examiné séparément , parce qu'il est divisé entre le Roi & le Duc de Holstein Gottorp , & que les Païs ci-dessus mentionnez

E de-

dependent entierement du Roi. Le Jutland est le plus grand & le plus fertile ; mais les Iles sont encore quelque chose de plus considerable à cause de leur situation , & sur tout celle de Zéland ; parce que Copenhague qui est la ville capitale est située dans cette Ile , & que son rivage où est bâtie la partie la plus serrée de la ville d'Elseneur , borde le fameux passage du Sond. Je parlerai donc de ces Iles , & je commencerai par celle de Zéland.

Cette Ile fait presque la figure d'un cercle , & a environ 180 milles d'Angleterre de circonference. Je ne scaurois loüer sa fertilité , puisqu'il n'y croit que du Ségle , qui s'y recueille à la vérité en assez grande quantité ; & c'est de ce blé , que les habitant font presque tout leur pain. Il y a peu de prez , & cependant le foin n'y manque pas. L'herbe courte & douce pour la plus part croit sur les bords des champs de blé , ou

ou dans des morceaux de marais. Il n'y a point de rivieres , & il n'y a pour tout qu'une dixaine de petits ruisseaux qui ne pourroient qu'a peine faire tourner un moulin; mais il y a en recompense quantite de beaux lacs assez poissonneux. L'air n'y est pas trop bon , sur tout à Copenhague & aux environs ; ce qui vient des frequens broüillards & de la basse situation du lieu: avec cela les maladies du poûmon y sont très-rares; ce que j'attribue à leur maniere de se chauffer , car ils ne brûlent que du bois de hebre qui fait un feu pur, & qui est le seul bois de charpente dont cette Ile abonde. Environ le quart de l'Ile n'est qu'une forêt perpétuelle toute pleine de cerfs , de sangliers , de daims, &c. destinez aux plaisirs du Roi, & qui sont des choses si sacrées que personne n'oseroit y toucher , quoique les pauvres paisans à qui ces bêtes font tous les ans un dommage incroyable , les rencon-

Le païsage est agréable en plusieurs endroits, & la vüe se promene avec plaisir au travers d'une infinité de petites montagnes, de bois & de lacs qui font une variété charmante. Cette Ile manque de ports de Mer; mais celui de Copenhaguc l'un des plus beaux & des meilleurs de l'Europe, répare ce défaut, non seulement à l'égard de l'Ile de Zéland, mais aussi à l'égard de plusieurs autres Iles, où il y en a bien peu que je sache qui puissent mettre à couvert un vaisseau de trois cens tonneaux; incommodité dont au reste on ne se sent pas, car il n'y a rien dans cette Ile qu'on puisse transporter.

Lorsque l'année est bonne, c'est-à-dire, lorsqu'elle est pluvieuse, (car comme le terroir est sablonneux, il a besoin de fréquentes pluies aussi-bien que tous les autres païs Septentrionaux,) il s'y recueille plus de seigle, qu'il n'en faut pour la nour-

nourriture des habitans ; & jai oui
dire qu'il y a environ quarante ans
que dix ou douze vaisseaux Hollan-
dois s'en chargeoient annuellement
à Kiog , qui est une jolie ville alors
florissante & située à environ vingt
milles d'Angleterre de Copenhague :
mais dans ces derniers tems les habi-
tans paroissent bien contens lors-
qu'ils peuvent recueillir autant de
blé qu'il leur en faut pour leur sub-
sistante. Ce n'est pas que le nombre
en ait augmenté , mais c'est qu'ils
n'ont plus la même œconomie , &
qu'ils ne travaillent plus avec le mê-
me courage qu'ils travailloient autre
fois , que les taxes de ces pauvres
peuples étoient moins fréquentes &
plus suportables.

Les bêtes y sont en général peti-
tes & maigres : on les tient enfer-
mées sept ou huit mois de l'année ;
on les nourrit en partie de foin ; en
partie de grains de brasseries , de ra-
cines , d'herbes sauvages , & d'aut-

E 3 tres

tres choses semblables dont les propriétaires peuvent faire provision. En été le bœuf est bon & succulent ; mais le mouton yétoit rare de mon tems, & encore aujourd'hui il n'y est pas commun; car ce n'est pas la coutume de châtrer les moutons que l'on mange d'ordinaire tous jeunes.

Les particuliers se nourrissent en général très médiocrement dans tout le Danemarc. Les bourgeois ou habitans des villes mangent du pain de sègle, de la chair falee, du poisson sec qu'on appelle stockfish en language du païs, du lard, & de tres-méchant fromage. Ceux qui ont inspection sur nos marchez d'Angleterre, & qui confisquent d'ordinaire les provisions qu'ils ne trouvent pas bonnes, n'y laisseroient guere rien pour l'acheteur, non plus que pour le vendeur , s'ils ne les trouvoient pas mieux pourvûs que le sont ceux de Copenhague. Les païfans se nourrissent de racines , de lait,

lait, & de pain de ségle : ils mangent rarement du poisson frais, & presque jamais de viande, à moins que ce ne soit quelque fête extraordinaire, comme la veille de la Saint Martin quetout le monde est en joie, & que chaque famille mange en Danemarc une oye rotie à son soupé.

L'hiver & l'été sont les deux saisons de l'Île de Zéland, & de tout le Danemark : le printemps & l'automne qui sont les deux plus agréables, ne s'y font d'ordinaire guere remarquer : le printemps ne s'y connaît jamais , & l'automne rarement. On passe tout à coup d'un chaud extrême à un froid de la même nature ; & l'hiver étant passé , à un froid extrême succède au contraire une chaleur extrême. Durant les mois de Juin , de Juillet , & d'Août , la chaleur y est beaucoup plus grande qu'en Angleterre. On étoufe de chaud pendant la nuit , mais c'est une chaleur morne & som-

bre pour ainsi dire; & les gens aperçoivent en général, je ne sc̄ai quelles vapeurs épaisse qui s'interposent entr'eux & le soleil. Durant ces trois mois l'on est incommodé à Copenague d'une infinité de mouches, qu'on tâche de détruire par le moyen d'une eau empoisonnée qu'on met dans les cuisines & dans les chambres. J'ai vû des boisseaux de ces mouches mortes que l'on avoit balayées en un monceau dans une seule chambre.

La Mer Baltique du voisinage de Copenague est tres-mal pourvûe de bon poisson; & je n'ai jamais vû de ville maritime de cette consequence qui en soit si mal fournie, soit que cela vienne de ce que la Mer n'est pas salée comme elle devroit, (car elle a plutôt une apreté qu'un sel) ou de ce que les gens n'ont pas l'industrie qu'il faut pour la pêche; mais je croi plus volontiers le premier que l'autre.

Ce qu'il y de meilleur dans cette Ile,

Ilé , & asseurement dans tout le Danemare , est la ville de Copenhague & le passage du Sond. Je commencerai par la ville , & cela d'autant plus volontiers qu'après en avoir parlé il ne me restera pas grand' chose à dire des autres Etats de cette Couronne ; car de toutes les autres qui son de sa dépendance il n'y en a aucune qui vaille mieux que notre Saint Alban.

Copenhague n'est pas une ville ancienne ni grande ; & de toutes nos villes d'Angleterre , je n'en trouve point qui lui ressemble mieux que Bristol pour la grandeur : mais on l'agrandit tous les jours par les maisons qu'on y bâtit malgré les difficultez qui devoient , ce semble , décourager les gens. Le terrain des fortifications est beaucoup plus spacieux qu'il ne faudroit pour les ouvrages qui y sont , & il y a plusieurs petits édifices qu'on ne manquera pas de démolir si la ville devient un

E 5 jour

jour plus riche. Elle est l'une des villes du monde la mieux située pour le commerce à cause de la bonté de son port; & il est certain que si Copenague étoit une ville libre, elle feroit le centre de tout le négoce de la Mer Baltique. Ce port est entouré des boulevards de la ville, & l'entrée en est si étroite qu'il n'y peut passer qu'un vaisseau à la fois; on la ferme toutes les nuits avec un gros arbre; la citadelle est d'un côté, & de l'autre un fort bien muni de canon. Dans ce havre est la flotte du Roi: chaque vaisseau y a sa place marquée; l'endroit où est la flotte est entouré d'une galerie de bois bâtie dans l'eau; de maniere qu'on peut voir de prez tous les vaisseaux aussi aisement que s'ils étoient à sec. Ce havre peut contenir cinq cens vaisseaux, sans que les vents & les ennemis leur puissent faire le moindre mal. La rade est très-bonne & très-seure, étant defendue des insul-
tes

tes de la Mer par un grand banc de sable, sur les pointes duquel on voit des tonneaux flotans qui servent à guider les vaisseaux qui entrent où qui sortent. Les marées n'y sont point à craindre, l'eau y est toujours assez profonde: a la vérité selon que le vent donne ou ne donne pas dans la Mer Baltique, il s'y fait ces courans, mais qui ne sont ni frequens ni dangereux. En un mot on peut dire que ce Port est à tous égards l'un des meilleurs du monde.

La ville est forte, située sur un terrain uni & marécageux, & aucune hauteur ne la commande: l'air y est mauvais à cause de la puanteur des canaux qui la traversent. Les fortifications de la place ne sont que de terre & de gazon, baties à la moderne & assez bien entretenues. Les maisons soit dans la ville soit ailleurs sont en général très-mediocres, car elles sont baties comme des volières, & remplies de brique entre les espaces

ees de la charpente. Il faut remarquer que tous les bons édifices publics, comme la bourse, l'arsenal, le clocher-rond, &c. ont été batis par le Roi Christian quatrième, Grand-père du Roi d'aujourd'hui, & qui étoit un très brave Prince tout malheureux qu'il étoit, qui avec de médiocres revenus a fait plus que les Princes qui lui ont succréé; car la Monarchie n'étoit alors ni héritaire ni absoluë. Il avoit accoutumé de dire souvent, *qu'il savoît que la bourse de ses sujets seroit toujours ouverte pour lui & pour les justes besoins de ses Royaumes; & qu'il aimoit mieux qu'ils fussent gardiens de leurs argent que de le mettre entre les mains d'un grand Tresorier qui pourroit en faire un mauvais usage.* Quoique la ville lui soit rédévable de ses principales décosations; cependant il oublia ou difera de se bârir un Palais pour lui & pour ses Successeurs, & personne ne l'a depuis entrepris quoi qu'as-

Mr. MOLESWORTH.

77

qu'asseurément il n'y ait point de Royaume au monde qui en ait plus de besoin. La maison où le Roi fait sa résidence est peu de chose en elle-même, & de plus sa situation la rend fort incommode ; en un mot, elle est aussi singuliere par son peu de valeur, que le Port l'est par sa bonté & par son excellence. Il y a plusieurs Seigneurs comme sa Haute Excellence de Guldenleuvv, le Grand Admiral Juël, & plusieurs autres qui sont infiniment mieux logez que toute la Famillii Royale. En recompense Sa Majesté a une très-belle écurie, de beaux & de grands jardins, où il y a une bonne maison appellée Rosembourg située à quelque distance du Palais vers l'autre bout de la ville.

CHA-



CHAPITRE III.

Du Sond.

C E passage ou ce détroit appellé le Sond , ou l'Oresond si fameux dans ces pais Septentrionaux , est entre l'Ille de Zéland & la terre ferme de Schonen. Du côté de Danemarc où il est le plus étroit , sont la ville d'Elfeneur & la forteresse de Cronenbourg , prez de laquelle il y a une assez bonne rade. Du côté de la Suède est la ville de Helsingbourg avec un chateau ruïné dont il ne reste qu'une vieille tour , où il y a six canons qui servent à rendre le salut aux vaisseaux de guerre. C'est entre ces deux villes que passent & répassent tous les vaisseaux qui négocient sur la Mer Baltique ; de sorte qu'on peut dire avec justice qu'à près le Détroit de Gibraltar ; celui là est le plus important & le plus fréquenté.

quenté. La perte de la Province de Schonen fut considérable par rapport à son étendue & à sa fertilité; mais elle le fut ençeté d'avantage par rapport à ce fameux détroit dont ils étoient les Maîtres pendant qu'ils l'ont possedée: Il est vrai que par le traité de paix ils se sont expressément réservé le droit qu'ils y avoient, & font payer tous les vaisseaux qui passent par là à la réserve des Suédois; mais avec tout cela ils ne croient pas que ce droit soit aussi fermé & aussi assuré , que s'ils étoitent les maîtres de la côte; car ils peuvent bien avoir le droit, & n'être pas assez puissans pour le soutenir dans l'occasions; en effet il semble qu'ils n'en joüissent aujourd'hui qu'à la faveur de leur bonne conduite, puisque le Roi de Suède leur voisin qui est supérieur en forces, peut les en dépouilles au premier sujet de mécontentement.

Ce péage étant fort considérable,
&

& ayant donné lieu dans ces dernières années à plusieurs demélez, qui ne sont pas encore terminez ; j'ai crû qu'il ne seroit pas mal à propos d'insérer ici ce que j'ai appris de son origine & de sa nature, après m'en être enquis aussi exactement qu'il m'a été possible des personnes les plus âgées & les plus éclairées que j'aye pu trouver.

Ce qu'on en dit donc de plus raisonnable est, que cela se fit d'abord du consentement des négotians sur la Mer Baltique, qui voulurent bien payer pour chaque vaisseau une petite somme, qui devoit être employée à entretenir en certains lieux de cette côté, des fanaux pour guider les vaisseaux dans les nuits obscures : par ce moyen le passage du Sond fut fort pratiqué, & en peu de tems celui du grand Belt ne le fut plus du tout, soit à cause de la commodité des fanaux du premier qui guidaient les vaisseaux qui entroient dans

dans la Mer Orientale & qui en sortoient , soit parce qu'il avoit été convenu qu'aucun vaisseau ne passeroit de l'autre côté , afin que tout le monde payât sa part , n'étant pas raisonnable que les vaisseaux qui passeroint de l'autre côté pour se dispenser de contribuer à l'entretienement de ces fanaux profitassent de l'avantage de ses feus dans les nuits sombres & orageuses de l'hiver . De plus si l'on avoit dû se dispenser ainsi de contribuer , le revenu eût été si peu de chose , vu la petite somme que chaque navire étoit obligée de payer , qu'elle n'auroit pas été suffisante pour entretenir ces fanaux : les Danois d'un autre côté ne vouloient pas se charger seuls de cette dépense en faveur de leurs navires marchans , parce qu'ils en avoient si peu qu'il ne valoit pas la peine d'y songer ; les marchans de Lubec , de Dantzic , & des autres villes ansea- tiques étant alors les maîtres du

F. com-

commerce de ces païs Septentri-
naux, pas où il devinrent aussi for-
riches & fort-puissans.

Mais comme il n'y avoit in régle-
ment ni traité qui décidât sur la diffé-
rente grandeur des vaisseaux appar-
tenant à tant de Nations différentes;
les Danois commencerent par suc-
cession de tems à faire les maîtres, &
à exiger plus ou moins à proportion
de la force ou de la foibleſſe de ceux
à qui ils avoient à faire, ou à pro-
portion qu'ils étoient bien ou mal
avec les Princes & Etats auxquels
les vaisseaux apartenoient : c'est
pourquoi l'Empereur Charles V
voulant fixer ce qéage fit avec le Roi
de Danemarc un traité qui fut signé
à Spire sur le Rhin en faveur de ses
Sujets des dixsept Provinces du
Païs-Bas negotians sur la Mer Bal-
tique , par lequel il fut covenu que
chaque vaisseau de deux cens ton-
neaux & au dessous payeroit au
Sond par maniére de péage deux
no-

nobles *soit en entrant dans la Mer Baltique ou en sortant ; & que les vaisseaux qui seroient au dessus de deux cens tonneaux, en payeroient trois.

Ce traité demeura en sa force juf-
qu'au tems que les Provinces Unies
fecoüerent le joug des Espagnols :
les Danois pêchant alors en eau
trouble, & profitant de la conjon-
cture, porterent leur doüane à un
prix excessif, les Hollandois n'ayant
pas le loisir de songer à redresser un
tel abus dans les guerres & dans les
troubles où ils étoient engagez.

Cependant ils se joignirent en
1600. avec ceux de Lubec & s'opose-
rent de concert à un Péage exorbitant
qu'on leur faisoit payer également.
Depuis ce tems là, les Hollandois
ont payé, plus ou moins selon leur
bonne ou leur mauvaise fortune;

F 2 mais

* C'étoit une monnoye d'or valant six shillings
huit sous d'Angleterre. Edouard III fit fabriquer
cette sorte de monnoye.

Le Danemarc & les Provinces Unies, en qualité de Provinces Souveraines firent le premier traité au sujet de ce peage l'an 1647 & celles-ci furent obligées de payer une certaine somme pour chaque vaisseau; ce traité qui n'étoit que pour quarante ans, étant expiré, & ne s'en faisant point d'autre, celui de Spire devoit subsister.

Les quarante ans du traité de 1647 expirerent en 1687 & les Danois convinrent qu'on en feroit un autre par provision en attendant qu'on pût ajuster à loisir par un traité plus durable & plus solennel plusieurs démêlez survenus entre eux & les Hollandais sur cela & sur autre chose.

Ce traité provisionnel qui n'étoit que pour quatre ans finit en 1691 & comme il n'en a point été fait de nouveau, il est constant qu'il n'y a

a que le premier traité de Spire qui subsiste.

Les traitez des Anglois avec le Danemarc sont fondez sur ceux que les Hollandois ont faits avec cette Couronne , & c'est à quoi il faut les rapporter aussi bien que la clause, qui porte que les Anglois serroient traitez *tanquam gens amicissima*. Il faut toujours excepter les Suédois dont les vaisseaux ne payent rien. Ainsi les Anglois & les Hollandois , sont en droit de traiter aujourd'hui tout de nouveau avec le Danemarc sur cette affaire & sur plusieurs autres qui regardent le commerce; à moins qu'on ne convienne de part & d'autre que le traité de Spire demeurera à l'avenir en sa force & valeur.

Il paroît par le peu qu'on vient de dire de l'origine de cet impôt, que le Roi de Danemarc n'est pas en droit d'exiger ce péage sur les vaisseaux qui passent & repassent

le Sond. Ce qui n'étoit d'abord qu'une legere contribution que les marchands voulurent bien payer pour leur commodité , & dont le Roi de Danemarc n'étoit que simple depositaire , & chargé du soin de faire employer utilement le provenu à l'usage commun , est devenu une imposition tres onéreuse aux negotians , aussi bien qu'une espece de reconnaissance servile de la Souveraineté de ce Prince sur ces Mers: mais il n'est rédévable de tout cela qu'aux extremitez où se trouverent les Hollandois , durant les guerres qu'ils eurent avec l'Espagne dont il a feu profiter , & à la complaisance du Roi Jaques premier qui favorisa les Danois au prejudice de ses propres Sujets , en consideration de la princesse de Danemars qu'il avoit épousée. Apres ces deux exemples les Etats moins considérables furent tous forcés a se soumettre. On ne peut pas comprendre

dre comment le Roi de Danemarcau-
roit pû autrement en venir à bout,
puis qu'on fait fort bien , que le
Sond n'est pas le seul passage par où
l'on puisse entrer dans la Mer Bal-
tique , mais qu'il y en a deux
autres qu'on appelle le grand Belt
& le petit Belt. Le premier est si
spacieux & si commode que durant
les derniers guerres tous les vaïf-
seaux Hollandois passoient par là,
& y passerent pendant quatre ou
cinq mois consécutifs ; & les for-
ces navales des Danois n'ont pas
encore paru assez formidables pour
pouvoir obliger les Anglois & les
Hollandois à en passer par où ils
vouloient. D'ailleurs le plus serré
de ce detroit a quatre milles d'An-
gleterre de largeur , & il est par
tout d'une raisonnabale profondeur :
or si les Danois avec leurs forts ne
pouvoient commander le canal lors
même qu'ils étoient les maîtres des
deux côtes , beaucoup moins le

F 4 peu-

peuvent-ils aujourd'hui qu'ils n'en possèdent qu'une. Il est donc évident que cette prétendue Souveraineté n'est qu'un pur effet de la faveur, & qu'elle ne s'est établie au grand préjudice du commerce, que sur la violation de la foi publique en partie, & en partie aussi sur la négligence des Princes interressés. Les Espagnols auroient beaucoup plus de raison de prétendre la Souveraineté du Detroit de Gibraltar où il n'y a qu'un seul passage; & sur ce pied-là les Suédois qui tiennent un des forts du Sond, seroient en droit de demander un autre péage, puisque les uns & les autres sont mieux en état que les Danois de soutenir leurs prétentions.

Pour mieux éclaircir ce fait, & pour montrer combien ce que je viens de dire est conforme à la vérité, j'ai jugé à propos d'insérer ici la copie d'une lettre écrite par une personne très-sensible le 31 Mars 1691.

MON-

MONSIEUR,

Les devoirs ou les douanes qui se payoient autrefois au Sond n'alloient alors qu'à un noble pour chaque vaisseau, y compris la charge; mais depuis deux cens ans, disent quelques-uns, le Roi Jaques d'Ecosse étant parvenu à la Couronne d'Angleterre, & s'y étant maintenu, les Rois de Danemarc qui avoient des terres sur les deux côtes de ce détroit, commencerent à imposer des taxes sur les marchandises, & à rebaufer celles qui étoient déjà sur les vaisseaux, que ceux de Lubec qui étoient alors puissans réfusèrent de payer.

L'an 1640 le Roi fit imprimer un tarif dont j'ai encore un exemplaire, suivant lequel un navire de cent lasts, ou de denx cens tonneaux, car tout revient à un, payoit comme s'ensuit : pour cent lasts de sel allant en Orient trois cens rixdales ; pour le vaisseau & pour les petits impôts sur le sel trente

F 5 qua-

quatre rixdales vingt quatre sols; & pour cens lasts de sègle venant d'Orient cent cinquante rixdales; pour le vaisseau & pour les menus frais comme ci-dessus trente quatre rixdales vingt quatre sols. Sibien que les frais d'un vaisseau de ce port, y compris sa charge, montoient pour aller & pour revenir, à cinq cens dixneuf rixdales.

Sur cela les Hollandois firent un traité d'alliance avec les Suédois en 1643. Ceux-ci passant par l'Allemagne s'emparerent du Danemarc, & les Hollandois leur envoierent des vaisseaux. Le Roi fit alors imprimer un autre tarif plus favorable que le premier, demandant pour cent lasts de sel d'Espagne cent rixdales; pour cent lasts de sègle septante cinq rixdales; pour les frais des vaisseaux pour aller & pour revenir comme ci-dessus, soixante neuf rixdales; le tout montant à deux cens quarante quatre rixdales: mais cela ne se fit pas à tems, ni les taxes ne furent pas assez diminuées.

Les



Les Hollandois par le traité qu'ils firent avec le Danemarc en 1646 ou environ les reduisirent à ceci, les cent lasts de sel à cinquante rixdales, les cent lasts de sègle à cinquante rixdales, & suprimèrent entierement les taxes des vaisseaux & les autres menus frais, ce qui revenoit en tous pour chaque vaisseau à cent rixdales. Ce réhaussement de douane fait à contremens a été cause que les Rois de Danemarc ont perdu tant de terres dont les Suédois se sont emparez.

Mais pour répondre plus amplement à ce que vous me demandes, je vous dirai que ce fut dans ce tems-là, c'est-à-dire vers l'an 1640 que les douanes du Sond produisirent annuellement depuis deux cens quarante mille jusqu'à trois cens milles rixdales. Mais depuis l'an 1645 elles n'ont jamais rendu au delà de cens cinquante mille rixdales, & même elles ne sont pas toujours allées jusques-là, excepté pendant la guerre avec les Suédois que tout le monde

de payoit sans distinction. Je me souviens que ces douznes ne produisirent que cent quarante trois mille rixdales ; mais avant & depuis cette guerre, les vaisseaux Suédois ne payant rien pour tout ce dont ils étoient chargez, & les effets apartenant à cette Nation transportez dans des vaisseaux étrangers devant aussi être francs suivant le traité, ce droit n'a pas rendu annuellement au delà de quatre vingt mille rixdales ; & l'an passé il ne produisit pas tout à fait septante mille rixdales.

La Cour de Danemarc n'a donc pas tout le tort de regarder d'un œil jaloux les moindres petites atteintes qui portent contre sa prétendue Souveraineté. Comme ce n'est que sur de foibles titres qu'elle en est en possession, elle est d'autant plus ombrageuse & a d'autant plus de soin de la conserver; qu'elle sent que non seulement les Anglois & les Hollandois, mais encore la Suède ont un
inte-

intérêt considérable à la mettre à la raison; car outre que ces trois puissances feroient fleurir leur commerce par ce moyen, la Suède en particulier en tireroit un autre avantage, puisque cela diminueroit le revenu de son voisin. On ne peut pas dire que les Anglois & les Hollandois ayent jamais entierement reconnu cette Souveraineté; car quoi qu'ils ayent convenu de payer un petit impôt pour leurs marchandises, il n'a pourtant pas été permis aux Danois de visiter ou d'arrêter leurs vaisseaux, & jamais cela ne s'est fait. Les Danois sont obligés de l'heure qu'il est, de se rapporter à la déclaration que les maîtres font de la qualité & de la quantité du fret de leurs vaisseaux; & ils ont cru qu'il étoit de la prudence de ne pousser pas les choses plus loin, de peur que les Anglois prenant feu ne fissent de trop exactes recherches de l'origine de ce droit, & du pouvoir qu'ont les Danois de le main-

maintenir; car pendant que nous & les Hollandois voudrons bien le payer, tous les autres petits Princes & Etats le payeront aussi sans murmurer: mais si nous rompions une fois la chaîne; ils ne manqueroient pas non plus de s'en fecouer.

CHAPITRE IV.

Des autres Iles, & du Jutland.

Les Iles les plus considerables après l'Ille de Zéland sont, Funen, ou Fionie, Laland, Langland, Falstrie, Mune, Samsoe, Arroe, Bornholm, & Amac. Il y en a plusieurs autres petites qui ne sont d'aucune considération.

L'Ille de Funen ne vaut pas moins que celle de Zéland, soit pour l'étendue, soit pour la bonté. Elle abonde en bled, en cochons, en lacs, & en bois. Sa capitale est

est Odensee , place bien située , & petite ville autrefois florissante , mais à présent extremement dechue. Cette Ile ne produit rien que le marchand puisse transporter si ce n'est quelques chevaux : Les autres denrées se consument d'ordinaire dans le Pays pour la subsistance des habitans. C'est un des grands Gouvernemens qu'on appelle *Stifts-Ampts* en langage du Païs. Monsieur de Winterfelt en est à présent Gouverneur.

Laland est une petite Ile , mais fertile , qui produit en abondance toute sorte de bleds , & sur tout du froment dont se fournissent la ville de Copenhague & les autres lieux du Danemarc où il est rare. Les Hollandois tirent tous les ans de cette Ile grande quantité de bled. C'est encore un *Stifts-Ampt* qui a sous sa jurisdicition plusieurs petites Iles. Monsieur Gengh' qui a eu autrefois un caractère public & qui a long-

temps

La Falstrie , Langland , & Mu-
ne sont des Iles fertiles : il se trans-
porte tous les ans quelques grains
des deux premières . Arroe & al-
sen abondent en semence d'anis ,
dont on se sert ordinairement dans
le pays pour assaisonner les viandes ,
& l'on en mêle même avec le pain .
Bornholm , Samsoe , & autres Iles
nourrissent du bétail , & produisent
du bled pour l'usage des habitans :
mais celle d'Amac mérite d'être ex-
aminée à part . Cette petite Ile est
tout proche de Copenhague dont
elle n'est séparée que par un petit
bras de Mer , qu'on passe sur un pont
levé ; & elle est plus fertile qu'au-
cun autre territoir du Danemarc .
Il y a plusieurs années que cette ter-
re fut donnée à diverses familles
Hollandoises , qui y avoient été
transportées pour faire du beurre &
du fromage pour l'usage de la Cour .
Les



Les descendants de ces Hollandais retiennent encore aujourd'hui la manière de s'habiller, la langue, & les coutumes de leurs prédecesseurs, aussi bien que leur propriété & leur industrie. Ils ne se mêlent point avec les Danois, mais se réjouissent les uns avec les autres. On leur avoit accordé autrefois de grands priviléges, de quelques uns desquels ils jouissent encore aujourd'hui ; mais les autres leur ont été retranchéz, & il est à craindre qu'on n'en vienne peu à peu à les traiter comme les autres Sujets.

L'industrie & la diligence des habitans de cette Ille en ont fait par maniére de dire, le jardin potager de Copenhague; car c'est elle qui fournit les marchez de cette ville de toute sorte de racines, d'herbes, de beurre, de lait, de grande quantité de bled, & de quelque foin; en un mot l'on ne fauroit trouver dans tout le Royaume rien de meilleur pour

s'assortir son

Le Jutland qui fait partie de l'ancienne Chersonese Cimbrique, fait aussi la plus grande partie du Royaume de Danemarc, & en comprend environ les deux tiers. Cette presqu'Ile est divisée en quatre *Stifts-Ampts* ou grands Gouvernemens: le Comte de Frise, le Grand Maréchal Spechan, Monsieur Edmond Schiel a présent Envoyé extraordinaire du Roi de Danemarc à la Cour d'Angleterre, en sont aujourd'hui Gouverneurs.

Cest un Païs fertile qui abonde sur tout en bétail: il manque de bons Ports du côté de l'ocean; néanmoins cela n'empêche pas que les Hollandois n'en tirent tous les ans grande quantité de bêtes à cornes maigres, qu'ils transportent dans leur Païs infiniment plus fertile, où elles deviennent en peu de tems si prodigieusement grasses par la bonne nour-

nourriture , qu'elles trouvent dans les riches pacages de Hollande , que ce commerce produit un profit considerable. Les chevaux & les cochons y sont excellens & en grand nombre; il y croit autant de bled qu'il en faut pour la subsistance des habitans. Le terroir est plus fertile prez des côtes de la mer , & plus les terres en sont éloignées , plus font elles pleines de bruyeres , de lacs , & de bois: en un mot c'est le meilleur des Païs du Roi de Danemarc , & celui qui paroît empirer le moins quoi qu'il soit le plus éloigné de Copenague. *Procul a Jove , procul a fulmine.* On remarque que dans les Monarchies limitées & dans les Républiques le voisinage du centre du Gouvernement est avantageux , & que les Provinces qui en sont éloignées ne font pas si bien leurs affaires , & sont plus exposées à l'opression; mais il en est tout autrement dans les Etats absolus & tiranniques.

G 2 CHA-

CHAPITRE V.

Des autres Païs du Roi de Danemarc.

LE Duché de Slesvvic est en général un tres-bon Païs ; la commodité de sa situation entre deux mers, qui sont l'ocean & la Mer Baltique, lui donne de grands avantages pour le commerce , quoi-que les facilitez pour le transport n'y soient pas en grand nombre. Il fournit à ses voisins du bled , du betail , des chevaux, & du bois à brûler outre ce qu'il retient pour l'usage de ses habitans en assez bonne quantité. Il est divisé entre le Roi & le Duc de Holstein. La ville capitale dont le Duché porte le nom, appartient au Duc de Holstein qui demeure tout auprez dans son Palais de Gottorp, l'un des plus delicieus sejours qu'on puisse voir dans tous les païs septentrionaux de l'Europe : il n'y a rien de plus plaisant & de plus Romanesque que

la



la situation de ce château. Il est bati dans une Ile entourée d'un beau & grand lac que fait la riviere de Sley, dont les bords elevez sont enrichis de beaux bois; les eaux sont claires & pleines de poissons, & les petits vaisseaux peuvent aller à la Mer Baltique & en revenir; car c'est là que cette riviere se décharge. Les jardins sont spacieux & faits avec beaucoup d'art & de dépense sur la pente d'une montagne qui est de l'autre côté du lac; ils sont bien disposez, & embellis de fontaines, de parterres, d'allées, & de jets d'eau, comme plusieurs des plus fameuses maisons de campagne d'Italie. Un beau & grand parc, ou plutôt une belle foret pleine de daims, de sangliers, & de toute sorte de bêtes sauvages, touche ce jardin, & est coupée par des allées fort-agréables.

Ce Palais du Duc de Holstein souffrit beaucoup pendant la disgrâce de son maître; car on ne se

G 3 con-

conta pas de laisser ruiner plusieurs enjolivemens, on les renversa même secrètement, & quelques uns disent que cela ne se fit pas sans ordre: mais depuis le rétablissement du Duc ils ont été reparés & remis dans leur première magnificence. Entre tout ce qu'il y a de remarquable: il ny a rien de plus beau qu'une belle Bibliothèque composée de plusieurs livres choisis que plusieurs Ducs de Holstein ont été long-tems à assembler. Elle s'est conservée, & en 1692 je la vis avec les autres raretés du lieu en bon état, & en train de s'améliorer encore.

Le Holstein est divisé entre les différentes branches dont cette maison est composée: tous ceux qui en sont décendus s'appellent Ducs de Holstein; & suivant la coutume d'Allemagne les puînez aussi bien que les aînez prenent la qualité de Princes. Les chefs & ceux qui sont

sont en possession des biens de ces différentes branches se distinguent seulement en ajoutant à la qualité de Princes les noms des lieux de leur résidence, comme le Duc de Holstein Ploen , Holstein Sunderbourg , Holstein Nerbourg , &c. & les Cadets se contentent du simple titre de Princes jusques à ce qu'ils possèdent une terre dont ils puissent ajouter le nom à leur qualité de Ducs ; mais le Roi de Danemarc qui est pareillement Duc de Holstein , & le Duc de Holstein Gottorp sont en possession de la plus grande partie de ce Duché qu'ils tiennent l'un & l'autre comme fief de l'Empire.

Les interets , & les jurisdictions de ces deux Princes sont tellement confondus dans ce Duché aussi bien que dans celui de Slesvvc , que les peuples ne savent qu'à peine de qui ils sont Sujets ; car souvent ils présent ferment de fidélité , & payent

G 4 tri-

tribut à l'un & l'autre. Il y a des villes & de bailliages dont le Roi & le Duc partagent les revenus , & où ils élisent conjointement les Magistrats tous les ans. Il y en a d'autres où ils les choisissent tour à tour ; de sorte que quand il survient quelques demélez entre ces deux Princes , les pauvres peuples sont étrangement divisez , & leur condition est des plus miserables ; car leur inclination penche du côté du Duc qui étant le plus foible trouve son avantage à les mieux traiter : mais la crainte les oblige à paroître dans les intérêts du Roi comme étant le plus fort , quoi que sa domination étant absolue soit par consequent plus dure.

Ce Pais est tres-abondant & tres-agréable ; il est parfaitement bien situé pour le commerce , car il est entre deux mers , & a de plus l'avantage d'être proche de l'Elbe & de Hambourg , qui étant une ville li-

libre , & par consequent une ville riche , fait beaucoup de bien aux terres que ces Princes ont dans son voisinage. Cela paroit assez par la prosperité toute visible dont jouissent les Pais & les peuples qui sont à une journée de cette ville au prix de ceux qui n'en sentent pas les influences parce qu'ils en sont éloignez. Les habitans du Holstein se vantent d'ordinaire que leur Pais ressemble à l'Angleterre , & disent qu'il est comme elle diversifié de montagnes , de prez , de bois , de rivieres , & de champs de bled ; ils se vantent aussi que nous tironz notre origine d'eux & de leur voisinage ; & que les peuples de ces quartiers là apellez Angles s'étant transplanté dans notre Ile , lui donnèrent en même tems le nom d'Angleterre.

Lorsque les Danois voyagent dans les Pais étrangers , ils aiment mieux se dire du Holstein , que du Danemarck,

marc, parce qu'ils croient qu'il est plus honorable d'être né dans des terres qui relevent de l'Empire qu'ailleurs.

Starmar & la Dithmarsie sont les plus proches de l'Elbe: ces Païs sont pour la plus part bas & riches , le terroir en est gras , & ressemble en plufieurs lieux à la Hollande soit pour la fertilité, soit pour les enjolivemens. Ces Païs profitent encore du voisignage de Hambourg, & de la riviere dont ils sont proches: ils ont de plus l'avantage de n'être pas éloignez de l'ocean , quoiqu'il soit quelquefois un voisin trop incommode , & qu'il inonde une grande partie des terres basses, non obstant les bancs & les digues qu'on a élevées pour le contenir.

Il faut remarquer comme un grand defaut naturel , que le Roi de Danemarc n'a dans tous ses Etats aucune riviere où puissent naviger des vaisseaux considerablement char-

chargez , car je ne mets pas l'Eyder au rang des rivieres navigables; & pour ce qui est de l'Elbe on doit plutôt la regarder comme l'une des frontieres & des limites de ses Etats, que comme une chose qui lui appartienne. Cela n'empeche pas neanmoins qu'il ne se soit souvent mis en devoir , & qu'il ne travaille encore de l'heure qu'il est , à établir une douane à Glucstad , ne desesperant pas qu'en profitant des besoins de l'Empire , & des dépenses où l'engage la presente guerre , il ne puisse l'obliger à consentir à cette douane malgré toutes les autres considerations: mais les Princes voisins , & les Anglois & les Hollandois , & sur tout la ville de Hambourg donneront difficilement les mains à une innovation si préjudiciable à leur commerce & à leurs interets.

Le Païs d'Oldembourg est pour la plûpart un païs plat & marécageux,

geux, & fort exposé aux inondations de l'oceau; les digues qui doivent le contenir dans ses justes bornes n'étant pas entrétenués. Il abonde en betail & il s'y élève un assez bon nombre de chevaux fort recherchez pour le Carosse à cause de leur couleur qui tire sur le jaune: ils ont d'ordinaire les yeux mauvais, le sabot delicat, & ne durent pas long-tems, ou sont incapables de soutenir un travail violent. La ville d'Oldembourg n'est pas grand' chose, & son chateau est fort delabré. Après la mort du dernier Prince Anthoine, ce Comté fut annexé au domaine de la Couronne de Danemarc.

Delmenhorst est un terroir plus élevé & assez bien boisé. Ces deux païs sont ensemble, & ses habitans sont mieux traitez, à cause qu'ils sont éloignés des autres Etats du Roi.

On ne peut pas dire grand' chose
de



de la Norvvege , si ce n'est qu'elle est divisée en deux grandes Provinces, qui sont Norvvege Meridionale & la Septentrionale , dont une petite Comté nommée Tempterland appartenant autrefois au Roi de Danemarc est aujourd'hui sous l'obéissance de la Suéde. Sa haute Excellence de Guldenleeuvv , car c'est la qualité, que les Danois lui donnent d'ordinaire ; est Vice-Roi, ou Stadholder , comme ils parlent , de toute la Norvvege. Elle est divisée en quatre *Stifts-Ampts*, ou grands Gouvernemens, qui sont Dronthem, Bergen, Christianie , & Larvvic. Les Gouverneurs sont le jeune Guldenleeuvv fils naturel du Roi d'à présent , Monsieur Stoefleet dernier Envoyé extraordinaire du Roi de Danemarc à la Cour de Suéde, &c. C'est un païs fort sterile qui ne produit ni assez de grains, ni assez de bœuf pour la subsistance de ses habitans, quoi qu'ils ne soient pas en grand

grand nombre à proportion de sa vaste étendue. Il y a des mines d'argent; mais la question est de savoir si l'on trouveroit son compte à les fondre. Les denrées qui viennent & qui peuvent se transporter sont du bois * de charpente de toutes les façons; & sur tout des sapins, de la morne seche, des mats pour les vaissieux, & du fer. Il y a de tout cela en assez grande abondance, & les Anglois & les Hollandois en achètent tous les ans argent contant la plus grande partie. La Norrvvege se distingue des autres Etats du Roi de Danemarc, en ce qu'elle produit des denrées propres à transporter en plus grande quantité qu'aucun des autres. Ses peuples sont actifs, laborieux, honnêtes gens, & les autres les estiment, & ils s'estiment eux-mêmes fort au dessus des Danois, qu'ils appellent par reproche *Jutes*.

Island

* Il est défendu de transporter du bois de chêne propre à mettre en œuvre.



Island & Feroe sont de misérables Iles de la Mer Septentrionale : Le bled ne croit dans l'une ni dans l'autre , mais elles produisent toutes deux bonne quantité de betail. On ne peut y faire aucun commerce qu'avec les Danois , & le jeu des échets y est fort commun. Il seroit digne de la curiosité d'un honnête homme de rechercher comment un jeu où il y a tant d'étude & tant de difficulté est allé jusques dans ces parties Septentrionales , & y est devenu si général.

Les comptoirs que le Roi de Danewarc a aux Indes Orientales & Occidentales sont estimez très-peu de chose ; cependant j'ai vu divers vaisseaux revenus des Indes Orientales à Copenhague assez bien chargé des Marchandises de ce País là ; & depuis le Roi a établi une compagnie où la plupart des personnes de qualité sont intéressées : mais il vaudroit bien la peine que les Royaumes

aumes & Etats qui ont intérêt à conserver dans les Indes & dans la Perse la bonne opinion qu'on y a des Européens: s'informassent en tems & lieu si la charge des vaisseaux dont je viens de parler, étoit un légitime produit du commerce, ou si c'étoit un bien qu'on eût aquis par d'autres moyens.

Voilà ce que j'ai jugé à propos de dire de la situation, de l'étendue, & de la qualité des terres & des Etats du Roi de Danemarc; ce qui en général revient à ceci, qu'ils sont d'une très-grande étendue, séparez & entrelassez, ne produisant qu'en petite quantité, les choses nécessaires à la subsistance des habitans, peu de denrées pour le marchand, & point de manufactures si nous en exceptons un peu de fer. Si ces défauts dans des Païs bien situés & assez fertiles sont naturels, ou occidentels en partie, c'est ce qui paroîtra mieux lorsque nous traiterons de la for-

forme du Gouvernement , de l'état présent des habitans, de leurs coutumes , & de leurs mœurs : mais comme ces dernières dépendent en quelque façon des autres , ce sera aussi par là que je commencerai.

CHAPITRE VI.

De la forme du Gouvernement.

L'Ancienne forme du Gouvernement de Danemarc étoit la même que les Goths * & les Vandales établirent dans la plûpart des lieux de l'Europe , où ils porterent leurs

con-

* Il est constant qu'au commencement les Rois étoient des Chefs de Républiques, & non des Rois de Royaumes ; mais depuis , un long usage a fait que les Peuples se sont accoutumez à une entière obéissance , précisément de la même manière qu'une plante ou un corps humain s'accoutument avec le temps à vivre dans un terroir & sous un climat qui ne leur sont pas naturels. Card. Bentivog. Relation des Provinces Unies des Flandres, Liv. 3.

H

conquêtes, & qu'on retient encore aujourd'hui en Angleterre en bien des choses. On a dit des Romains, que les Provinces qu'ils conquirent furent dedommagées de reste de la perte de leur liberté, parce qu'elles passèrent de la Barbarie à la civilité par l'introduction des arts, des sciences, du commerce, & de la politesse. Je ne scâi si cette manière de raisonner n'est pas plus pompeuse que solide; mais je scâi bien qu'on peut dire à beaucoup plus juste titre, que toute l'Europe est redevable aux Romains d'y avoir introduit ou retabli une forme de Gouvernement, qui surpasse de beaucoup tous les autres Gouvernemens du monde, qui nous sont connus. C'est aux anciens habitans de ce pais & des autres Provinces voisines, que nous devons les premiers Parlemens autrefois si communs, & que le siècle passé a fait disparaître par tout, excepté en Pologne, en Angleterre, & en Irlande.

Il



Il n'y a que trente deux ans que le Danemarc étoit gouverné par un Roi que tout le monde en général étoit en droit d'élire: car les païsans même y avoient leur voix, comme le reconnut le Roi Waldemar troisième par la fameuse reponse qu'il fit au Nonce du Pape , qui pretendoit sur lui une grande autorité. *Naturam habemus a Deo*, dit ce Prince, *regnum a subditis, divitias a parentibus, religionem a Romanâ Ecclesiâ, quam si nobis invides, renunciamus per presentes.* Les Etats du Royaume étant donc assemblez, devoient choisir pour leur Prince celui qui leur paroifsoit bien fait, vaillant, équitable, doux, affable, protecteur des loix, ami du peuple, sage, & revêtu des qualitez, qu'il faut pour bien gouverner, & pour remplir dignement l'importante dignité qui lui étoit confiée: on ne lassoit pas néanmoins d'avoir les égards qu'on devoit aux décendans des Rois

H 2

pré-

precédens. Si l se trouvoit quelque Prince dans la Ligne Royale doué des qualitez requises, ou qui fût en réputation de l'être, l'on se croyoit obligé de le préférer & de l'installer dans cette haute dignité; & lorsqu'ils croyoient avoir raison d'en user de cette manière, ils choissoient le fils ainé du Roi précédent plutôt qu'aucun des Cadets, soit qu'ils eussent égrad à la priorité de la naissance lorsque les vertus requises se trouvoient égales, soit qu'ils considérassent que les grands biens que l'ainé avoit hérités de son père, pourroient le mettre au-dessus des tentations de l'avarice ou de la malhonnêteté, & en état de pouvoir soutenir la dignité royale. Mais après un tel choix, s'il se trouvoit qu'ils se fussent trompez, & qu'ils eussent élevé sur le trône un cruel, un vicieux, un tiran, un avare, ou en un mot un ennemi de la prosperité de son peuple, ils en venoient à la déposition;

tion; quelquefois ils le banuisssoient, quelquefois aussi ils le faisoient mourir juridiquement, & lui faisoient rendre compte de sa conduite devant ceux qui representoient le corps du peuple: ou s'il arrivoit que voulant se maintenir par de mauvais moyens en vûë d'opprimer la liberté publique, & qu'en faisant des partis, en levant des troupes, ou en faisant des alliances, il fût devenu trop puissant pour être puni juridiquement, l'on s'en défaisoit sans autre cérémonie du mieux qu'on pouvoit, & l'on en choisiffoit incontinent un meilleur: quelquefois on prenoit son plus proche parent, quelquefois on choisiffoit un vaillant homme qui s'étoit exposé jusqu'à entreprendre de chasser ou de tuer le tiran, quelquefois aussi on élevoit un particulier de bonne réputation qui n'avoit peut être songé à rien moins qu'à une telle élévation.

Les fréquentes assemblées des E-

H 3

tats

MÉMOIRES DE
tats faisoient partie de la constitution
foudamentale du Royaume; tout ce
qui regardoit le Gouvernement se
passoit dans ces assemblées; les bon-
nes loix s'y faisoient; l'on y traitoit de
toutes les affaires qui concernoient
la paix, la guerre, ou les alliances;
l'on disposoit des grandes charges,
& les contrâcts de mariages, lors-
qu'il s'agissoit de marier quelqu'un
de la Famille Royale, &c. L'im-
position des taxes ou la demande
des dongratuits ne se faisoient que
par accident, & jamais il ne s'est
payé de tribut fixe, ni jamais on n'a
levé d'argent sur les peuples à moins,
que cela n'ait été nécessaire pour sou-
tenir une guerre dont ou ne pouvoit
se dispenser; & en ce cas, cela se
faisoit du consentement de la nation,
quelquefois aussi par voie de don-
gratuit pour grossir la dote d'une
Princesse de la Famille Royale. Les
domaines de la Couronne, les trou-
peaux du Roi, ses forêts, les servi-
ces

ces qu'il tiroit de ses créanciers qui cultivoient ses terres, &c. faisoient alors ses revenus ordinaires : car pour les droits imposéz sur les marchandises, c'est un revenu de nouvelle date qui s'est établi depuis ce tems-là. De sorte que le Roi vivoit comme nos Gentilshommes d'aujourd'hui, c'est-à-dire des revenus de son propre bien, & non de la sueur de ses sujets.

Sa principale fonction étoit de prendre garde que la justice fût administrée selon les loix, & souvent il étoit obligé de monter sur le tribunal & de la rendre lui-même: il devoit encore veiller au bien de son peuple, commander ses armées en personne lorsque l'Etat étoit en guerre, protéger l'industrie, la religion, les arts, les sciences; & il étoit de son intérêt aussi bien que de son devoir de se bien entretenir avec les Seigneurs & les Gentilshommes, & d'avoir soin de faire jouir

H 4 ses

Telle étoit l'ancienne forme du Gouvernement de ce Royaume, qui s'est soutenu sur ce pied là sans aucune alteration considérable , à cela prez que les nobles y étoient devenus un peu trop puissans ; & ce n'est que depuis trente deux ans que les affaires y ont changé de face, ce qui le fit en un instant. Depuis ce tems-là les Rois ont toujours été & sont encor souverains & absous , & l'on n'y remarque pas aujourd'hui les moindres restes de la premiere liberté. Les assemblées des Etats qui compofoient les Parlemens sont entierement abolies , & l'on ne s'y souvient non plus des noms d'Etats & de liberté , que s'il n'y avoit jamais eu rien de tel : au contraire le premier & le principal article de la constitution du Gouvernement present est , que *le Roi seul a le privilege d'expliquer la loi , & même d'y faire*

re les changemens qu'il jugera à propos.

Il n'y a point de gens sages qui ne sentent les conséquences d'une telle loi, qui sont les taxes fréquentes & arbitraires, ordinairement très-excessives, même en tems de paix ; n'ayant que peu ou point d'égrad à l'occasion qui les fait faire. De là vient, que les terres dans la plupart des lieux du Royaume, valent les trois quarts moins qu'elles ne valoient autrefois. Les lieux qui sont proches de la ville capitale, & sous les yeux & sous les mains du Gouvernement, pour ainsi dire, sont en plus mauvais état que les Provinces éloignées. Les Gentilhommes y sont pauvres, ce qui cause nécessairement une misère extrême chez les paysans ; la justice y est mal administrée lors que les favoris y ont intérêt, sans compter plusieurs autres maux dont on parlera plus particulièrement dans la suite, qui sont

H 5

les

les effets que produit toujours dans tous les Etats la puissance sans bornes lors qu'elle a trouvé le secrét de s'établir.

Et comme il paroît surprenant qu'un peuple libre & riche, comme étoient autrefois les Danois, ait pû se laisser persuader de se depouiller entierement de sa liberté, j'ai cru qu'il seroit tres à propos de faire voir comment & par quels degréz on est venu à bout d'un si grand changement & d'une revolution si extraordinaire. Je ne dirai rien que je n'aye appris de gens qui en ont été des témoins oculaires, & que je ne tienne de personnes qui y ont eu la principale part, & qui y ont fait un personnage considerable.

CHAPITRE VII.

*Comment le Royaume de Danemarc
est devenu héréditaire & absolu.*

À Prés la paix conclue entre les deux Couronnes du Nord l'an 1660, il falut un soin & un tems considerable pour réparer les desordres qu'une si terrible guerre avoit produits. Le Danemarc avoit été très-violemment ébranlé; & quoique la fureur de l'orage fut appaisée, l'agitation qu'elle avoit causée, ne laisloit pas de continuer, l'armée étoit toujours sur pié, & l'on ne pouvoit la congédier parce qu'on manquoit d'argent pour payer les arrérages qui lui étoient dûs; ce qui étoit cause que le soldat faisoit souvent des insolences, & qu'il opprimoit les bourgeois & le pavre peuple du plât-païs, que les malheurs qui suivent ordinairement la guerre avoient déjà ruinié en quelque

que maniere. Quoique les nobles fussent les seigneurs & les maîtres, cela n'empêchoit pas qu'ils ne fussent fort mécontents, & le Clergé n'étoit pas dans l'état où il auroit souhaité.

Pour remedier à ces maux & mettre quelque ordre aux affaires, il falloit de l'argent pour payer & pour congédier l'armée; c'est pourquoi le Roi jugea à propos d'assembler à Copenhague les trois Etats du Royaume, c'est à dire la noblesse, le peuple, & le clergé, ce qu'il fit au commencement du mois d'Octobre. Après une séance de peu de jours, pendant laquelle la noblesse à son ordinaire delibéra sur les moyens les plus faciles & les plus commodes de lever les sommes nécessaires sur les peuples, ne pensant à rien moins qu'à contribuer de leur côté à proportion de leurs bien, il survint divers démêlez qui furent suivis de part & d'autre de plusieurs expref-
sions

sions dures & facheuses. D'un côté les nobles vouloient maintenir leurs anciens priviléges qui étoient de ne rien payet par voie de taxe , mais seulement par contribution volontaire & paroiffoient trop roides dans un tems où le païs étoit épuisé , & qu'ils étoient en possession de ce qu'il y restoit de richesses, Il sembloit qu'ils avoient en vûe de profiter de la conjoncture non seulement pour se vanger , mais même pour étendre leurs priviléges aux dépens des deux autres Etats en leur imposant à plaisir de pesans fardeaux auxquels ils ne vouloient pas seulement toucher d'un de leurs doigts qu'autant qu'ils le jugeoient à propos. D'un autre côté , les Ecclesiastiques qui avoient soutenu les intérêts de la Patrie , & les bourgeois qui avoient vigoureusement defendu leur ville croyoient pouvoir prétendre avec justice à un nouveau merite , & qu'ils devoient au moins être considé-

siderez comme de bons sujets dans un Etat qu'ils avoient si vaillamment defendu. Ils representoient les grandes promesses qu'on leur avoit faites lorsqu'il avoit été question d'entreprendre quelque chose de perilleux, & avec combien de bonheur, ils l'avoient executé; ils exposoient qu'ils avoient delivré par ce moyen du joug des étrangers non seulement la ville de Copenhague; mais encore tout le Royaume, la Famille Royalle, & même ces nobles qui les traitoient à présent avec tant de dureté. Que par consequent ils croyoient qu'il étoit raisonnable que les sommes nécessaires fussent levées sur tout le monde a proportion des facultez de chacun, & que la noblesse qui joüissoit de toutes les terres devoit au moins payer sa part de ces taxes d'autant plus volontiers qu'elle avoit moins souffert dans la calimité commune, où elle avoit aussi fait moins d'efforts

forts pour en arrêter les progrez.

Cette maniere de raifonner ne fut du tout point du goût des nobles, & produisit de part & d'autre plusieurs animositez & plusieurs repliques aigres & facheuses; a la fin un des principaux senateurs nommé Otto Crege se leva, & dit fort en colere au president de la ville, que les communes ne comprenoient ni ne vouloient comprendre les priviléges de la noblesse , qui avoit été de tout tems exempte des taxes; qu'elles ne jugeoient guere bien non plus de leur véritable condition, & qu'elles n'étoient qu'autant d'esclaves ; (le mot Danois est *unfree.*) Qu'ainsi le meilleur parti qu'elles avoient à prendre , étoit de ne pas sortir de leurs bornes, & d'acquiescer à des moyens que l'usage ancien avoit autoriséz , & qu'ils étoient résolus de maintenir. Le mot *d'esclaves* déconcerta également les Ecclesiastiques & les Bourgeois , & fit mur-

murmurer tout haut dans la sale. Nanson president de la ville de Copenague, & orateur de la chambre des communes s'en étant aperçû, & voyant l'occasion favorable pour executer un projet concerté à l'avance, entre lui & l'Evêque, quoi qu'assez foiblement, se leva en colere de son siege, & dit en jurant que le peuple n'étoit pas *esclave* & qu'il ne voudroit pas à l'avenir être appellé ainsi par les Nobles à qui ils en donneroient bientôt des preuves à leur depens ; & sur cela rompant l'assemblée en desordre & sortant de la salle il fut suivi par tout le Clergé & les Bourgois; les nobles étant reftés seuls, pour consulter entre eux à loisir se separerent quelques temps après pour s'assembler dans une maison particulière proche la Cour. En même temps le peuple étant irrité au dernier point, & resolu d'executer ses menaces marcha deux à deux un Ecclesiastique, & un du peuple,

de-

depuis la grande salle jusques à celle des brasseurs qui étoit l'endroit le plus propre qu'ils pussent trouver pour s'assembler séparément des Nobles, l'Evêque de Copenhague & le President de la ville étant à leur tête. Ils crurent qu'il étoit nécessaire de chercher promptement les meilleurs moyens d'arreter l'orgueil insupportable de la Noblesse & d'améliorer leur propre condition: après plusieurs débats, ils conclurent qu'ils devoient aller voir le Roy, & lui offrir leurs suffrages & leur aide pour le rendre absolu, comme aussi pour faire que la Couronne fut heriditaire dans sa famille, laquelle jusques là avoit été élective. Ils se promettoient que le Roy leur auroit une si grande obligation pour ce service, qu'il leur accorderoit & confirmeroit tels priviléges qui les metroient au dessus d'esclaves. Quils sçavoient été jusques ici extrêmement bridés par la Noblesse;

blesse ; & qu'à présent ils connoissent leur propre force , (depuis qu'ils avoient les armes à la main & les soldats pour eux) pour executer ce qu'ils voudroient entreprendre ; qu'au pis aller , ils prendroient un maître à la place de plusieurs , & qu'ils supporteroient mieux le travail que leur imposeroit un Roy que celui de ses inferieurs ; ou que si leur condition n'étoit pas meilleure , au moins ce leur seroit une consolation d'avoir plusieurs compagnons ; outre la satisfaction de se vanger de ceux qui jusques icy ne les ont pas seulement maltraités , mais encore tout novellement insultés . Qu'ils connoissoient le Roy & qu'ils l'ont vu supporter avec une patience & une constance tout-a-fait admirable tous ses malheurs ; qu'ils étoient persuadés que c'étoit un Prince vaillant , qui a souvent exposé sa personne pour le public , & que pour cet effet ils jugoient

geoient qu'ils ne pouroient jamais assés faire pour lui temoigner leur reconnoissance qui est la seule chose que le peuple puisse faire lors qu'il a recû quelque faveur de son Prince.

A peine cela fut-il proposé qu'il fut accepté; il n'y eut que le temps qui n'étoit pas propre , car il étoit presque nuit , qui fit que l'on en-difera l'execution , mais l'on prit toutes les mesures pour le lendemain. Le Clerge fut celui qui fit plus d'intrigues dans ce changement de Gouvernement ; car ayant été tenu fort bas par la Noblesse il vouloit n'avoir point d'autre superieur que le Roy , dont il s'engageoit de maintenir le pouvoir par celui qu'il avoit sur la conscience du peuple , & attendoit avec raison que le Roy lui accorderoit une pareille faveur avec un plus ample pouvoir , que celui qu'ils avoit , puis qu'il leur étoit beaucoup obligé du sien pro-

I 2 pre;

sup



pre; & qu'à l'avenir leurs services seroient reciproques , puisque l'un avoit en son pouvoir la force & l'autre le lien de la Religion. Ce contract a subsisté jusques à présent à l'avantage de l'un & de l'autre parti.

Pendant tout ce temps là la cour n'ignoroit pas tout ce qui se passoit ; elle ne manquoit pas d'espions pour donner connoissance du mécontentement du peuple. Hannibal Seestede , homme rusé s'il y en eut un étoit le premier Ministre ; & l'Eveque Svvan avec Nanson Orateur des Communes étoient ses créatures : ils avoient autrefois formé en secret le dessein qui étoit sur le point d'éclater , quoy qu'ils n'eussent pas espéré de se promettre un si grand succès. Toute la nuit se passa en brigues & en messages ; on devoit entretenir la colere du peuple dans le même état ; on devoit encore faire que la resolution que

que l'on avoit prise la nuit precedente ne se relentit point & que l'on continuat jusques au lendemain dans la même resolution. La Reine qui étoit une femme d'intrigue & de grand courage , y travailla beaucoup en toute maniere , quand le Roy peut être difficilement porté à y consentir , soit que ce fut à cause de l'incertitude de l'évenement , ou bien par un sentiment d'horreur , de poursuivre un pouvoir absolu sur un peuple libre. Et quand il declara qu'à la vérité il consentiroit que la souveraineté fut conservée dans sa famille pourvû que ce fut par un consentement general ; mais que ce n'étoit pas son desir de devenir absolu ; & que ce n'étoit pas même le bien du Royaume ; qu'il étoit assuré qu'il ne feroit pas un mauvais usage d'un pouvoir qui n'est point limité ; mais que personne ne savoit pas quels successeurs il auroit ; qu'ainsi il étoit également

I 3 dan-

dangereux pour eux de donner , que pour lui de recevoir une autorité dont on pourroit abuser un jour à l'entiere ruine de la nation .

Mais la Reine qui étoit plus ambitieuse , qui souhaitoit qu'il demeura en repos , & qui vouloit travailler pour lui , rejetta ces reflexions soit qu'elles fussent vrayes ou apparen-tes , soit que la pieté ou la foiblesse du Roy les fit naître , en luy disant que le dessein étoit bien pris & qu'il avoit eu un effet assés heureux ; qu'il ne falloit pas arrêter sa bonne fortune ni celle de sa famille , en fin elle gagna tant sur lui qu'il parut consen-tir avec crainte , à ce que l'on desi-roit le plus , ayant cependant laissé par cette repugnance apparente un moyen de se reconcilier avec le peu-ple en cas que l'affaire ne réussit pas .

Pendant tout ce temps là les Nobles soit qu'ils eussent peu ou point du tout connoissance du dessein du peu-

peuple , qu'ils avoient coutume depuis long-temps mépriser & de tyrraniser , & qui ne croyoient pas qu'aucun mal leur peut venir de là, ne faisoient aucun cas de leur menaces ni de leur personnes , & ils s'imaginoient qu'ils s'en repentiroient le lendemain & qu'ils viendroient à un accommodement en consentant à tout ce que l'on leur demanderoit ; mais le dessein étoit plus secret qu'ils ne supposoient ; car non seulement le premier Ministre , mais encore quelques membres de leur corps qui avoient de l'emploi à la Cour , y étoient engagés. Le manque de precaution & de courage dans l'occasion , attira tout à coup sur eux ce malheur , tellement qu'excepté deux ou trois qui prirent plus de soupçon qu'à l'ordinaire & qui previrent ce qui pouvoit arriver , & qui aussi cette nuit même sortirent hors de la ville, tous les autres furent sans aucune crainte de danger jusques

311191

I 4

au

au moment que le mal étoit sans remede.

Schack Gouverneur de la ville fut gagné par la Cour, afin qu'il favorisa ce dessein, ce qu'il effectua mais non pas avec tant de bassesse que les autres; car quand le Roy à la première nouvelle de la resolution du peuple, promit ouvertement qu'il les declareroit tous libres pour reconnaissance d'abord que la chose seroit en son pouvoir, & que le peuple vouloit se reposer sur sa bonté, & sur l'accomplissement de sa promesse y étant porté par le Clergé qui disoit, que ce seroit une chose tout-a-fait mal-honnête d'exiger d'un Roi autre seureté que sa parole, toutefois Schack pressa beaucoup le peuple pour qu'il insista à demander cette promesse signée de la main du Roi, & à s'assurer de la recompense pour un present si considerable que celui qu'ils alloient faire, puisqu'ils avoient une si belle occasion entre leurs

leurs mains. Mais toutes ces raisons furent inutiles ; ils étoient en humeur de donner, & resolus de le faire genereusement, se reposant sur le Roi pour accomplir sa promesse ; de quoi du depuis , quoique trop tard , ils se sont souvent repentis.

Le lendemain au matin les Nobles s'assemblerent dans la chambre du Parlement , & les deux autres corps à la salle des brasseurs ; la resolution des communes ne peut pas étre si bien tenüe secrete que quelque vent n'en vint en même temps aux oreilles des Nobles ; mais à peine eurent-ils le loisir de considerer ce que l'on devoit faire dans cette occasion , qu'on leur vint dire que les communes venoient vers eux ; car l'Evêque & le President firent si bien leur parti & les presserent d'executer ce qui avoit été resolu le jour d'auparavant, qu'on jugea qu'on perdoit le temps qu'on n'employoit pas pour l'execution ; & qu'on combat

I 5 d'ac-

d'accord d'aller au Parlement & de communiquer aux seigneurs leur dessein , de demander leur consentement pour une chose si nécessaire au bien du Royaume. Ils marcherent deux à deux par les rües avec gravité & dans un grand silence , pendant que le menu peuple par des cris redoublés applaudissoit ce qu'ils alloient faire ; & dans cet état ils arriverent à la maison ou la Noblesse étoit assemblée qui eut à peine assés de temps pour les recevoir.

Le President Nanson fit une courte harangue , mettant en avant qu'ils avoient consideré l'état de la nation & qu'ils avoient trouvé que le seul remede aux maux qui la travailloient , étoit de rendre la Couronne hereditaire , & de donner au Roy plus de pouvoir qu'il n'avoit eu auparavant , que c'étoit la resolution que communes & le Clergé avoient pris ; que s'ils y vouloient donner leur consentement ils étoient prêts de

de les accompagner jusques auprés du Roi pour luy donner un pouvoir & une authorité absolue ; que s'ils ne vouloient pas y consentir ils y iroient eux mêmes & qu'on le fairoit sans eux ; qu'il étoit necessaire de leur donner sur cela une response prompte , par ce qu'ils avoient déjà fait avertir le Roy qu'ils y alloient , & que sa Majesté les attendoit dans la salle , c'est pourquoi ils desiroient d'être informés en peu de mots de ce qu'ils étoient resolus de faire

Une proposition si impreveüe & la maniere de la communiquer surprit generalement les seigneurs ; il falloit voir ceux qui peu des jours auparavant s'estoient montrés si fiers , devenir en un moment complaisants,&decouvrir leur crainte par leurs paroles & par leurs contenances comme ils avoient fait autrefois leur arrogance. Ils ne virent pas le mal que lors qu'il étoit inévitables ;
on

on ne leur donnoit pas le loisir de consulter ; c'étoit une chose dangereuse de refuser leur consentement ou de le differer. C'étoit un chagrin insuportable de renoncer au pouvoir qui les charmoit tant , & de mettre sur leur col un joug si pesant : mais ils voioient qu'ils ne seroient pas long-temps maîtres. Les Communes étoient armées , l'armée & le Clergé étoient contre eux ; & ils connurent trop tard que ce qu'ils avoient consideré seulement , que comme l'effort d'un multitude inconstante & écervelée , étoit conduit par des têtes plus sages & soutenu par des recompensés de la Cour , possible même par quelques uns de leur corps ; ils se soupçonoient les uns les autres , personne ne sçavoit si son voisin n'étoit pas dans la conspiration contre la liberté publique. Il est aisé de s'imaginer de quelles pensées chagrines ils furent tout à coup travallés , ils ne s'attendoient pas

pas à un coup si terrible : mais il falloit donner promptement une réponse. Celui qui pensoit a la faire n'osoit pas ; car ils étoient assemblés dans une ville fortifiée , éloignés de leur païs (où ils avoient gouverné comme des petits Princes) & en la puissance de ceux qui pouvoient & qui voudroient assurement se vanter s'ils paroissoient des-obéissans. Le meilleur expedient étoit de paraître consentir à ce qu'ils ne pouvoient arrêter. Ils répondirent qu'ils approuvoient la proposition que les Communes leur avoit fait , mais que la maniere démandoit des formalités requises ; que dans une affaire de si grande importance il falloit auparavant deliberer ; qu'ils ne pourroient que prendre en mauvaise part , si les Communes arrêtoient une resolution de si grande conséquence sans le moindre avis de la Noblesse , qui étoit le premier état du Royaume ; qu'ils aspiroient aussi à

à cette honneur de donner au Roi & à sa posterité un présent si important, mais qu'ils souhaitoient qu'on proceda dans cet affaire avec la solemnité & la gravité qu'il demandoit ; qu'il n'étoit pas raisonnable qu'une chose de si grand poid peut avoir la moindre apparance d'un tumulte, ni qu'il parut quelle avoit été faite phûtôt par force que par un choix libre. La conclusion de tout cela fut qu'ils esperoient que les Communes en differeroient pour quelque temps l'execution, & qu'en même temps ils consulteroient avec eux, jusques à ce que l'affaire eut été faite par ordre & d'un consentement unanime comme aussi à leur avantage reciproque.

Le President le refusa avec empörtement & répondit que c'étoient des defaites pour gagner temps, que les Seigneurs pouvoient être dans un état à rendre inutiles les intentions des communes ; que l'affaire étoit

étoit déjà arrêtée , que la resolution en étoit prise ; qu'ils n'étoient pas venus pour examiner , mais pour metre en execution ; qu'ils étoient prets si les Nobles vouloient se joindre à eux ; que s'ils ne vouloient pas ils feroient ce que l'on devroit faire , & qu'ils ne doutoient pas que sa Majesté n'en profitât.

Pendant ces disputes les seigneurs , deputerent un de leur corps en secret pour informer le Roy , que les communes étoient à present à leur chambre & qu'elles avoient fait des propositions hors des formes , mais qui étoient telles qu'ils y donneroient plutôt leurs consentement que d'y étre contraires. Qu'ils étoient prêts de se joindre à elles pour offrir la Couronne hereditaire à sa Majesté & aux males de sa famille ; mais qu'ils souhaitoient qu'on proceda de la maniere que meritoit un affaire de cette consequence , sçavoir par des conferences & des de-libe-

liberations , afin qu'il parut que c'étoit plutôt un effet de leur juste sentiment pour la valeur & la conduite de sa Majesté , qu'une émotion subite d'une assemblée tumultueuse.

Le Roy repondit avec une grande douceur comme si cela ne le touchoit pas , qu'il leur étoit bien obligé pour leur dessein envers lui & la famille Royalle ; qu'il esperoit que ce qu'ils étoient sur le point de faire tendroit au bien de la nation ; mais qu'il ne lui seroit pas tant agreables s'il n'y avoit que les males qui heritassent la Couronne , que si on la donnoit sans limitation ; que ce n'étoit pas chose nouvelle que des femmes eussent gouverné en Danemarc , & que leur gouvernement n'avoit pas été malheureux dans les Royaumes voisins ; qu'ils devoient considerer que puisque c'étoit un present qu'ils vouloient faire , il ne vouloit pas le leur prescrire , mais

mais qu'il ne pouvoit pas l'accep-
ter à moins qu'il ne fut plus gene-
ral.

En même temps les Communes
devinrent impatientes ; la réponce
qu'on leur donna ne les satisfaisoit
point , & les Seigneurs n'étoient pas
encore entierement resolus d'y con-
sentir ni même ils n'étoient pas prêts
à les y accompagner par ce qu'ils ne
scavoient pas quel succès auroient eu
ceux de leur corps , qu'ils avoient
envoyé pour sonder quelle étoit l'in-
tention de la Cour. Cet pourquoi
le Clergé & les Bourgeois ayant à
leur tête l'Evêque & le President al-
lerent au palais ; le premier Ministre
vint à leur rencontre & les conduisit
dans la salle d'audiance où peu de
temps après le Roi vint. L'Evêque
fit un long discours , s'étendit fort
au long , sur les loüanges du Roy ,
& sur les raisons pour lesquelles ils
étoient venus lui rendre leurs re-
spects , & finit en lui offrant au nom

K des

des deux corps qui étoient les plus puissans & les plus nombreux la Couronne hereditaire dans sa maison & un pouvoir absolu avec leurs bourses, en cas que quelqu'un voulut arrêter un dessein si louable & si nécessaire pour le bien du païs. Le Roi leur respondit en peu de mots. Qu'il les remercioit , & qu'en cas qu'un consentement general confirma leur bonne volonté il accepteroit le present qu'ils lui faisoient; mais que le consentement des Seigneurs étoit nécessaire dont il s'affuroit , puis qu'ils avoient le temps de le lui offrir avec les formalités nécessaires qu'il assuroit les Communes de sa protection Royalle ; qu'il n'oublie-roit pas leur affection , qu'il les delivreroit de leurs maux ; qu'il avanceroit ses sujets qui s'étoient comportés si vaillamment , & qui lui avoient rendu de si bons offices . Il finit par cet avis de continuer leur session jusques à ce que les matieres eus-

eussent été mises en leur perfection & qu'il peut recevoir leur présent avec les solemnités convenerables; & sur cela il les renvoya.

Mais pendant tout ce temps là les Seigneurs furent dans des grands troubles ; ils voyoient que les Communes étoient allées voir le Roy sans eux ; ceux de leur corps qu'ils avoient dépeché au Roy rappor-toient , que leur proposition de rendre la Couronne hereditaire pour les mâles, n'avoit pas été bien receûue par ce qu'il avoit en veüe un plus grand avantage ; qu'on ne regardoit leur offre que comme venant des personnes qui n'auroient rien donné s'ils l'avoient pû faire ; qu'on cro-yoit qu'ils pretendoient qu'on leur eût de l'obligation en donnant une partie , quand il n'étoit pas en leur pouvoir d'empêcher qu'on n'eut le tout. Dans cette irresolution ils se separerent ; & depuis ils s'assemblerent sur une autre occasion à midi,

K 2 &

Monfieur le Senateur Schele un des principaux du païx devoit être enterré avec grande pompe l'après midi ; son corps avoit demeuré quelques mois sous un lit de parade , & suivant la coutume tous les Seigneurs qui étoient à la ville devoient assister à ses obseques ; on choisit le temps auquel le Parlement devoit s'assebler , pour faire cette ceremonie , parce qu'alors tous les Nobles étoient ensemble ; & on prepara un magnifique diner suivant ce que l'on pratique en des pareilles occasions : au milieu du repas un officier vint dans la chambre ; & quelques emissaires des principaux , qui rapporterent que les portes de la ville étoient fermées , & qu'on en avoit porté les clefs à la Cour. Car le Roy ayant été informé par le Gouverneur que deux ou trois Senateurs s'é-

s'étoient sauvés secrètement la nuit
precedente, & comme il avoit resolu
de n'en laisser échaper aucun des
filets, qu'ils n'eussent fini cette af-
faire, il donna ordre le matin au
Gouverneur de fermer les portes &
de ne laisser entrer ni sortir personne
sans un ordre. Le Gouverneur en-
voya un billet au Major de la ville,
pour le mettre en execution; qui
d'abord qu'il l'eut ceçû, il vint à la
maison où ils étoient assemblés & le
mit sur la table entre les Senateurs.
Cette terrible nouvelle que l'officier
portoit fut d'abord dite tout bas à
toute la compagnie, qui s'adressa à lui
pour connoître le dessein d'un pro-
cedé si peu accoutumé dans le temps
d'une assemblée generale; ils lui de-
manderent qu'elle étoit leur desti-
née, s'ils devoient être massacrés ou
ce qu'on vouloit faire d'eux? le Ma-
jor de la ville répondit doucement,
qu'il n'y avoit aucun danger pour
eux, qu'un Roi aussi bon que sa-

K 3

Ma-

Majesté ne prendroit pas des mesures si violentes contre eux ; quoi qu'à la vérité il eut donné lui même ordre de fermer les portes ; & que personne ne sortit hors de la ville sans permission , mais que cet ordre ne devoit pas les detourner & les empêcher de finir les ceremonys & de poursuivre les affaires publiques aussi bien que les particulières. Il ne falloit que la confirmation de cet officier pour renverser tous les desseins des Nobles ; la crainte de perdre leur vie leur ôta toutes les pensées de leur liberté. Ils dépêchèrent d'abord des personnes tant à la Cour qu'aux Communes pour leur faire sçavoir qu'ils étoient disposés à condescendre à ce qu'on leur avoit proposé , & les assurer qu'ils étoient prêts de consentir à tout ce qu'on leur pourroit demander.

Mais le Roi , qui jusques ici avoit si bien commencé & joué le jeu, resolut de le poursuivre jusques au bout ,
 &

& ne voulut point souffrir qu'on ouvrit les portes , avant qu'on eût arrêté toutes les ceremonies de l'instalation , & qu'on ne lui eut fait hommage en dûe forme ; c'est pourquoi il leur ordonna de rester jusques à ce qu'ils lui eussent prête serment de fidélité , & qu'ils se fussent dépouillés de tout le droit , aussi bien que du pouvoir en la presence du peuple & de l'armée , afin qu'ils ne fissent naître à l'avenir quelques desordres.

On employa trois jours pour préparer toutes les choses nécessaires pour cette heure fatale , dans laquelle ils devoient faire dans les formes un acte de resignation de leur liberté ; on dressa des échafaus dans la place devant le château , & on les para de tapisseries ; les Soldats & les Bourgeois eurent ordre de paroître en armes chacun sous ses Officiers : & le 27 d'Octobre au matin quand tout fût prêt le Roi , la Reine , & toute

K 4 la

la famille Royalle monterent sur un theatre dressé dans ce dessein, & s'étant placés dans des chaises de parade sous des dais de velous ils reçurent publiquement l'hommage de tous les Senateurs, de la Noblesse, du Clergé & des Communes ; & le firent en se mettant à genous. Le serment qu'ils étoient obligés de faire étoit conceu en ces termes.

Moy A. B. promets & declare que je serai franc & fidele à V. M. comme à mon tres bon Roy & Seigneur comme aussi à toute la famille Royale ; que je ferai mes efforts pour avancer en toute chose le pouvoir de V. Majesté , & que de tout mon pouvoir je vous defendrai de tout peril & malheur ; & que je servirai fidelement votre Majesté , comme un homme d'honneur & un subjet le doit faire ainsi Dieu me soit propice.

Ils furent tous contrains de pronon-

noncer tout haut ce serment, & quelques personnes de qualité qui étoient malades , ou qui en faisoient semblant y furent portées dans des chaises. Entre tant de gens Gersdorff un des principaux Senateurs fut le seul qui ouvrit la bouche en faveur de leur liberté expirante , & qui dit qu'il esperoit & qu'il croyoit que sa Majesté n'avoit en veüe que le bien de son peuple , qu'il ne les gouverneroit pas à la maniere des Turcs, mais qu'il souhaitoit que ses successeurs suivissent l'exemple que sa Majesté leur mettroit indubitablement devant les yeux , & qu'ils se servissent de ce pouvoir sans bornes pour le bien & non pas pour la rui ne de leurs subjets. Aucun de tous les autres ne dit pas un mot & ne parut pas même murmerer le moins du monde de ce qu'on avoit fait ; & cecy est remarquable qu'entre tant de grands hommes, qui peu de jours auparavant paroissoient avoir un

K 5 cœur

ceur digne de leur naissance & de leur qualité , il n'y en eut aucun qui eut le courage durant les trois derniers jours de s'opposer en quelque maniere ou pàr remontrance ou autrement à ce que l'on alloit faire. Et j'ai oui dire à des personnes fort éclairées & qui etoient alors près du Roi que si les Nobles avoient eu tant soit peu de courage à defendre leurs privileges , le Roi n'auroit pas poussé sa pointe si loin que de souhaiter un pouvoir arbitraire ; car il étoit dans des doutes continuels touchant l'évenement , & commençoit à chanceler dans ses resolutions : tellement qu'ils perdirent leur liberté faute de paroître.

Ceux qui avoient fait hommage allerent du Theatre au Parlement , où les Nobles furent tous appellez chacun par leur nom , & on leur commanda de signer la Declaration cy-dessus mentionnée , ce qu'ils firent.

Ainsi



Ainsi cette grande affaire fut finie ; & dans quatre jours le Royaume de Danemarc passa d'un état peu différent de l'Aristocratique à un Monarchique. Les Communes ont du depuis experimenté que le joug d'un Prince absolu pour foible qu'il soit est toujours plus pesant que celui de plusieurs Nobles. La seule consolation qu'on leur a laissé est de voir leurs premiers Tyrans dans une plus miserable condition qu'eux mêmes ; pendant que tous les citoyens de Copenhague ont obtenu par là ce vain privilege de porter l'épee ; si bien qu'à présent il n'y a aucun savetier ou barbier qui sorte sans la porter au côté quelque pauvre qu'il soit. Le Clergé qui ne fait jamais des marchés qu'il ne lui soient avantageus , est le seul qui y a gagné ; & il est toujours plus avancé par la Cour comme étant le premier qui la élevée à cette puissance & qui retient le peuple dans

Il étoit juste que la Cour recom-
pença les principaux auteurs de ce
changement ; c'est pourquoi nonob-
stant le manque general d'argent
Annibal Seestede eut un present de
200000 écus. L'Evêque Svvan fut
fait Archevêque & eut 30000 écus.
Le President Nanson 20000 écus.
Le peuple eut la seule gloire d'a-
voir forgé ses chaines & d'obeir
sans reserve , & c'est un bonheur
qu'aucun Anglois , à ce que je
crois, ne leur envie.

CHAPI-

CHAPITRE VIII.

*L'Etat, les Coutumes & le Naturel
du peuple.*

Toutes ces choses dependnet tellement de la nature & du changement du Gouvernement , qu'on voit aisement qu'il faut que la condition presente de ces peuples soit tres malheureuse , au moins il paroît ainsi à un Anglois que le voit mieux peut étre que ceux qui le souffrent: car la servitude , comme une maladie devient si familiere qu'elle ne paroît pas étre ni un fardeau ni une maladie; elle produit une sorte de paresse & defaut de courage qui mêle les hommes hors d'esperance & de crainte : elle abat l'ambition & les inclinations turbulentes aussi bien que les bonnes qui engendrent la liberté; & donne au lieu de la liberté une sorte de plaisir triste d'étre sans soin & sans sentiment.

Au-

Autrefois & même depuis le dernier changement arrivé dans le Gouvernement, la grande & la petite Noblesse (car il n'y a point icy de distinction) vivoient dans une grande abondance & dans un grand bonheur ; leurs maisons dans les Provinces étoient spacieuses & magnifiques ; elles y recevoient généreusement les étrangers parce qu'elles avoient tout en abondance. Les Nobles vivoient pour la plûpart ches eux , & depensoient leurs revenus avec leurs voisins & leurs fermiers, de qui ils étoient considerés & respectés comme des petits Princes. Dans le tems de la convocation des états ce qui arrivoit une fois l'an , ils alloient visiter le Roi avec un train aussi grand que le sien, ils mangeoient souvent avec lui ; & dans les contestations sur les affaires publiques leurs suffrages étoient d'un grand poids & l'emportoient ordinairement : car les Communes consentoient

toient volontiers qu'ils les reglaſſent par ce quelles dependoient d'eux. Dans la fauite du temps cet excés de pouvoir comme vous avés veu rendit la pluspart d'eux inſolents, ce qui fut la premiere occaſion de leur cheute & de la perte de la liberté de tout le païs. Tellement qu'à preſent ils ſont plongés dans une condition tres basſe, & que tous les jours ils diminuent tant en nombre qu'en pouvoir ; leurs biens payent à peine les taxes qu'on y a mifes ce qui fait qu'ils oppriment leurs pauvres fermiers afin qu'ils gagnent quelque chofe de plus pour leur propre ſubſtanſe. Même quelques gentils-hommes d'honneur qui avoient autrefois de grands biens m'ont aſſeuré qu'ils ont offert de livrer au Roy des grands Domaines qui'ils avoient dans l'Ile de Zeeland plutôt que d'en payer les taxes ; ce q'on ne voulut pas accepter quoi qu'ils l'en preſ-

pressassent extremement. Et sur la raison que j'en demandai on me dit que les biens de ces gentilshommes qui avoient fait cette offre étauts dans d'autres endroits où les revenus montoient à plus que la taxe , devoient payer la taxe pour quelque autre bien appartenant aux mêmes personnes en cas que celuy ci ne le put ; si bien qu'on a vû quelques gens dire avec une grande joye que le Roy avoit été si genereux & si bon que de leur ôter leur bien.

Par ce moyen & par plusieurs autres , beaucoup des anciennes familles sont tombées en decadence ; leurs maisons de Campagne qui étoient comme des palais étant ruinées ils sont forcés de vivre chétivement & obscurement dans quelque coin ; à moins que leur bonne fortune ne leur procure à la Cour quelque employ ou civil ou militaire , qui est la seule chose qu'ils ambitionnent le plus. Cela étant à la vérité

verité très nécessaire pour assurer à leur famille quelque entretien passable & pour les mettre à l'abri des vexations & des injustices des Collecteurs. Les emplois civils sont en petit nombre & de peu de revenu, comme il arrive dans un pauvre païs gouverné par une armée, tellement qu'il y en a peu qui ayent de quoi vivre par ce moyen ; & que le plus grand nombre soufre patiemment chez soi la pauvreté ; où en peu de temps leur esprit & leur bien vient si petit qu'à peine à leur discours , ou à leur air pourroit on croire qu'ils soient gentils-hommes.

Dans ce païs les richesses & la valeur étoient autrefois les seuls titres de Noblesse ; ils ne prenoient aucun degré ni aucunes lettres du Roy. Mais dans ces dernieres années on a donné quelque petits titres de Baron & de Comte aux favoris pour suppléer au manque de

L riches-

richesses ; par ces titres ils n'ont pas les mêmes privileges que les nôtres ont en Angleterre mais ils se contenenent d'un petit air vain qui les distingue du commun. Il n'y en a pas à ce que je crois plus de quinze où de vingt. Ceux cy sont tels , qu'ils sont fort accommodés de biens & sont même obligés afin de se conserver , de frequenter la Cour comme aussi tous ceux qui ont dessein de vivre & d'avoir du pain à manger.

C'est la seule Noblesse avec 'titre qui a la liberté de faire sont Testament & de disposer de quelque partie de ses biens contre les lois , pourvû que le Testament durant la vie du Testateur ait été approuvé & signé du Roy & alors il est bon & valable.

Il est fort inutile de dire qu'icy il n'y a personne qui vende ou achete de terres ; car là où le bien est à charge il y à peu d'acheteurs , aussi je

je ne me souvien pas qu'on ait aliené pour de l'argent, durant que j'y ay demeuré, quelques terres, excepté quelques biens que la Reine acheta, & elle donna 16000 écus, de ce qui trente ans auparavant avoit été estimé 60000 écus. A la verité il y a quelques personnes qui prenent des terres du Roi pour l'argent qu'ils ont prêté à la Couronne, & entre ceux là j'ay oui dire à Monsieur Texera riche Juif de Hambourg, & à Monsieur Marseilles Marchand Hollandois qui s'étoit autrefois établi à Copenhague, qu'ils furent forcés de prendre des terres ou de perdre ce qui leur étoit dû & qui montoit à quelques cents mille écus. Cependant ces terres quoique de grande étendue & fertiles leur rendoient si peu à cause des taxes, qu'ils les cederoient volontiers, comme on m'a dit, pour la quatrième partie du principal.

Quoy qu'il en soit si quelqu'un
L 2 avoit

avoit le dessein d'aller demeurer en un autre endroit & qu'il trouva quelqu'un qui voulut acheter son bien, la loi est que la troisieme partie de l'argent reviendra au Roy ; & à la verité si les lois n'étoient pas severes contre l'alienation des biens il est à croire que les Possesseurs , à la premiere occasion ; quitteroient le païs.

Le Roy s'attribue le pouvoir de marier les heritiers & les heritieres de quelque consideration , comme on le pratique en France non qu'il y ait quelque loi sur ce sujet mais sur peine de sa disgrace.

Les emplois militaires sont autant recherchés par la Noblesse du païs que les Civils , par la même raison que la Pretrise l'étoit entre les Juifs & cela pour avoir du pain. Car c'est un seur moyen de trouver de soldats aussi long-temps qu'il aura des gens dans le Royaume d'imiter le Roy de France dans ce qu'il
pr-a-

pratique, & de rendre comme luy la Noblesse pauvre & le negoce sans aucun profit & honneur ; par ce moyen les gens de qualité & la moitié de la nation se mettant dans la servitude s'employeront à mettre les autres dans les fers.

Cependant en Danemarc ceux du païs sont moins estimés que les étrangers & sont plus éloignés des emplois, soit à cause que la Cour croit quelle peut mieux se confier aux étrangers dont elle fait la fortune qu'à ceux qui descendent de ceux dont elle a ruiné leur fortune, ou bien qu'elle croye que leur courage s'est affoibli avec leur bien & leur liberté, ce qui se voit clairement dans le commun du peuple ou pour quelque autre raison ; quoy qu'il en soit c'est une chose certaine que les charges tant militaires que civiles sont plutôt données aux étrangers qu'aux gens du païs. On remarque aussi que dans les emplois

L 3 on

on prefere les personnes de mediocre fortune & de mediocre naissance à ceux d'une plus relevée , tellelement qu'on voit dans les emplois les plus lucratifs & les plus honorables des gens qui ont été autrefois valets ; & ceux ci font mieux exécuter la volonté & le bon plaisir du pouvoir arbitraire , aussi leur fait-on des grandes caresses . De plus dans l'avancement de telles personnes il y a encore un autre avantage , qui est qu'après qu'ils se sont enrichis par extorsion & qu'ils ont succé le sang du peuple & que l'on crie contre eux , la Cour peut facilement preferer ces sanguinaires en jettant le blame sur eux sans s'exposer au mecontentement de la Noblesse & d'une vingtaine de personnes qui sont leurs parens & alliés . La difficulté qu'il y a de se procurer un entretien consolant & le peu de seureté qu'il y a de jouir de ce que l'on a amassé par industrie sont la cause de la prodiga-

galité non seulement de la Noblesse, qui est un peu plus aisée mais encore des Bourgeois & des Paisans; ils sçavent qu'ils ne vivent que du jour la journée , aussi dés qu'ils ont gagné quelque chose ils le dépencent. Ils vivent aujourd'hui comme dit le Poète sans sçavoir que ce qu'ils ont à présent , leur peut être ôté demain. C'est pourquoi la dépence en carrosses ; en trains , en habits &c. n'est pas plus commune ni plus excessive à raison des revenus, en aucun endroit qu'icy. L'épargne est souventfois non seulement la cause, mais encore une marque de richesses ; plus un riche a , plus il tache d'acquerir des biens & d'augmenter son fond. Mais icy le courtisan n'achete pas des terres; il mèt son argent sur la banque d'Amsterdam ou d'Hambourg ; le Gentilhomme dépence d'abord sur lui ou pour ses plaisirs tout ce qu'il a gagné de peur qu'il a de passer pour

L 4 riche,

riche , ou qu'on ne lui ôte par des taxes , avant qu'il l'ait beau ou mangé . Le marchand & le bourgeois font le même & ne subsistent que par le credit , icy il y a peu de gens riches de 100000 Rixdales . Dès aussitôt que le païsan gagne une Rixdale il la dépense le plutôt qu'il peut en brandevin , a moins que son maître dont il est esclave ne le vienne à scavoir & qu'il ne la lui ôte ainsi .

*Torva leana lupum sequitur , lupus
ipse capellam.*

Les villes & villages marchands , si l'on en excepte Copenhague dont la situation & le port l'enrichit un peu malgré ce mauvais usage , sont tombés en decadencé . Les bourgs qui autrefois prêtoient dans des occasions extraordinaires des grosses sommes au Roy & qui fournisoient les Hollandois tous les ans de dix à

à douze vaisseaux chargés de grains, ne peuvent pas à présent lever 100 Rixdales , ni charger un petit vaisseau de seigle comme on le peut prouver par Kiog, petite ville maritime , qui du temps de Chrétien IV. levoit pour le service du Roy dans 24 jour 200000 Rixdales ; cependant j'ay oui dire que dans la dernière taxe les collecteurs furent contrains de prendre de cette ville comme aussi des autres en la place de l'argent, des vieux lits de plume , des bois de lits , des pots de cuivre, de la vaisselle d'étain, des chaises de bois , ce qu'ils ôterent de force à ceux qui ne pouvoient pas payer , & on les priva de tout ce qui est nécessaire pour l'usage de la vie.

On a taché d'introduire quelques manufactures non pas tant dans la veüe de faire du bien au public que d'enrichir quelques courtisans & quelques gens de grande qualité qui

L 5 en

en sont les entrepreneurs & qui espèrent d'y faire des grands profits. Les principales sont celles de la soye & des verres à boire mais en fort peu de temps elles sont venues à rien. Car c'est une règle très sûre que les métiers ne sont pas poussés dans les endroits où il n'y a pas des récompenses & du profit, & où ce que l'on possède n'est pas à couvert, & où enfin le crédit des sujets est autant petit que leurs richesses sont incertaines.

Si c'est là la condition du Gentilhomme & du Bourgeois, quelle peut être celle du pauvre païsan ? dans la Zéland ils sont aussi esclaves que les Negres dans les Barbades, mais avec cette différence que leur nourriture n'est pas si bonne. Ni eux ni leur postérité ne peuvent pas quitter la terre à laquelle ils appartiennent. Les Gentilshommes comptent leurs richesses par la quantité de païsans comme nous ici par la

la quantité du betail , & plus ils en ont plus ils sont riches. En cas de vente ils sont vendus comme appartenans au franc fief justement comme nous faisons des arbres propres à la charpante. On ne compte pas ici par nombre d'argent mais par nombre de païsans qui appartiennent au proprietaire avec tout ce qu'ils ont. Le corps des riches païsans qui est puissant en Angleterre n'est pas connu en Danemarc ; mais ces pauvres esclaves après qu'ils ont fait tous leurs efforts à lever les taxes du Roy , doivent donner le surplus aux maîtres des terres qui sont aussi pauvres qu'eux. Si un de ses pauvres miserables se fait connoître laborieux , s'il tache de vivre un peu mieux que ses camarades , & s'il a reparé sa me-tairie en la rendant plus commode, plus agreable ou plus belle , on le fait passer de cette ferme dans un autre depourveüe de tout & miserable,

rable , afin que son maître avare ait plus de rente , en placant un autre dans la terre qui à été ainsi ameliorée , tellement que dans quelques années il y aura icy apparemment peu ou point du tout de maiterries , quand celles qui sont déjà bâties seront tombées par l'age ou par la negligence.

Le quartier & la paye du soldat est un autre Grief. Ceux qui scavent qu'elle incommodité c'est d'être toujours tourmenté par un insolent locataire qui domine partout où il demeure conviendront d'abord que c'est un malheur insuportable. Et quoique ce Pais ait de la disposition à être bien peuplé , les femmes étant extrêmement secondez , ce que l'on prouve par la grande quantité de peuples qui sortirent autrefois de ces quartiers & qui coururént toute l'Europe. Cependant il est à présent mediocrement peuplé ; car les chagrins de l'esprit , la mauvaise
nour-

nourriture & la pauvreté sont des grands obstacles à la generation. Autrefois les Païsans vivoient tres heureux ; il y avoit peu de familles qui n'eussent une ou deux grandes pieces de vaisselle d'argent sans compter les cuillers d'argent , les bagues d'or & quelques autres jouets d'enfant d'argent , ce qu'ils aiment encore aujourd'hui passionnement , (& quand ils ont quelque argent ils le depencent en des telles choses parce qu'ils n'osent pas le garder , l'inclination de depencer étant à present si generale ,) mais aujourd'hui c'est une chose rare de trouver dans la maison d'un païsan quelque chose faite d'argent , ou à la verité quelque autre utensile de valeur , à moins que ce ne soit des lits de plumes qui sont ici tres bons , & en plus grande quantité qu'en aucun autre endroit que j'aye vu; ils s'en servent non seulement pour y dormir dessus , mais encore pour se couvrir.

En-

Entre toutes les charges qu'on a mises sur les pauvres païsans, celle-ci me paroît la plus grande, qui est l'obligation où ils sont de fournir des chevaux & des chariots au Roy, à toute la famille Royale & à toute leur suite, & pour leur bagage quand il va faire quelque voyage ou dans le Jutland ou dans le Holstein, ou l'Île de Zéeland, même quand il ne va qu'à Fredericksbourg & à Yagersburg. Alors tous les païsans qui sont proche la route ou dans ce territoire, sont avertis d'attendre avec leurs chevaux & leurs chariots, dans des certains endroits où ils se relevent les uns & les autres, & c'est toujours à leurs propres frais pour les hommes & pour la nourriture des chevaux durant deux ou trois jours, sans qu'on aye égard à la saison qui est ordinairement celle de la moisson ou sans prendre le tems le plus commode à ces pauvres miserables

Je



Je les ay souvent vû avec cent chariots attendant l'arrivée de la Cour & deplorant leur mauvaise fortune, & d'abord que le Roy & ses carrosses sont arrivés avec ceux des autres personnes de qualité on les attelé de six ou huit chevaux (car ils ne sont pas plus hauts que des veaux) & chaque laquais prend un païsan & un chariot pour son propre usage , & alors si le pauvre païsan ne consent à tout & ne le souffre patiemment sans repliquer un mot , il est battu & maltraité , ce qui m'a souvent fait compassion. Ce n'est pas seulement quand le Roy lui même voyage que les païsans sont dans ce trouble , c'est encore quand quelque personne de qualité ou quelque Officier doit faire un voyage , & qu'il a eu ordre du Roy.

L'Apoplexie , & le mal caduc sont ici des maladies épidimiques ; on passe à peine par les ruës de Copenhague sans en voir quelqu'un

COU-

couché sur le ventre ayant l'ecume à la bouche , & une troupe des gens autour tous étonnés. Je ne sc̄ai à quoi l'attribuer à moins que ce ne soit à la mauvaise nourriture du commun , qui est généralement de viande salée , de morües & de choses semblables. Les apoplexies entre les personnes de qualité viennent souvent de l'excès de boire & du mécontentement. Car il est ordinaire ici de voir de gens morts d'une maladie qu'ils appellent Ilacht qui est une apoplexie qui vient du mecontentement & du trouble d'esprit. Mais en recompense il y en a peu ou point du tout qui soient tourmentées de la toux , des fluxions , de la consomption & de semblables maladies du poulmon ; tellement qu'au milieu de l'hiver dans les Eglises qui sont pleines , on n'entend aucun bruit qui interrompe l'attention qu'on doit au predicateur. Pour moi je croi que leur poi-

poiles , & leur feu qui est du bois d'hestre sont la cause qu'ils sont exempts de telles maladies & que nôtre charbon les cause parmi nous à Londre ; quoi que l'ingenieux Chevalier William Petty soit d'un autre sentiment. Car à tous autres égards soit de l'air ou de la situation , nous avons l'avantage sur eux.

La table des gens de qualité est très bien couverte. Cependant je ne puis pas loüer leur bonne che-re; parceque la viande est generale-ment maigre & de mauvais goût (si lon en excepte le bœuf & le veau) particulierement les oiseaux privés; la maniere de les engraiisser n'est pas connue de plus de deux ou trois , qui l'ont apris d'un Pou-lalier Anglois qui s'est habitué à Copenhague ; le mouton y est tres rare , & ordinairement mauvais; on mange difficilement les canards sau-vages, & jamais les pluviers. Il

M

n'y

n'y a pas ici des phesans , des beca-
ces , des lapins ou des betes sauves ;
il y a bien des dains , mais c'est le
gibier du Roy , & on n'en trouve-
roit pas pour de l'argent . Les lie-
vres sont bons , & le lard est excel-
lent . De tems en tems on trouve
bien un chevreüil au marché , mais
il est ordinairement maigre . Le pois-
son de mer est rare & mauvais , celui
de riviere en repare le defaut , car il y
a ici les meilleures carpes , perches
& écrevices qu'on puisse trouver ail-
leurs . On ne doit pas attendre du
nort des fruits extraordinaires , ce-
pendant les gens de qualité qui sont
fort addonnés au jardinage en ont
des passables ; & la plûpart sont si
curieux qu'ils ont de bonne heure
des melons , des raisins , des pe-
ches , & de toute sorte de salades
bien conditionées . Le beurre est
tres bon , mais le fromage est
tout à-fait mauvais . En general
leur maniere de faire la cuisine
plai-

plairoit difficilement à un Anglois.

Ils sont fort addonnés au boire ; les liqueurs qui sont le plus en vogue parmi les gens de qualité sont le vin du Rhin , le brandevin de cerise & tous les vins de France . Les hommes l'aiment passionnement ; & le beau sexe ne le refuse pas . Ceux du menu peuple qui ont de quoi se divertir , le font avec de mauvaise bierre & du brandevin de Danemarc fait avec l'orge .

Les gentilshommes & les Officiers sont fort propres en habits faits à la mode de France ; mais les habits d'hiver des Dames sont faits à la mode Danoise , & ils siend bien . Les Bourgeois , les valets , & même les païsans sont propres , ils aiment de changer de linge blanc qui est ici à fort bon marché , car les femmes employent tout leur loisir à filer . Tout le peuple a un peu de vanité , car l'orgueil & la pau-

M 2 vreté



vreté se tinent souvent compagnie l'un à l'autre.

Leurs mariages sont ordinairement précédés d'un contrat ; ils demeurent quelquefois trois ou quatre ans , & même plus de comparaître devant le ministre & d'en faire les nôces , souvent les promis se connaissent avant qu'on aye fait ces formalités . La Noblesse donne une dot aux filles , mais les Bourgeois & les païsans ; s'ils ont les moyens ne leur donnent que les habits , que quelques meubles & un grand repas ; & rien plus avant leur mort .

La Noblesse fait grand cas des enterremens superbes & des tombeaux magnifiques ; on garde ordinairement le corps d'une personne de qualité plusieurs années dans une voute ou dans le chœur de quelque Eglise , jusques à ce qu'une occasion de célébrer les funérailles se soit présentée ; les plus pauvres sont mis dans des caisses épaisses ; & dans les villes

villes en chaque paroisse, il y a environ une douzaine de gens qui portent le deuil, qui sont obligés de les porter & de les suivre jusques au tombeau. Le commun du peuple à peu d'esprit, & n'est pas guerrier comme autrefois ; il est enclin à tromper, il soupçonne toujours qu'un autre a dessein de le tromper, c'est pourquoy il s'écarte à regret du chemin qu'il a accoutumé de tenir ; si vous lui offrés beaucoup de l'argent pour une chose qui ne se vend pas ordinairement, il refusera de la donner parce qu'il soupçonne que dans uu tel achat vous y voyes quelque profit qu'il espere de decouvrir bien qu'il lui soit inconnu. Je me souviens d'une histoire, dont je vai vous faire le recit qui vous faira connoître le naturel du commun peuple mieux quaucune description.

Ayant vû un grand troupeau d'oissons dans des champs proche de la

M 3 ville

ville , j'envoyai en acheter quelques unes , mais les païsans n'ayant pas acoutumé de les manger que quand elles sont grosses & vieilles , on ne put jamais les porter à en vendre une , quoi que l'on leur offrit pour une oison le double de ce que l'on donne , quand elles sont grosses . Ils demanderent ce que nous voulions acheter d'eux , ce que nous en voulions faire &c. Car on ne put jamais les persuader que quelqu'un fut si fou que d'en manger lors qu'elles étoient jeunes . Une semaine après , une vielle femme à qui on avoit offert de l'argent pour une douzaine vint & en porta quatre à vendre , disant quelle ne s'étoit pas venues grosses depuis qu'elle avoit refusé de les vendre à un bon prix ; que le milan en avoit tué la nuit precedente huit , & que les quatre qui restoient étoient à mon service . Ainsi la superstition de cette vielle femme me procura le moyen

moyen de manger pour la premiere fois des oissons en Danemarc. Mais après qu'ils s'ceurent que nous les engraiissions & que nous les tuiions pour les manger ; ils nous en fournirent autant que nous en voulumes. Les jours de marché ils vous demanderont autant de la viande puante que de la freche , & de la megre que de la grasse ; si c'est de la même espece. C'est un moyen feur de ne pas avoir ce que vous voulés acheter & qu'ils souhaitent de vendre si vous faites semblant de l'estimer & si vous le demandés avec importunité Cecy n'est pas seulement particulier au commun peuple.

Je n'ay jamais vû qu'ils soient propres à imiter ce qu'on a inventé dans d'autres païs ; & pour l'invention il n'y en a eu aucun depuis le fameux Tiche brahe ; on voit icy peu ou point du tout des livres écrits ; il n'y en a que quelques uns

M 4 de



MEMOIRES DE

de religion faits par les Ecclesiastiques. Durant les trois ans que j'ai demeuré icy on n'a fait que quelques chansons & quelques airs. Les divertissemens sont fort rares; & depuis ce fatal Opera où plusieurs centaines de personnes perirent il y a quatre ans dans le palais de la Reine Douairiere ils se contentent de courir le Mardi Gras au jeu de l'oye , & dans l'hiver de prendre le divertissement des traineaux couverts de peaux & de fourrures. La Cour & tout le peuple aiment avec passion ce divertissement. Peut-être on croira que c'est une petite remarque si je fais observer que personne ne va en traineau avant que le Roy & la Cour ayent commencé; que le Roy passe le premier le nouveau pont , & que les horologes de Copenhague ne sonnent pas les heures avant celui de la Cour.

Il est fort difficile aux étrangers de trouver en Danemarc des endroits

droits commodes pour y loger & pour y manger ; même à Copenhague il y a peu des maisons de particuliers où on y loge ; & dans les cabarets on doit se contenter de manger & de boire dant une chambre commune, où d'autres peuvent entrer & faire le même à une autre table , à moins que l'on ne veuille plus que l'ordinaire.

Le langage est fort des-agreable & ressemble fort à l'Irlandois dans ses tons plaintifs : le Roy , la Cour , la Noblesse & plusieurs des Bourgeois se servent de l'Allemand dans leurs discours ordinaires , & du François lors qu'ils parlent aux étrangers.

Les mots d'une syllabe sont les mêmes que dans l'Anglois , & sans doute nous les tenons des Danois , & les avons gardés depuis qu'ils se rendirent maîtres de l'Angleterre.

CHAPITRE IX.

Du Revenu du Roy de Danemarc.

LE revenu du Roy de Danemarc provient de trois chefs; le premier des Taxes & imposts levés sur ses sujets; le second des coutumes payées par les étrangers; le troisième des rentes; qu'il tire de son propre bien des terres qui appartiennent à la Couronne & des confiscations. Nous traiterons d'un chacun à part.

Les Taxes qui sont payées par ses propres sujets, sont en certains cas fixées, en d'autres elles sont arbitraires; quand je mets de la distinction ce n'est pas pour faire entendre que le pouvoir du Roy soit limité en aucune manière; mais seulement pour faire voir, qu'il suit en de certaines Taxés les règles qu'il a lui-même établies; en toutes les autres il change souvent,

De

De la premiere sorte sont premièrement les coutumes , ou droits d'entrée & de sortie ; en segond lieu l'Excise , que l'on apelle communement la *Consomption* , qui est sur le tabac , le vin , le sel , le blé , &c. & sur toutes sortes de choses que l'on peut manger ou boire , & que l'on porte dans les villes qui dependent du Roy de Danemarc. Ce sont là les grandes Taxes , dont la dernière est assez sévère. En 3. lieu de cette même sorte de Taxes il y en a de petites , comme celle qui est sur les mariages par laquelle tous ceux qui se marient , payent pour la Licence selon leur qualité , cela rapporte un assés joli revenu , & se môte en certaines rencontres à trente ou quarante Rixdales pour chaque licence. En quatrième lieu , une Taxe sur le papier marqué sur lequel toutes les obligations , les contrats , les copies d'actes de Justice , Privileges , Passeports , &c. doivent être

être écrits autrement ils seroient de nulle valeur. Cette Taxe là est fort incommode puis qu'il y a de cette sorte de papier , dont la feüille coûte plusieurs Rixdalés. En 5. lieu les Taxes pour avoir permission de moudre , de brasier , & de plusieurs autres choses dont je parleray cy après. Mais celle cy & leurs pareilles sont certaines , c'est à dire chacun sçait ce qu'il doit payer , selon une ordonnance qui est à présent en usage , qui toutefois peut être changée selon le bon plaisir du Roy. La seconde sorte de Taxes est sur les terres , que l'on ne compte pas par acres mais par fermes: assavoir, tant pour chaque quantité de terre sur la quelle on pourra semer , un tonneau de blé dur , par le blé dur on entent le froment & le seigle; & selon la fertilité de la terre, la faison de l'année , les moyens du propriétaire, chaque ferme est taxée, ou plus ou moins , mais rarement moins.

En



En second lieu la Taxe par tête qu'on leve quelqnefois deux fois par an; & on l'impose selon les moyens de la personne dont il s'agit , elle n'est pas fixée comme ailleurs , où tout le monde de quelque rang que l'on soit paye également.

En troisieme lieu , la Taxe pour les Fortifications , qui est un argent levé pour ou sous pretexte de faire des Fortifications , pour la defence du Royaume &c.

En 4. lieu la Taxe du Mariage, qui est quand la fille du Roy de Danemarc doit étre mariée , dont la dot n'est communement que 100000 Ecus ; mais sous ce pretexte on se fert de l'occasion pour en lever d'avantage.

En 5. lieu , la Taxe sur les métiers , par laquelle chaque Artisan est taxé pour la liberté d'exercer son métier , selon ce que lon juge qu'il gagne. Et de plus il est obligé

gé de donner aux soldats un logement ches lui.

En sixieme lieu , la Rente pour les fonds , de toutes les maisons qui sont dans Copenhague & dans toutes les villes de Danemarc les quelles sont taxées par le Roy comme il lui plait , selon la valeur de la maison , les moyens de celui à qui elle appartient , ou selon la somme qu'il a dessein de lever alors.

Dans le Holstein & dans le Duché de Slevvick les terres sont taxées par chariées , châque charüe payant tant par mois.

Pour commencer par la premiere sorte de Taxe dont les prix sont connus & fixés , il seroit nécessaire en parlant des Coûtumes & des Excises , de copier le livre entier des impôts mais je crains d'être ennuyeux ; neanmoins afin de n'oublier rien de ce qui est de quelque importance , & pour vous donner une idée qui vous fasse juger du reste;

reste; pour mesurer Hercules par son pied , j'inserairois quelques particularités, desquelles pour en juger juste, on ne doit pas toujours regarder seulement à la quantité, ou à la rareté de l'argent qu'il y a dans le País, mais aussi à la bonté de la marchandise ; par exemple quand je parle d'un boeuf gras, il ne faut pas s'imaginer , que je pense qu'il soit tel que ceux que l'on vend dans nos marchés en Angleterre, mais plutôt comme ceux que vous voyés qui viennent du Pais de Galles ou d'Ecosse & ainsi des autres choses qui concernent la Taxe appellée la *Consomption*, & on doit compter qu'une Rixdale, vû la disette d'argent, va à plus de trois écus chez nous.

Droits

Droits d'Entrée.

	Rd. Sols.
de Barres de fer payent d'entrée.	2
Fer travaillé	5
Cuivre	32
1 Livre de na- vire.	15
Fil d'archal d'une sorte.	15
Fil d'archal d'autre sorte.	20
Vessaille d'étain.	15
Etain en lingot.	18
Plomb.	12
Cent livres pésant d'acier	24
une livre vif argent.	2
une aune de drap de quelque prix qu'il soit.	8
une aûne de soye creûe	12
un chapeau.	32
une piece de 20 aûnes de gros drap quel'on apelle Kersey	1 8
12 paires de bas d'estame	1
50 aunes de ruban uni	24
	24 au-

Rd. Sols.

24 aunes de ruban avec or & argent		13
12 paires de gens		24
une veste brochée		12
une autre veste	I	5
un cheval	I	32
une douzaine de couteaux		33
une charge de charbon		15
100 citrons		8
{ Capres		40
{ Raisins de Corinte	I	2
Raisins		33
100 Li- Canelle	6	
yres de Cofitures	4	8
Liège		3
Muscade	4	8
Cire à cacheter	4	8

Coûtume Consomption
ou Toll. ou Excise.

Rd. Sols Rd. Sols.

Un baril de suif	3	I 16
une livre de tabac en feüilles	$\frac{1}{2}$	3
une livre de tabac rou-	N	lé

lé, ou à prendre par le nez.	4	5
un tuy d'orge	20	outre la
un tuy de toute for- te de farine	26	con- somp-
un baril de bœuf salé	1	tion.
une rame de papier	5	
un baril de beurre	3	32
une livre de fromage poids de navire	3	14
une Lest de sel d'Ef- pagne	15	36
une Lest de sel de France	8	36
une Lest de sel de Lunebourg	24	36
un tuy de vin de France	6	32
un tuy de vin vinai- gre	4	32
un Ahm du vin du Rhin, de Cana- ries, & d'autres vin forts.	8	6
		un

Mr. MOLESVVORTH. 195
Rd.Sols.Rd.Sols.

un Ahm d'eau de					
vie de France ou	10	32	3	16	
du Rhin.					
un muy de cydre	4	32	2	16	
un baril de harans sa-					
lez	1	32		4	
de Saumon	1	32		12	
de Bierre	2			32	
un Lispond de plume	2	12		2	

Excise ou
Consomtion
Rd. Sols.

un bœuf qui entre dans la					
ville paye	1	16			
mais à Copenhague	2				
un veau à Copenhague		16			
partout ailleurs		8			
une brebis, une cochon, ou					
une chevre		6			
un chrevreüil,		32			
un Cochon de lait	1				
un lievre		4			
un dindon		3			
un oye		1			
N 2			tine.		

une couple de pigeons	2
de canards	2
de perdrix	2
de merles & grives	1
20 œufs	1
20 anguilles séches , brai- } mes & autres.	2
20 brochetons secs.	1
un Saumon	1
une cruchée de lait	1
un baril de viande salée , } ou de tripes qui viennent } par terre à Copenhague.	1
Dans les autres villes	32
La même chose par mer à } Copenhague	32
dans les autres villes	24
la moitié d'un cochon salé } ou fumé	2
un baril de langues	1
un baril de miel	24
un baril de pois & féves	8
de	

Excize ou
Consomption
Rd. Sols.

de panets & de naveaux	½
un boisseau de noix	2
une bote d'ognions	1½
un baril de houblon	6
un Firkin de savon	12
de graine de moutarde	4
de graine de lin & de chanvre	
une charge de cheval , de foin entrant dans la porte	2
une charge de cheval de charbon	4
de paille	4
de choux verds	1
de tourbes ou de bois par terre	1
de bois de hestre par mer	4
de petites buches	2
de boulau	1
d'ecorce d'arbres	2
	les

N 3

Coûtume.
Rd. Sols.

les planches, les ais de chêne & de hêtre, payent un par cent, par lest selon la charge du navire.	
un mât de navire de]	3
28 paumes de long paye] de 21 paumes	II
de 13 paumes	24
entre douze & 8 paumes] par douzaines	2 34
au dessous de 5 paumes] par douzaines	12
le reste à proportion	

Consommation
ou Excise.
Rd. Sols.

une peau de daim sans être aprétée	2
aprétée	4
dix peaux de veau	2
dix peaux de bœuf	1
un cuir de bœuf tanné	2
	4
	dix

Mr. MOLESVVORTH. 199

Consumption

ou Excize.

Rd. Sols.

dix cuits d'Angleterre	24
un baril de seigle moulu } pour faire du pain, paye }	16
au Roy pour la mouture }	
moulu pour faire du Bran-	
devin	32
un baril de froment mou- } lu en fine farine }	40
un baril de malte pour }	
un brasseur }	32
pour la maison d'un parti- culier	1
d'avoine à faire du grueau	8

Une Rixdale vaut un peu moins qu'un écu d'Angleterre; un sol est plus qu'un sol d'Angleterre & 48 sol font une Rixdale.

Une *Lisbound* signifie vingt livres pesant.

Une aûne de Danemarc est un tiers moindre que la nôtre ou environ.

N 4

II



Il y a des moulins publics affermez par le Roy à de certaines personnes où tous les habitans de Copenague sont obligés de moudre, sous peine d'amande, & de payer le droit dont nous avons parlé pour la meuture; aucun particulier ni brasseurs n'ayant permission de moudre, sa propre *Malte** ni de cuire son propre pain.

Il n'est pas nécessaire de parler d'avantage de la taxe pour les licences du mariage, ou de celle du papier marqué puis que j'en ay déjà fait mention. Celle de la seconde forte, assavoir sur les terres, sur les Maisons, & de celle par tête & de l'argent de fortification qui haussent & rabaissent on n'en scauroit faire le comte juste; quoy qu'il en soit je tacheray de les calculer, lors que j'assembleray le total du revenu suivant ce qu'il a râ-

* *Malte* signifie lorge apréte dont on fait la biere.

raporté dans ces dernières années, lequel étoit assés haut, comme aussi selon ce qu'elles rapportent à présent, ou qu'aparemmment elles reporteront à l'avenir.

Il y a quelques années , depuis les dernières guerres avec la Suede; que le Roy fit estimer & enregistrer toutes les maisons dans les villes & bourgs de ces Etats , & fit aussi mesurer toutes les terres de la Campagne , afin de mieux proportionner les taxes quand il en voudroit lever; celles cy sont à présent sur pié & on les leve selon les biens & les revenus d'un chaqu'un , quoi que je pense que quand même il y auroit guerre ; ou quelqu'autre necessité pressante , ses sujets ne pourroient porter un plus pésant fardeau: car à la Campagne , la Noblesse & le païsan sont presque ruinez. Dans les villes & bourgs les maisons payent par an 4 par cent pour la taxe du fond , le fond étant

N 5 apre-

apretié à la même valeur que si on le vouloit acheter; il est apretié par des Commissaires nommés pour cet effet selon la quantité de terre ou la commodité du lieu: d'avantage, à autant de cent Rixdales que la maison est estimée , autant les habitans sont obligés de loger de Soldats. Tellement qu'un marchant de vin du Rhin (& qui n'est pas des plus riches) à Copenhague à qui on a estimé le fond de sa maison à 900 Rixdales, doyt payer pour sa taxe 36 Rixdales & loger 9 soldat sur le comte de sa maison & trois d'avantage sur le compte de son trafic. On observe la même proportion envers tous les autres. Pour ce qui est des maisons & du trafic , il y a d'ordinaire icy tous les ans une taxe par tête, & si par hasard il n'y en a point dans une année , on la double la suivante; la plus basse est selon les proportion suivantes , un Bourgeois que l'on estime riche de huit

-910-

R VI

huit ou dix milles Rixdales en paye
4 pour sa personne , quatre pour sa
femme & deux pour chaqu'un de
ses enfans , pour chaque serviteur
ou domestique une , pour chaque
cheval une ; un cabaretier à biere
paye pour sa personne une Rixda-
le , une pour sa femme , pour châ-
que enfant 24 sols , & pour châque
domestique 16 sols.

Il y environ deux ans qu'il y a-
voit une taxe par tête plus haute
qu'à l'ordinaire , & alors on obser-
voit cette proportion . Un fermier
de la coûtume payoit pour sa per-
sonne vingt quatre Rixdales , pour
sa femme 16 pour sa servante deux ,
& une pour les autres domestiques ;
un bourgeois que l'on estimoit riche
de six ou huit mille Rixdale payoit
pour sa personne six Rixdales ,
sa femme 4 pour chaque enfant 2
& une pour chaque domestique &
ainsi des autres selon leurs moyens
differens.

La



La fortification *Schatt*, est une taxe, dont on se souviendra long-tems ; lors qu'on la leva en 1691 on se servit de ces regles pour la faire payer. Tous les domistiques du Roy payoient 20 par cent des gages qu'ils reçoivent annuellement. Tous les officiers de l'armée à commencer par les Capitaines & ainsi au dessus payoient 30 par cent de leur paye, quoi qu'on eût accouûtué de les exempter de pareilles taxes. La Noblesse & les gentils-hommes payoient à proportiou de leurs rangs & de leurs biens. Les plus hauts comme le Comte de *Guldenleeu &c.* payoient depuis sept cents jusqu'à mille Rixdales chacun, les bourgeois étoient taxés selon leurs moyens differens. Les plus riches payoient, depuis cent jusqu'à quatre cens Rixdales chacun : les mediocres marchants ayant vaillant six ou huit mille Rixdales en payoient 40. Un Apothicaire 66. Un marchand

chand de vin 55. Les communs bourgeois huit ou dix chacun; les plus pauvres une ou deux & ainsi des autres. Cette Taxe là rapporta autant qu'un autre appellée *Kriegs-Sture* quel'on imposa au commencement de la guerre, & elle monta à environ sept cens mille Rixdales en tout, mais il est très certain que le peuple ne peut pas la payer à présent, & par consequent elle sera de beaucoup plus basse.

Lors que l'on parla de marier, la fille unique du Roy au présent Electeur de Saxe on avoit eu intention de lever la Taxe du *Mariage*, & on l'auroit effectivement levée en cas que le mariage eut réussi : mais à présent on ne parle plus ni de l'un ni de l'autre, encore qu'il n'y ait aucun Royaume en Europe qui puisse se vanter, d'avoir une Princesse qui ait autant de merite.

Par tout cecy je ne doute point qu'un lecteur Anglois n'ait du degout

goût pour la Relation que je lui ai donnée des Taxes imposées sur les subjets du Roy de Denemarc ; mais cela le doit beaucoup satisfaire , lors qu'il fera reflexion que par les bons reglements qui sont dans son Païs & par la prudence & la valeur de notre Roy (encore que nous possedions dix fois plus d'avantages naturels que les Danoïs , ce qui nous rend aussi dix fois plus riches) nous ne payons pas pour tout cela pour entretenir la plus juste , & la plus nécessaire guerre qui ait jamais été faite , la troisieme partie à proportion de ce que les sujets du Roy de Danemarc payent dans une profonde paix. *Pax servientibus gravior est, quam liberis bellum.* Tacit. lib. An. IO.

Le second chef d'où procede la plus considerable partie du revenu du Roy , est la coutume ou la Taxe que payent les Etrangers. Ceux cy payent quelque chose d'avantage pour

pour les marchandises qu'ils transportent que les gens du Païs ou bourgeois , & payent encore le droit d'ancrage dedans les Ports.

Les Danois quand ils vont d'un de leurs propres ports dans un autre , payent quatre sols par last , & dix sols des ports étrangers , au lieu que les navires étrangers en payent douze , mais ce qui est de plus grande importance au Roy c'est la Taxe (que payent les Etrangers , excepté les Suedois , pour le passage du Sund) & les coutumes de Norvège . J'ay dans un autre endroit , donné un ample recit de l'origine & du progrés de cette Taxe avec la copie d'une lettre , qui donne le calcul du revenu qui en procede à present ; ainsi il ne sera pas besoin que je repete ce que j'ay déjà dit , je dirai seulement en general quelle est bien abaissée de ce quelle étoit du temps de la dernière guerre lors que tout ce qui passoit payoit .

Elle

Elle revenoit alors à 143000 Rixdales par an; dans les années 1690, & 1691. elle ne monta pas à beaucoup plus de 65000 Rixdales, par où nous pouvons juger quelle a la mine de continuer. Cela appartient aux menus plaisirs du Roy, & ne passe pas par les mains du Threforier.

Les revenus de Norvvege proviennent principalement des dismes, du bois & du goudron, du poisson & de l'huile, & des droits qu'ils en payent, ce qui étant acheté & transporté par les marchands étrangers, les sommes qui en reviennent dans les coffres du Roy leur restent deües.

Il est vray qu'il y à des Mines d'argent & de fer, & une de cuivre, mais elles sont de peu de valeur; l'Excise & les autres Taxes sur les habitans sont de même qu'en Danemarc, lesquelles les habitans de Norvvegue sont plus capables de payer

payer a cause de leur trafic avec les Etrangers , quoys qu'il soit considerablement diminué depuis leur derniere querelle avec les Hollandois , qui la dessus abandonnerent le commerce qu'ils avoient avec eux & l'ont transferé pour quelque tems en Suede. Ces differens ont été à la vérité ajustez du depuis , mais il est difficile de le remettre entièrement dans son premier état quand une fois il a pris un autre cours. Les Danois croyent que ni les Anglois ni les Hollandois ne peuvent abandonner le trafic de Norvvegue à cause des Provisions navales qu'ils en tirent ; mais si on se servoit bien à propos de nos plantages dans l'Amérique peut être seroient-ils trompez.

Il ne sera pas hors de faison de faire icy mention , quoi qu'il soit en quelque maniere éloigné du sujet que nous traitons , que justement auparavant la guerre d'apre-

O fent

sent avec la France , les vaisseaux marchands apartenans à tous les Etats du Roy de Danemarc , se montoient selon le calcul que l'on en a fait à environ quatre cens , oultre les petites barques qui apportoient du bois , &c. parce que leur nombre , avoit diminué presque des deux tiers depuis trente ans. Mais à present depuis que le trafic de l'Europe a été en quelque façon entre les mains des Princes neutres , il ne peut pas être autrement que le nombre n'en soit considerablement augmenté depuis quatre ans , quoi qu'il ne vienne pas encore à ce qu'il a été autrefois. Pour finir l'article de la Norvvegue , qui est divisée en Provinces Meridionales & Septentrionales ; le revenu des premières se monte par an à environ cinq ou six cents mille Rixdales. Et celui des dernières entre deux ou trois cents mille , ainsi le tout peut se monter *communibus annis* à huit cents

cents mille Rixdales. Le compte le plus exact que je sache que l'on ait fait des navires marchands Anglois, Hollandois, & François qui trafiquent en ce païs en temps de paix, est celui-cy. D'Anglois, il en passoit au Sund par an, environ trois cents; de Hollandois, depuis mille jusqu'à onze cents, de François, depuis dix jusqu'à douze navires. Et de même à proportion, en Norvvegue. Par où on peut aisement juger que le trafic de France ne doit pas entrer en paralelle avec celui d'Angleterre & de Hollande, non plus que l'Amitié; puisque le Roy de Danemarc doit une sigrande partie de son revenu au deux derniers, & si peu au premier.

La troisieme & la moins considerable partie du revenu, provient des rentes des terres qui appartiennent à la Couronne, & des biens confisquez; les derniers sont entre les mains du Roy, ou par confis-

O 2 ca-

cation pour haute trahison , ou autres crimes ; ou à cause des debtes , & pour n'avoir pas satisfait au payement des taxes . Et on doit supposer quelles croîtront tous les jours à proportion de la pauvreté du païs ; puisque comme j'ai déjà dit , plusieurs seroient bien aises de remettre plutôt leurs biens entre les mains du Roy que de payer les taxes qui leur sont imposées . Mais nonobstant cette adition de terres , le Roy est si loin d'en être plus riche ; qu'au contraire il en est plus pauvre ; car dès lors que le Roy devient proprietaire des terres d'un particulier , tout aussi tôt les grandes peines & les grands soins que l'on avoit pris autrefois à les cultiver & à les faire rapporter autant que l'on pouvoit , cessent . Et elles deviennent presque desertes par la negligence ou le peu de courage des fermiers . d'Ordinaire elles deviennent une forêt ; & contribuent à son diversité .



tissement mais luy aportent peu de revenu, & les maisons tombent en decadence.

Il en est de même des Palais Royaux, dont il y a beaucoup dans les terres qui appartiennent à la Couronne & peu d'entre'eux , excepté *Fredericksburg* qui soient en état pour y loger, c'est pourquoi il est fort difficile de faire un juste calcul du revenu qui en revient par an ; & ce qui en provient va presque tout au profit des courtisans qui ont le gouvernement des maisons Royalles & qui sont les Superintendants de ses Parcs , Forêts , & fermes , aussi bien que le service des païsans & des fermiers . Ainsi je croi que je compterois plutôt trop que trop peu , si j'en faisois monter le revenu annuel à 200000 Rixdales .

Je tâchai de sçavoir d'une personne exacte & intelligente à combien la monnoye courante de ce Royaume se pourroit à peu près

O 3 mon-

monter , & elle me répondit en ces termes. Il est fort difficile de faire un calcul exact , de la monnoie courante de ces Royaumes , mais je suis assuré quelle se monte à peu , & même pas à la centième partie d'Angleterre , car excepte peu de gens , il n'y a personne qui ait d'argent comptant , les marchands par les mains de qui il passe étant généralement des gens , sans fond endetez par dessus la tête à leurs Creanciers à Amsterdam , & à Hambourg ne le reçoivent pas plutôt qu'ils le paient . De plus l'argent comptant de la nation s'en va autant que les Officiers de l'armée qui sont étrangers en peuvent épargner de leur paye ; ainsi il est transporté dans d'autres Pays ; aussi bien que par ce que les Ministres d'Etat peuvent ramasser , car on observe qu'aucun , ou fort peu d'entr'eux achettent des terres , mais qu'ils placent leur argent dans les Banques d'Amsterdam & d'Hambourg ; d'avantage parce que le change

ge



ge emporte, car ce Païs iey consume plus de denrées étrangeres, que des siennes propres. Et tout cela me fait croire, qu'il y a icy fort peu d'argent comptant, & que la plus grande partie de celle qui court parmi le peuple étant d'Airain, cela est cause qu'on ne la transporte pas ailleurs, comme aussi celle d'argent à cause quelle est mêlée de cuivre.

De tout cecy je conclus, qu'il est moralement impossible que ces taxes & impôts puissent continuer. Le fardeau en est de-ja si pésant que les habitans ont plutôt raison a souhaiter d'être conquis que de deffendre leurs Païs, parce qu'ils ont peu du leur à perdre, & que probablement ils peuvent par là gagner au change, puis qu'il est presque impossible qu'il leur arrive pis. Aparemment on s'en aperçoit à la Cour, c'est pourquoi on comte sur une armée composée d'Etrangers; voici l'inventaire du revenu.

O 4

Rix-



	Rixdales.
Doüane du passage du Sund	65000
Tout le reste des Taxes de Danemarc affermées à	16500
La Consomption ou l'Ex- cise de Copenague affer- mée à	140000
La Consomption dans le reste du Danemarc	140000
Petites Taxes en Dane- marc	100000
Taxe par tête, la taxe de Fortification, taxe sur les fonds, taxe sur le blé dur,	1000000
Tout le revenu de Norvege	700000
Le revenu du Roy & des terres de la Couronne	200000
Island affermé à	27000
Oldenbourg & Delmerhorst	80000
Doüane sur le Weser	5000
Feroe Groenlande &c.	

en tout 2622000 Rixdales

Il faut observer que la Taxe par tête & celle de fortification ne sont jamais levées dans une même année, ainsi il faut rabatre de cette somme environ 400000 Rixdales au lieu d'une de ces Taxes, & alors le total de tout le revenu du Roy de Danamarc se montera par an à environ deux millions deux cents vingt & deux mille Rixdales.

CHAPITRE X.

*De l'Armée, de la Flotte, & des
Forteresses.*

AYANT achevé touchant le reve-
nu, je viens en premier lieu à
montrer à quoy & comment on de-
pend cez hommes là: & il est cer-
tain que la levée de cet argent là
n'est pas plus à charge au peuple,
que la raison pour laquelle il est
levé. Assavoir pour entretenir une

O 5 gran-

grande armée sur pied tellement que le peuple contribüe à sa propre misere , & les bourses des sujets sont épuisées pour les mettre en esclavage. Ainsi le Roy de France constraint les riches villes qu'il prend à bâtir des Citadelles à leurs frais pour les tenir en bride ; & cest ce maître de l'art de Regner , comme ses flateurs l'appellent , qui a apris à la Cour de Danemarc aussi bien qu'aux autres Princes & Etats de l'Europe , le pernicieux secret de rendre une partie du peuple le fleau , & la bride des autres , ce qui à l'avenir ne finira que par une desolation générale.

Le Roy de Danemarc n'aété que le trop bon élève d'un tel maître , & s'est éforcé d'exceder même son Original , dont il s'aperçoit bien aujourd'hui à ses depens , en levant plus d'hommes que son Païs n'en peut entretenir. Les soldats sont , je ne scay par quelle politique trom-
peu-

peuse , estimez les richesses des Rois du Nort , & des Princes Allemans , car quand ils font entr' eux comparaison de leurs richesses , ils ne se servent pas de l'ancienne metode de calculer , ils ne parlent point de la fertilité ou de l'etendue du terroir , du trafic , de l'industrie , de la quantité ou des Richesses , ou du peuple , mais seulement j'ay tant de Cavalerie , & tant d'Infanterie , Pour la subsistance desquels ils font forcez , après qu'ils ont entierement mangé leurs sujets , de se servir de cent cruels & injustes moyens pour ruiner leurs Voisins . Et quand ils ne peuvent pas accomplir un si mechant projet de la maniere qu'ils le souhaittent , ils sont alors contraints de fomenter des querelles entre de plus puissants Princes pour avoir une meilleure occasion de vendre aux uns & aux autres les Forces qu'ils ne peuvent entretenir eux mêmes ; tellement qu'à present les
fol-

soldats sont devenus aussi vendables que les autres marchandises , comme les brebis & les bœufs , & on les regarde à peu près de même quand ils sont vendus ; car pourvû que les Officiers soient satisfaits de l'Acheteur , en leur donnant la liberté de piller dans leurs marches les laborieux & pauvres Païsants , ou s'il leur promêt un bon quartier d'Hyver avec permission de frauder leurs propres gens de leur paye , les soldats vont à la boucherie à l'exemple des bêtes , sans y être portés par aucun sentiment d'amour pour la Patrie , la Religion ou la liberté , mais simplement par la crainte d'être pendus pour défection . Cette pernicieuse coutume des Princes d'estimer les soldats comme leurs seules veritables richesses a commencé , & a été établié par le Roy de France , & est enfin devenue generalle , par le soin qu'il a pris de cultiver ce sentiment

ment dans l'esprit des Princes Allemans desquel il voit que les pauvres Païs feront bientôt ruinez par ce moien; c'est à quoy il vise principalement, & il a mis les affaires à un tel point que la guerre & la destruction sont devenües absolument indispensables: car comme les gens qui amassent des tresors croient n'en avoir jamais assez, ainsi ceux qui regardent les soldats comme leurs richesses, ne cessent jamais d'en accroître le nombre jusqu'à ce qu'ils sont forcez pour les faire subsister, ou d'en venir aux mains avec leurs voisins, ou de faire naître des animosités entre les autres Princes pour trouver le moyen d'être employez & d'en recevoir de l'argent en s'interrissant dans leurs querelles; quelle sera la fin de cela, Dieu le sçait, & est le seul qui puisse prevenir les malheurs apparents dont nous sommes menacéz assavoir la misere universelle & le

le faccagement de l'Europe. Car puisque cela est pratiqué si généralement nous ne voyons aucun de ces Rois ou Princes quoique dotés d'un esprit plus paisible & plus pacifique que les autres , qui ose commencer à mettre bas les armes, dans la crainte que ses voisins armez qui a cause de leurs besoins , sont toujours au guet pour trouver l'occasion de tomber sur celuy qui peut faire le moins de resistance , ne l'attaquent & n'envahissent ses Etats. Et ce n'est pas là une des moindres misères que la France ait imposées à toute la terre ayant reduit tous les Princes & toutes les republiques qui y font à faire ce méchant choix , af-savoir ou de se soumettre à un joug étranger insuportable , ou à nourir chez eux des viperes pour devorer leur propres entrailles. Mais les conséquences de ces injustes pratiques ont été plus pernicieuses au Danemarc qu'à la France qui lui a fer-



servi d'exemple ; le crapaud peut imiter le beuf & s'enfler , mais il crevera plutôt que de devenir aussi gros que lui ; l'un est dans le chemin de s'agrandir par sa Tyrannie , mais l'autre n'ayant pas bien fait le calcul de ses forces qui ne sont en rien proportionnées à son ambition n'a jamais jusqu'icy prosperé en aucune chose qu'il ait entrepris sur ses voisins. Hambourg est encore à l'heure qu'il est une ville franche , & le Duc de Holstein est retabli dans ses Etats : aulieu que Schonen, Halland, Bleking & Yempterland demeurent en la possession de Suedois qui en prenant les armes pour leur propre deffence , ont eu le bonheur de se vanger de l'injure qu'on leur avoit faite , & les Danois sont contraints d'acquiescer à la perte de leur meilleures Provinces sans aucune esperence raisonnable de les jamais recouvrer.

Lifte

*Lijste de la Cavalerie & de l'Infanterie qui
est au service du Roy de Danemarc , &
qui apartenoit particulierement au
Danemarc , au Holstein , & à Olden-
burg.*

Cavalerie

Hommes

Le Regiment des Guardes
Danoises consistant en six
Compagnies 75 hommes à
chacune , Lieutenant Ge-
neral *Pleß* Colonel , avec
tous les Officiers , en tout

500

Le Regiment des Guardes de
Holstein ; consistant en neuf
Compagnies , à 50 hommes
par Compagnie avec les Of-
ficiers , Col. *Baß* en tout

450

Le Regiment du Col. *Berens-*
dorf neuf Compagnies.

450

Le regiment du Colonel *Jean*
Rantzau neuf compagnies

450

Le

Mr. MOLESVVORTH. 225

	hommes
Le Regiment du Colonel <i>Rave</i>	
neuf compagnies	450
Le regiment du Col. <i>Svvan-</i>	
<i>vvedle</i> neuf compagnies	450
Le regiment du Colonel <i>Baf-</i>	
<i>sum</i> neuf compagnies	450
Le regiment du Colonel <i>Ne-</i>	
<i>merfon</i> neuf compagnies	450
Le regiment du Colonel <i>Hulft</i>	
neuf compagnies.	
Le regiment du Colonel <i>Sturk</i>	
neuf compagnies	450
Le regiment du Colonel <i>Otto</i>	
<i>RantZaw</i> neuf compagnies	450
Le regiment du Colonel <i>Gant</i>	
neuf compagnies.	<u>450</u>
	<u>en tout 5450</u>

Dragons hommes

* Baron <i>Liondale</i> Colonel	500
Colonel <i>Bee</i>	500
Colonel <i>Habercas</i>	<u>500</u>
	<u>en tout 1500</u>

P In-

* On en alevé d'avantage en Norvvegue,

hommes

* Le regiment des gardes de Monsieur le <i>Duc de Wirtemberg</i> Colonel	1400
Le regiment de la Reine Colonel <i>Paffau</i>	1200
Le regiment du Prince Royal, Colonel <i>Crage</i>	1200
Le regiment du Prince <i>George</i> , Comte Alefeldt Colonel	1100
Le regiment du Prince <i>Chrétien</i> , Brigadier <i>Elemburg</i> Colonel	1000
Le regiment de Zealand, Colonel <i>Tramp</i>	1200
Le regiment de Funen, Colonel <i>Brougne</i>	1100
Le regiment du Lieutenant General <i>Schachs</i>	
Le regiment de <i>Lamsdorf</i>	1200

* Notez que ces sept Regimens étoient plus forts devant qu'on eût tiré un Bataillon de chacun qui ont été vendus à sa Majeste & qui servent à présent sous le Duc de Wirtemberg qui les commande à présent en Flandres.

	hommes
Le regiment de <i>Curlandois</i> , Co- lonel <i>Pottcamer</i>	1000
Le regiment de la <i>Marine</i> Co- lonel <i>Gersdorff</i>	1000
Le regiment d' <i>Oldenbourg</i> Co- lonel <i>Bieulo</i>	2000

en tout 15200

Il faut sçavoir qu'en vertu du Traité fait avec l'Empereur, on a envoyée depuis peu en *Hongrie* une partie des regiments ci-devant mentionnés commandez par Colonel *Rantzauv Assavoir*.

Un bataillon du regiment du Lieutenant General *Schach*.

Un bataillon du regiment du Colonel *Pottcamer*.

Un regiment de cavalerie, ôté à ce dernier Colonel, & donné à un certain Colonel *Wyer*.

Le regiment de dragons du Colonel *Bée*, qui peut étre rabattu en faisant l'adition du total.

Fusiliers, canoniers , & bombar-
diers en *Danemarc*, *Norwegue*, & en
Holstein &c.
en tout 1800 hommes

l'Infanterie. 17000 hommes

Liste des Forces en Norwegue.

hommes

Un regiment de cavalerie con-
sistant en neuf compagnies ,
commandé par Col. *Rechle*. 456
Un regiment de dragons com-
mandé par Colonel *Marechal* 800

Infanterie

hommes

Le regiment de *Bergen* Colonel
Ed. Ken 1200
Le regiment d'*Aggerhuy* Colo-
nel *Housman* 1000
Le regiment de *Smaland* Briga-
dier *Tristavv* 1000
Le regiment d'*Upland*, Colo-
nel *Brockenhuisen*. 1000
Le



Mr. MOLESVVORTH. 229

	hommes
Le regiment d'Westland, Co- lonel Arnould.	1100
Le regiment de Drontheim Co- lonel Schuts	1200
Deux nouveaux regimens, l'un commandé par Colonel Bu- nemberg, & l'autre par	2000
Un regiment de Marine.	600
Deux compagnies franches commandées par Dron- heim	200
En tout	9300
Troupes de réserve	5000

Ces réserves sont celles qui ne reçoivent point de paye en tems de paix, mais sont comme nos milices; on leur donne seulement des habits une fois en deux ans, elles sont obligées de s'assembler, & de faire l'Exercice tous les Dimanches s'il fait beau tems.

Tellement que les Forces de ter-

P 3 re



230 MEMOIRES DE
re du Roy de Danemarc consistant
en cavalerie & dragons dans le Da-
nemarc & dans le Holstein &c.

	hommes
Se montent à	6950
Infanterie dans les mêmes	
lieux	17000
Cavalerie & infanterie en	
Norvvegue, en y renfer- mant les troupes de re- serve se montent à	14300
en tout	36506

Mais si vous ôtez les troupes de
reserve avec environ deux mille cinq
cents hommes, qui furent envoyez
en Hongrie, le tout se montera
(outre les Officiers d'infanterie) à
32006 hommes.

Ce qu'on appelloit un grand re-
giment d'infanterie, avant que les
bataillons en fussent tirez pour al-
ler au service du Roy d'Angleterre
con-

consistoit en 19 compagnies , ils feront de même quand ces forces là retourneront en Danemarc. Il y en avoit beaucoup d'avantage dans les Gardes.

La Paye d'un de ces grands regiments d'infanterie se monte à 90000 *Rixdales* par an, de cette manière.

Rd. S.

La paye d'un Capitaine par mois est	20
Deux Lieutenants un chacun	22
Trois Serg. { paye 4 Rd. } à chacun]	19-32
Un Fourrier paye 32 S.] en tout	
Trois corporaux, paye & pain	
3 Rd. 32 S.	
chacun	11
Deux charpentiers	3 Rd. 8 f.
Dix <i>Gefreiders</i>	{ chacun 44-16
Deux tambours	
88 soldats à 2 Rd. 32 sols chacun	234 : 32
	350 32
P 4	Pour

	Rd. St.
Pour dix-neuf compagnies	6662 32
Les granadiers ont la moitié d'une Rd. plus que les autres Soldats	54 24
Cela fait par mois	6717 8
Et par an	80606
	Rd. St.
Chaque Capitaine a par mois pour ses recrues	8
Rd. qui pour neuf compagnies se monte à	1824
Le Colonel à plus de } payé par mois que ses Capitaines 30 Rd.	1680 & dans un an
Deux Lieutenants }	
Colonels par mois 40 }	
Deux Majors par mois ont plus 20 }	& dans un
Et le cinq Enseignes du régiment 50 }	an 1680
en tout par mois 140	
	en tout 84110
	Les

Le reste des 90 mille Rixdales s'en va pour les autres Officiers comme l'Auditeur, le Marechal de Logis, le Chirurgien, en poudre, Balles & autres depences necessaires.

Le simple soldat ne reçoit que 17 sols par semaine; le reste s'en va en pain, en logement, & en habits qu'on leur donne de trois en trois ans depuis les pieds jusqu'à la tête, assavoir des souliers, des bas, des haudechausses, une chemise, & une cravate, il leur est permis de travailler où ils sont en quartier, mais alors pendant cette permission leurs Officiers reçoivent tout le benefice de leur payé.

Quant à l'infanterie les Officiers & les soldats sont la plus part étrangers, de tous pais lesquels on a choisis ou qui sont venuz là par hasard, assavoir des Allemands, Polonois, Courlandois, Hollandois, Suedois, Ecoffois, Irlandois, & de

P 5 tems

tems en tems quelques Matelots Anglois, qu'ils ont enivré après un long voyage, & les ont porté (par belles promesses) étant sous-à prendre l'argent du Roy.

Les Habitans naturels du pais, par leur temperament abatu ne sont pas propres à servir de soldats; & qui plus est leurs Hôtes dont ils sont les esclaves les peuvent empêcher d'entrer au service du Roy , & les redemander s'ils s'y engaggeoient, comme on l'a vu souvent pratiquer, pour éviter la misere chez eux & pour changer un esclavage pour un autre.

Les Officiers de cavalerie ne reçoivent pas plus de paye en tems de paix que ceux d'infanterie ; les cavaliers qui sont d'ordinaire les naturels du pais , sont tous maintenus par le païsan qui est obligé de leur donner à boire, à manger & le logement aussi bien qu'a leurs chevaux &c. Et avec cela la valeur de six

six chelins sterling par mois , dont la moitié va au Colonel pour la remonte.

Les dragons sont un peu en meilleur état parce qu'ils ne sont pas obligé d'entretenir de chevaux excepté en tems de guerre , outre qu'en Holstein ils ont plus de paye qu'en Danemarc.

En Norwegue les forces coûtent beaucoup plus que par tout ailleurs , car excepté le paye des Officiers , & les habits des soldats on ne dépense pas beaucoup d'argent , chaque soldat ayant quartier franc chez tous les païsans ; on doit remarquer que les Officiers de l'armée sont pour la plus part en arrerages de quatorze ou dixhuit mois de paye , tellement que la meilleure partie de leur subsistance vient de l'argent des soldats.

Les

Les noms des Officiers Generaux

Lieutenants Generaux

Le Comte Wedel Marechal.

Le Comte de Guldenleuv Viceroy de
Norvege.

Le Duc de Wirtemberg.

Le Commandant Schach.

Monsieur Plessen de la cavalerie.

Monsieur Dumeny.

Majors Generaux.

Monsieur de Carmailon.

Monsieur de Massac de la cavalerie.

Le Maitre de l'artellerie est Colonel
Monck.En voilà assez touchant les forces de
terre , je m'en vai parler en suite
des Maritimes.*Les noms des Amiraux sont.*

Amiral General Mr. Juël.

Vice-Amiral Bielk.

Vice-

Vice-Amiral Spaan.

Vice-Atmiral Gedde.

Contre-Amiral Hoppe

Contre-Amiral van Stucken.

Il y a trois mille matelots entretenus & payés regulierement , qui ne vont point en mer qu'en temps de guerre , mais on leur alloüe quelque petit argent & toujours par semaine une petite provision de viande fallée , de Poisson sec , de farine & de grüau & on leur donne cela hors des magazins publics pour leur subsistance , & celle de leurs familles; outre cela ils ont plusieurs rües avec de petites maisons comme des Baraques regulierement bâties poux eux , par le Roy Chrétien IV. à l'entrée de Copenhague au dedans des Ouvrages, où ils ne payent point de loüage , & où ils laissent leurs femmes & leurs enfans quand ils vont en mer. Leur affaire en temps de Paix est de travailler à la *Holme*.

Qui



Qui est une grande Cour avec des chantiers pour batir les navires vis à vis du Palais Royal à Copenhague ; là on les emploie tour à tour à tous les rudes travaux qui regardent la construction des navires , à remuer le Canon , les Ancres , les Cables & à remuer le bois de Cherpente , & cette fatigue est estimée si grande que les plus grands Criminels sont d'ordinaire condannez à travailler à cette *Holme* pour tant d'années , ou pour toute leur vie selon la nature du crime , une fois par an généralement , afin de les exercer à l'équipage de quelques navires de guerre & de leurs Canons &c. Et on les tire hors du Port pour faire voile de côté ou d'autre depuis là & *Ellsignor* pendant trois ou quatre semaines ou plus longtemps selon que le vent favorable regne. La paye de ces matelots en argent n'est que 8 Rixdales par an à chacun , & toute petité qu'elle est on la paye si mal , que



que souvent ils se sont mutinés depuis ces derniers années , faute de la recevoir , & ont même assiégué le Roy dans son Palais jusqu'à ce qu'on ait puni exemplairement les principaux Mutins ; on leur doit ordinairement une demie année d'arrêtrages & souvent d'avantage, ce qu'ils supportent d'autant mieux qu'ils ont leur subsistance de provisions par semaine , encore que cela soit fort peu, pour ceux particulierement qui ont beaucoup d'enfans à nourrir.

Les meilleurs matelots que le Roy de Danemarc ait sont les *Norvvegiens*, mais la plus part sont dans le service des Hollandois , & ont leurs familles établies en Hollande , d'où il y a fort peu d'apparence qu'ils reviennent jamais , excepté que les Hollandois les traitent plus mal ou que les Danois en agissent mieux qu'ils n'ont fait jusqu' icy , car les pro-

Tous les Officiers de la flotte re-
çoivent regulierement la paye en
temps de paix comme en temps de
guerre, ce qui fait qu'ils sont moins
enclins à piller que ceux qui se ser-
vent du temps court qu'ils ont à é-
tre en Comission pour s'enrichir aussi
vite qu'ils peuvent.

*Liste de la Flotte du Roy de
Danemarc.*

Navires	Canons	Hommes
Le Christiānus Quintus	100	650
Le Prince Frederik	84	600
l'Elephant	84	600
Les trois Couronnes	84	600
Le Lion de Norvvegue	84	600
Le Prince George	82	600
Le Prince Cour	82	590
Le Mercure	76	510
Le Mars	76	500
		Lea

Navires	Canons	Hommes.
Les trois Lions	70	490
Le Plongeon	70	490
La Charlotte Amelie	68	480
l'Anne Sophie	66	470
Le Cigne	66	470
Le Chrétien IV.	64	430
Le Frederik III.	56	400
Le Guldenlevv	56	390
Le Christiania	58	390
l'Oldenbourg	56	360
Le Lintvorm	49	330
Le Schlesvvik	42	300
Le Fero	54	380
l'Ange	52	300
Le Delmenhorst	50	300
Le Faucon de Suede	48	250
Le Neptune	46	220
Le Trident	44	210
Le Sauteur	42	200
Le Hummer	34	160
La Sirene Danoise	30	140
Le Dragon	28	140
Le Faucon Blarce	26	120

Q

Pc-

Le Tigre.

l'Eletant neuf, un Yacht.

Le Phœnix Gallere.

La Pucelle.

Le Pacan.

Le petit Elephant un Yacht.

Le Svvermer.

Le Singe.

Il n'y a point de Brulots.

**En tout 32 Navires, 1927 Canons,
& 12670 Hommes.**

On a jamais mis en mer cette Flotte ainsi équipée, mais c'est le calcul que les Danois font de leurs Forces maritimes, tant-y à, voilà ce qu'ils disent, qu'ils peuvent mettre en mer en cas de nécessité.

Quelques uns de ces plus grands Navires tirent plus d'eau à la Poupe qu'au devant de cinq ou 6. pieds.

Ce qui marque que la quille n'est pas droite ; leurs mâts ne sont pas généralement si hauts que les nôtres

& pa-

& paroissent plus pésants , je les crois plus propres pour la mer Baltique , que pour l'Occéan , si nous en exceptons les navires qui croisent & quelques vaisseaux qui servent de convoi à leurs Navires Marchans fretez pour France , Espagne & Portugal .

*Forteresses apartenantes au Roy de
Danemarc.*

Dans *Bornholm* Ile tres fertile dans la mer Baltique , qui est de toutes celles qui appartiennent au Roy de Danemarc la plus proche de Suede , il y a deux Forts ; l'un est un vieux Château , l'autre est une citadelle fortifiée à la moderne , & qui commande le chemin de l'Ile apellée *Roena* . Elle fut finie en l'an 1689. elle a de bons Bastions & des ouvrages de dehors .

Christian's Oye environ sept milles d'Angleterre au Nort de *Bornholm* ,

Q₂ étant

étant un nombre de petites Iles qui renferment un bon havre pour 30 Vaisseaux , la plus grande qui est en forme de croissant est bien fortifiée.

Dans l'Ille appellé *Mune à Stege* qui est une petite Ville il y a un vieux Château de peu defence où il y a garnison .

Dans *Laland* ce qui paroît étre un peu fort , est la Ville de *Naxkevv* , & un vieux Château appellé *Allholm* ; mais qui n'est d'aucune defence.

En Zéeland premierement la Ville de *Copenhague* est bien fortifié , mais les ouvrages sont de gazon , en second lieu le Chateau de *Cronenbergh* proche d'*Elsingor* qui est presque achevé est facé de briques , cet un lieu bien fortifié mais irregulierement. En troisième lieu *Corsoer* , qui est une petite Fortification de gazon vis a vis de Funen.

Dans Funen la Ville de *Nyburg* en

est assez bien fortifiée du côté de la mer , mais du côté de la terre les ouvrages en sont ruinez.

Dans le *Holstein* il y a premiere-
ment *Glucstad* , Ville tres bien for-
tifiée sur la Riviere d'Elbe qui à cau-
se qu'elle est voisine de Hambourg
est bien entretenue ; en second lieu
Cremp Ville à environ trois milles
d'Angleterre de celle-ci , proche la
riviere *Stoer* n'est pas bien reparé ;
en troisieme lieu *Hiltar Scance* des-
sus une Ile environ à douze milles
d'Angleterre de Hambourg : en qua-
trième lieu *Rendsbourg* sur la Fron-
tiere , entre *Holstein & Slevwick* sur
la Riviere *Eider* , on augmente à
present cette place & on travaille
à facer de briques les Boulevars &
les ouvrages de dehors. Ce sera une
fortification royalle , & la place la
plus considerable que le Roy de Da-
nemarc ait , tant pour sa force que
pour sa situation. En cinquieme lieu
Christians Priza ou *Fredericks Ort* ,

Q 3

car

car elle a deux noms, située à l'entrée du havre de la Ville de *Kiel* sur la Mer Baltique , elle est commandée par une Montagne , qui n'en est éloignée que de cent douze *Roods* , & chaque *Rood* contient douze arpens & demi.

En *Jutland* , il y a premierement *Fredericia* Ville fort bien fortifiée , étant le passage du petit *Belt*. Secondement *Hall*. petite forteresse au Nort de l'entrée de la Riviere qui va à *Alburg*. 3. à *Flatstrand* vingt milles d'Angleterrre au midi de la pointe de *Scagen* , il y a *Schance* qui est un petit fort pour la défence du havre.

Au midi du Cap du Nort *Lapland* il y a en fort avec six bastions appellé *Wardhuys*. Et en Norvvegue il y a premierement *Drontheim* ville gardée du côté de la mer par un fort château appellé *Monkholm* , où Monsieur Griffenfelt est à présent en prison gardé étroitement,

ment, & du côté de la terre par une forte citadelle ; en second lieu *Bergen* place tres forte du côté de la mer , & environnée de hautes montagnes qui la rendent inaccessible par terre, c'étoit là que la flotte Hollandoise des Indes Orientales se mit à couvert , quand la flotte Angloise commandée par le Comte de *Sandvvich* l'attaqua sans réussite. Les Danois avoient donné leur parole qu'ils la livreroient entre leurs mains , mais quelques presents faits à temps par les Hollandais à la Cour , prevalurent , ce qui fut cause de leur salut & de notre infortune. En 4 lieu il y a *Christiana* la capitale Norvvegue qui a une citadelle. En 5 lieu *Larvvick* qui est fort legerement fortifiée ; en 6 lieu *Frederickstad*, place qui a de bons ouvrages mais mal fondée. En 7 lieu le chateau de *Wingar* qui est un passage sur les frontieres de Norvvegue ; en 8 lieu *Frederik's*

Q4 Hall

Hall place bien fortifiée, mais trop commandée par une montagne qui n'en est qu'a cent * Roods. En 9 lieu un fort à *Fleckero* proche de la ville de Christiansand.

Dans les Indes Orientales le Roy a une petite fortresse appellée *Tanquebar* sur les côtes de *Coromandel*. En Guinée un autre appellée Christiansburg, & une troisième dans l'Ile de St. Thomas en Amerique laq'uelle commande les bons ports de ce pais là & ou les navires se retirent pendant la saison des ouragans.

On peut aisement juger qu'une telle armée & une telle flotte, avec tant de fortresses ne peuvent être entretenues comme il faut sans avoir bonne bource. Le dernier chapitre donne un compte exact du revenu. Et par là vous pouvés juger dés dépences de la guerre, il y en a enco^{re} beaucoup d'autres outre celles-

ey

* Un Rood est 12 arpens & demi.



cy comme l'entretien de la Cour, des enfans du Roy , des Ministres d'Etat &c. Je laisse à ceux qui sça-vent bien l'Arithmetique de juger si le revenu est proportionné à la depence & s'il suffiroit sans le se-cours de l'argent étranger.

CHAPITRE XI.

De la Cour.

Sous ce chef , je comprehens le Roy, la Reine , la famille , les Ministres d'Etat , les Chevaliers de l'ordre de l'Elephant & de Danne-brug avec les autres principaux Offi-ciers de la Cour . Chrétien V à présent Roy de Danemarc est d'une mediocre taille , plutôt maigre que corpulent, neanmoins bien propor-tionné , & d'une complexion robu-ste , il a le teint sanguin , & porte une peruke noire , les traits du bas

Q 5 du

du visage ressemblent un peu à ceux de Charles II. Roy d'Angleterre. Il a été d'un tempéramment capable de souffrir toutes les fatigues jusques à ce que dans ces dernières années ayant eût quelques accès de Goutte il crût qu'il vaudroit mieux s'abstenir d'exercices capables d'alterer sa santé, particulièrement dans un temps de paix où il n'y avoit point de nécessité pressante qui l'engagea à se fatiguer, quoique s'il étoit nécessaire il le feroit encore fort aisement. Il a commencé son quarante sixième année, le 15 d'Avril 1692 Il porte ordinairement un habit fort modeste mais fort propre, presque jamais de chapeau n'y de gans lors qu'il est en Cour, mais bien une bonne épée ceinte à son côté.

Pour ce qui est de son naturel c'est un Prince doux, bon, affable & modéré si vous considérez l'humeur du païs, il n'est point adonné au Luxe,

Luxe , au boire , ni au manger , & depuis ces dernieres années il a fait fort peu de debauches . Il n'a pas eû beaucoup de Maitresses , & celles qu'il a tues il les a aimées long-temps . Il a de la Religion autant qu'un Prince en doit avoir , sans étre prevenu à l'egard de son Clergé , quoi qu'il semble que les Ecclesiastiques l'adorent ; de lui même il aime la justice & la moderation , mais il se laisse souvent gouverner par ceux qui sont auprès de lui , à qui il laisse la conduite entiere des affaires , par ce qu'il ne les aime pas ; n'y n'en a pas le genie . Il parle peu excepté à ses Ministres ou plus grands favoris , neanmoins il ordonne à des gens d'entretenir les étrangers . Et quelquefois par un souris obligeant les enhardit de s'aprocher de lui . Il parle trois langues outre la sienne propre , le haut & bas Alleman & la Françoise , & s'en fert aisement quand il est nécessaire ; il n'a pas été

té élevé dans les sciences , mais il prend pourtant beaucoup de plaisir a la Geographie , & on ne lui fait jamais plus de plaisir que quand on lui apporte quelques Cartes Geographiques nouvelles , ou le plan de quelque place forte. Il est vaillant & intrepide dont il a souvent donné des marques dans les dernieres guerres de Suede, mais il se repose de la plus grande partie de la conduite de son armée sur ses Generaux , ne se fiant pas à son propre genie soit dans l'action ou dans les Negotiations ; quoique selon toutes les aparances la grandeur de son courage dans l'un & sa sincerité dans l'autre produiroient de meilleurs effets , s'il se fioit plus à lui même & moins aux autres. Enfin c'est un Prince fort doux & de bonnaire, plutôt aimé que respecté de son peuple , qui fçait que si l'état présent de son Gouvernement , étoit accompagné d'un Prince qui fust severe cela seroit tout-

tout-a-fait insuportable. Il porte au bas de ses armes & au tour de son chifre cette devise. *Pietate & Iustitia.* Et ses sujets croient effectivement qu'il n'a point d'autre inclination que celle de conserver ces deux choses, & que tous les maux qu'ils souffrent ne viennent que de ses Ministres. C'est pourquoi ses sujets se plaignent plutôt de la permission qu'il donne que de ce qu'il fait lui même, & attribuent tous leurs malheurs à la facilité de son tempéramment, & au malheureux établissement des loix, qu'il ne reforme point par les avantages qu'il a reçus de son éducation.

La Reine , qui s'appelle *Charlotte Amelie* est une Princesse qui mérite qu'on en fasse mention avec tout l'honneur & respect possible, quand même elle ne seroit pas de la haute qualité dont elle est. Elle est blonde & de belle taille , son teint est flegmatique & sanguin , & en-

encore qu'elle soit dans la 41 année de son age, elle est toujours belle, sa demarche est fort engageante, elle est de plus affable & libre, ses grandes perfections lui gagnent le cœur de ses sujets, encore que sa Religion soit differente de la leur, & ferment la bouche aux Luteriens Bigots, qui pouroient étre assez hardis que de s'crier contre elle, si sa vie irréprochable ne la mètoit pas au dessus de leur malice. Ils ont attenté plusieurs fois à la dégouter de la Religion Calviniste, mais elle les a jusqu'icy frustrez de leurs esperances & ne la pas seulement suivie elle même, mais aussi protégé la petite Eglise Françoise Protestante, (qu'elle a par sa bonté fondée, fait subsister & entretenue par sa liberalité) contre tous les assauts que des personnes d'autorité avoient attenté contre elle. Et elle réussit avec succez, par une prudente, complaisance qu'elle

a



a pour le Roy dans les choses indiferentes, allant souvent avec lui au service & aux sermons des Lutheriens ; ne montrant par seulement pas là la bonne opinion qu'elle a pour le service public qui a été établi mais cela est aussi cause qu'elle va plus librement toutes les après midi entendre les Ministres François dans son Eglise. Elle est le Refuge ordinaire des personnes qui sont dans l'adversité qui en s'aprochant d'elle , ne manquent jamais d'obtenir ce qu'ils demandent. Elle n'est pas de difficile accez; elle previent souvent ceux qui sont dans la nécessité & fait des charitez devant qu'on l'en ait recherchée. Enfin elle est sœur du Land-Grave de Hesse-Cassel d'aprefent , sœur digne d'un tel frere & de l'Illustre famille dont elle est sortie.

Le Roy de Danemarc a cinq enfans, quatre Princes , & une Princesse , le Prince Frederik qui est l'aîné

né qui est aussi appellé le Prince Royal a environ 20. ans ; Il seroit à souhaiter que son education eût été plus conforme à sa qualité , car son premier Gouverneur étant un peu Pedant , luy avoit inspiré une certaine maniere d'agir contrainte , à quoy plusieurs qui ont accoutumé de juger par les aparences externes , donnoient une mauvaise explication en l'appellant orgueil & vanité . Le Prince Chrétien son second fils a environ dix huit ans & est d'un temperament plus vif & plus affable que son frere ainé , il est aussi plus grand & plus robuste ; il aime beaucoup la chasse & à monter à l'Academie , il ne souûpire après autre chose qu'à se voir & se montrer dans le monde . Le Prince Charles qui est le troisième à environ neuf ans , & le quatrième qui est le Prince Guillaume environ six : le premier de ces deux là est un enfant fort avancé & qui promêt beaucoup ,



coup, le dernier ne bouge encore de la chambre de la nourrice , telle-
ment que l'on n'en peut rien dire.
La Princesse a environ seize
ans dont la beauté parfaite , le doux
temperament & la belle education le
rendent sans pareille ; elle a été accor-
dée à l' Electeur de Saxe son propre
cousin germain , mais quelques af-
faires secrètes ont empêché le Ma-
riage de s'accomplir.

Le Roy outre ceux-cy a eû deux
Fils naturels de Madame Mote Fille
d'un Bourgeois de Copenague ,
qu'il a faite Comtesse de Samsoe
qui est une Ile qu'il lui a donnée ,
de plus , selon que l'on rapporte
pour certain , il luy envoie tous
les samedi au soir mille Rixdales ,
Messieurs ses jeunes enfans sont fort
beaux & promettent beaucoup ; l'ai-
né est en France dans le service où
il a un Regiment de Cavalerie , il se
nomme le Jeune Guldenleeuw , pour
le distinguer de l'ainé qui est Vice-

R roy

roy de Norwegue, lo Roy lui donne le revenu du Bureau de la Poste. Ce nom de Guldenleeuw est approprié aux Fils naturels des Rois. Je ne scay pas s'il a commencé par le present Viceroy de Norwegue, mais il y a apparence qu'on le conservera toujours, car un Jeune Guldenleeuw est aussi nécessaire à l'ornement de la Cour, qu'un heritier de la Couronne.

Le second fils du Roy de la Comtesse de Samsoe est destiné pour la mer, & pour cela il a été envoyé dans plusieurs Voyages sur un Navire de Guerre, sous le gouvernement d'une personne en qui on se fie, afin de le rendre capable d'être un jour Amiral General.

Sa Haute Excellence, le Comte de Guldenleeuw Viceroy de Norwegue & frere naturel du Roy sera mieux placé icy pour en parler, comme étant de la famille Royalle que quand nous viendrons à parler des Ministres. Car encore qu'il en soit un,

neant-

neantmoins il ne se soucie pas de s'embarquer fort avant dans les affaires publiques, s'étant autrefois brûlé les doits dans quelque rencontre. Il se croit plus sage de jouir plutôt de ses divertissemens, & de la faveur du Roy, qu'il possede à présent entierement. Son Pere le Roy Frederic l'aimoit tant qu'il pensa un jour le faire Roy de Norwegue, dont on s'est souvenu à sa perte, ce qui l'oblige de se comporter, avec une grande exactitude, sous un Gouvernement aussi arbitraire que celui-ci. Il est agé d'environ cinquante & six ans, il a été un des plus beaux & continue toujours à être, un des Gentilshommes le mieux fait que jamais le Danemarc ait produit, ayant ajouté à ses perfections naturelles tous les avantages de ses Voyages & la connoissance du beau monde. Il est homme de plaisir, & entend à raffiner sur toutes choses, son Palais,

R 2 fes

ses Jardins, & ses Festins surpassent de beaucoup tout ce qui se peut trouver dans le Royaume. Il a été autrefois Ambassadeur extraordinaire de la part de son pere Frederic au- près du Roy Charles II. qui con- ceut une telle estime pour lui, qu'il le fit compagnon de ses plaisirs, & il marque tant de gratitude des bon- tez qu'il a reçeües de ce Prince, qu'à peine jamais prononcé-t il son nom sans se sentir fort touché.

Il parle un peu Anglois, & est fort obligeant à tous ceux de ce païs- là en reconnoissance des grandes ci- vilités qu'il y a reçeües. Pour ce qui est de la pompe & de la magni- fiscence, la Cour du Roy de Dan- nemarc peut à peine être appellée Royalle, le luxe & l'extravagance l'es Cours les plus meridionales de d'Europe, n'ayant pas atteint si loin dans le Nort non plus que leur ri- chesses. A la verité depuis que les Danois ont eu une si bonne corre- spon-

spondance avec la France, leur conduite s'est un peu plus rafinée qu'elle n'étoit. Ils affectent les modes de France, d'avoir des Domestiques François, aussi bien que des Officiers, dont ils ont un Lieutenant General & un Major General, qui sont sortis de France pour s'être batus en duel; ou cela est effectivement vrai, tout au moins le prétexte de ceux qui cherchent de l'emploi dans les Païs étrangers, exprés pour faire les affaires de la France, dont ils cultivent toujours adroitemment l'interêt, quoi qu'il semble qu'ils soient disgraciez du Roy.

Il ne paroît aucune marque de Majesté dans cette Cour, quelque solennelle que soit l'occasion, excepté celles que l'on voit à la guerre, tout ce que peut fournir une Armée sur pié, comme gardes à pié & à cheval *Trabans* qui font comme nos mangeurs de bœufroti, Timbales, Tambours & Trompettes &c. font

R 3 tous



tous les jours en usage comme dans un Camp. Mais des marques de Paix astlavor l'epée de l'Etat, des Herauts, des Masses, des Bources du Chancelier, ne sont point connues.

Le Roy dîne avec la Reine, ses enfans & ses parens, ses premiers Ministres & officiers Generaux de l'armée, jusqu'à ce que la table ronde soit pleine. La Mareschausee invite qui elle veut à dîner avec le Roy, & parle quelque fois à l'un-
quefois à l'autre, afin que chacun ait sa part de cet honneur. Un page en livrée prie Dieu devant & après le repas. Car on ne seait ici ce que c'est qu'un Chapelain, ni dans aucune des Cours étrangeres qui sont Protestantes, excepté dans la chaire. Il y a une table bien garnie, mais les mets y sont apretés à leur mode. La viande que le Roy aime le mieux est une longe de veau rôtie, & sa boisson du vin de Rhin,
dont

dont on remplit un grand gobelet d'argent, que l'on mêt sur l'assiette d'un chacun, & qui sert d'ordinaire pour tout le repas. Ceux qui servent, sont un ou deux Gentilshommes, & les autres sont des Domestiques avec la livrée; la cérémonie de se mettre à genou devant le Roy n'est point en usage. Les Timbales & les Trompettes qui sont rangées dans un endroit spacieux au devant du palais, proclament à haute voix l'instant qu'il se mêt à table, le Dimanche est son jour de jeune, & à son exemplid il devient celui des Courtisans.

Le tems de faire la Cour, où ceux qui ont quelques affaires peuvent le plus aisement avoir audience, est toujours une heure devant diner, & quelquefois devant souper; dans ce temps là les enfans du Roy, les Ministres étrangers & Domestiques, les officiels de l'armée & de la maison du Roy, paroissent

R 4 dans



dans l'antichambre, ou dans la chambre du lit. Ces gens là composent la Cour, laqu'elie souvent ne se monte qu'à 20 ou 30 personnes.

Les officiers de la maison du Roy sont le Marechal qui regle les affaires de la famille Royalle , & qui avertit le Roy quand le diner ou les souper est prêt ; le Controlleur de la cuisine qui mêt les plats sur la table, comme aussi le Maître de l'artillerie ; le grand Ecurier du Roy, des etalons & des Jumens, dont le Roy a beaucoup & de fort bons particulierement une certaine race qu'il estime le plus qui sont d'un rouan de clair ayant la tête, la queue & le crin noir. Mais on se forme une meilleure idée de la grandeur & du revenu de ces charges là, en les comparant plutôt à celles des officiers de quelque uns de nos Seigneurs Anglois, qu'à celles de Whitehall.

Le Maître des ceremonies est obligé

bligé par son employ à être assidument à la Cour.

Mais le principal favori du Roy est Monsieur *Knute Mecklebourgais* & seul gentilhomme de sa chambre, il a été toujours élevé avec le Roy comme son confident & compagnon de ses plaisirs ; c'est un homme de bon naturel & fort civil, il ne parle aucune langue que la sienne propre & se mêle fort peu des affaires publiques, néanmoins quand il entreprend d'obtenir quelque chose du Roy il n'a pas de la peine de réussir. Il y a plusieurs *Grooms* de la chambre du lit au dessous de lui. La Reine a plusieurs gentilshommes, fils de personnes de la meilleure qualité & 8 filles d'honneur qu'ils servent.

Les Ministres de sa Majesté Danoise sont premierement Monsieur de *Guldenleeuw* qui préside dans le conseil, & dans toutes les autres commissions où on l'emploie con-

R 5 join-

jointement avec les autres Ministres, mais les affaires comme je l'ay déjà dit n'étant pas son talent, ou au moins ne les aimant pas, les autres conseillers d'Etat ne le content parmi eux qu'à cause du respect qu'ils doivent à sa qualité. En second lieu le Comte de *Reventlau*, grand maître de Châles, qui est la Charge la plus profitable que le Roy puisse donner apres la Vice-royauté de Norvegue. Il est né dans le Holstein & on le considere comme le premier Ministre, c'est pourquoi tous les Ministres Etrangers s'addressent à luy, & il n'est pas faché qu'on lui donne ce titre, quoi que dans quelques occasions il ne veüille pas le recevoir. Il est fort affable, civil & d'un accès fort aisé ; c'est un homme qui aime le plaisir, & le beau sexe aussi bien que Monsieur de *Guldenleevv*, ses ralens & son scavoir sont fort mediocres, quoique par une diligen-

gente application aux affaires il ait depuis peu beaucoup profité, tellement qu'il paroît remplir assez dignement le poste où son maître la placé; il est âgé de quarante & trois ans ou environ, le teint frais, & d'un temperament robuste. Il n'a jamais eu grande inclination pour les François, (étant persuadé que la decadence des affaires de son païs & le peu de gloire de son maître, venoient de leurs conseils & de leurs pratiques,) jusqu'à ce que dans ces deux derniers années son interêt particulier la reconcilié avec cette Cour. Le profit qu'aporte le Trafic de France (pendant la guerre) où il a une tres grande part, tant pour plusieurs navires qui lui appartiennent en propre, que par la protection qu'il donne à ceux qui l'entretiennent. Cela disje lui a fait considerer que c'est l'avantage de son maître aussi bien que le sien d'etretenir une bonne correspondance.

ce avec la France, d'autre côté les Anglois qui lui font beaucoup de dommages en prenant & confisquant plusieurs navires où il avoit part, ont entierement perdu ses bonnes graces. Neanmoins apré tout, on croit que s'il se pouvoit procurer par quelque autre voye aussi bien qu'à son maître les mêmes avantages qu'ils possèdent, ses inclinations le porteroient plutôt à accepter la bienveillance de la Cour d' Angleterre que de celle de France, mais les malheureuses circonstances de la conjoncture présente rendent l'affaire presque impossible.

En 3. lieu le Baron *Juel*, qui est e plus jeune frere de l' Amiral General est Danois de nation, & agé de soixante ans ou environ ; il est fort corpulent & d'une couleur flegmatique, il est plus à son aise qu'aucun qu'il y ait à la Cour ; il doit cela à son temperament qui est extrêmement

ment épargnant. Les Danois le considerent comme un des plus rusé d'entr'eux, qui sous le masque d'une simplicité contrefaite, couvre beaucoup de finesse; il parle peu, fort doucement, & est très civil. On croit qu'il voit avec regret la misere ou son païs est reduit, parce qu'il est un des chefs de la plus ancienne Noblesse, & de ceux qui ont perdu par la revolution qui s'est faite dans le Gouvernement; son avis est pourtant necessaire où il y a si peu de bonnes têtes, c'est pourquoi il est employé dans les affaires les plus difficiles les quelles il gouverne avec beaucoup de dexterité & de succez.

En 4 lieu, Monsieur *Ehrenchild Alleman* de nation, & autrefois Secrétaire de Monsieur Terlon Ambassadeur de France en cette Cour, ce qui lui a donné jusqu'a present des inclinations Françaises. Le Roy

Roy l'a anobli & lui a donné le nom de *Ehrenchild* au lieu de celui de *Beerman* qu'il avoit autrefois. Il est agé d'environ soixante & cinq ans, d'une complexion fort foible, c'est pourquoi il demeure d'ordinaire à Hambourg, sous pretexte que cet air là est nécessaire à sa santé, mais dans la vérité ce n'est que pour menager les affaires du Roy dans cette ville, où il y a toujours quelque faction qui y doit être entretenue par quelque Ministre de qualité qui y fasse résidence. D'avantage cette ville étant située commodément pour la correspondance que l'on doit avoir avec l'Allemagne, il peut prendre de plus prés garde aux actions des Princes voisins, aussi bien qu'au menagement du trafic qui se fait avec la France pendant la guerre, c'est pourquoi on a jugé à propos d'entretenir là une personne d'esprit. Ce Monsieur *Ehrenchild* a été élevé dans les études

des à la maniere d' Allemagne, & il entend parfaitement bien les négociations des affaires, qui est ce à quoy il a été toujours employé. On le regarde comme un homme fort rusé, mais non pas d'une intégrité entière, il affecte de trouver des difficultés & est fort adroit à faire trainer une affaire en longueur. Les Ministres Etrangers l'appellent *Pater difficultatum* & disent qu'il a un secret particulier, pour trouver *Nodum in Scirpo*. C'est pourquoi ils ne se soucient pas d'avoir à faire avec lui, parce qu'il aime trop à argumenter, & à chercher plutôt des sophismes que la vérité dans la décision des affaires; vous ne pouvés jamais lui faire dire, *telle chose est*, encore quelle paroisse aussi claire que le soleil, mais *cela peut être*, par là se réservant toujours quelque échappatoire. Il fait un tresor de son argent, où le mêt à Banque de Hambourg ou d'Amsterdam, n'ayant point

point de veüe de s'établir avec sa famille en Danemarc ; & c'est la maxime la plus suivie des plus éclairés de ce Royaume, comme il paroît en ce qu'il y en a très peu parmi eux qui achettent du fond.

En cinquieme lieu, Monsieur Plessen gentilhomme Mecklebourgeois qui autrefois menageoit le Rvenu du Prince George en Danemarc il est à present Controlleur des Finances à la place de Monsieur Brandt que l'on en a depuis peu demis. L'Estat de la depence & des Finances éroit extremement broüillé & le Roy devoit quelques millions d' Ecus, quand il a entrepris cette tache difficile de redresser toutes choses, ce que l'on croit généralement qu'il fera, autant qu'il se pourra faire. Et il étoit temps de s'attacher sérieusement à retablir les affaires, car le credit du Roy tant à Hambourg qu'ailleurs éroit absolument perdu, par le defaut du payement des let-

tres



tres de change. Il est agé de quarante six ans ou environ, d'un tempérament melancolique & d'une complexion foible, il est estimé avoir le jugement bon, & de s'entendre bien dans les affaires du monde, quoique les maladies le rendent d'une humeur assez particulière. Il parle cinq ou six langues, & entre autres l'Angloise. Il paroît avoir plutôt les inclinations Angloises que Françoises aussi bien parce qu'il fait un grand fond sur le Prince George, que parce qu'il est assuré que c'est plus l'intérêt de son Maître de garder des mesures avec l'Angleterre & la Hollande, qu'avec le France; il paroît être des-interessé & a de grands biens dont la plus grande partie est en argent comptant. Enfin c'est un homme d'affaire, & paroît être plus droit dans ses manières d'agir que plusieurs des autres.

Ces cinq personnes composent
S tout

tout le Conseil privé du Roy, quatre d'entr'eux résident toujours en Cour, & le cinquieme à Hambourg sur l'advis duquel les autres quatre pour la plus part du temps reglent leurs deliberations. Le Roy dans son conseil decide de toutes les affaires , il mêt en deliberation tous les Traitez de Paix & de Guerre , des Alliances, des Taxes, des Fortifications & du Trafic , &c. sans qu'aucune personne intervienne, excepté les Secretaires d'Etat, que l'on regarde icy plutôt comme des Officiers servans & assistants , qne comme des Principaux Conseillers. Il y a quatre de ces Secretaires là qui ne sont pas Secretaires d'Etat dans le même sens que les nôtres le sont en Angleterre , c'est à dire premiers Ministres , mais portent la plume & ont le maniément des affaires qui regardent leurs Provinces en particulier. Le premier Secretaire pour les affaires de Danemarc est à present Monsieur

sieur ; le second pour les affaires de Norwegue est Monsieur *Mote* Frere de la Comtesse de *Samsoe* Maîtresse du Roy; le troisieme pour les affaires étrangères est Monsieur *Jessen*; & le quatrieme qui est le Secretaire des guerres est Monsieur *Harboe*. Quand il s'agit dans le conseil de quelque affaire qui regarde les Provinces de leur jurisdiction; celui qui en a le menagement doit y être, mais Monsieur *Jessen* ne manque jamais, par ce qu'il y a toujours quelque chose qui concerne les affaires étrangeres, & le temps auquel d'ordinaire le Conseil s'assemble étant le lendemain que la poste arrive, son employ est de lire toutes les lettres & d'y faire ses remarques. Cela rend sa charge plus considerable que celle des autres Secretaires, & le fait entrer dans les secrets du Cabinet, qu'il menage presque tout seul.

Il a aussi la liberté de dire ses sentiments, & comme il parle bien latin

S 2

cela



cela joint avec son employ lui donne droit de faire tous les Traités avec les Ministres étrangers , c'est pourquoi il est toujours un des Commissaires qui sont nommés pour traiter avec eux , & à qui ils doivent nécessairement s'adresser aussi bien qu'au premier Ministre , qui le souffre & se conduit presque en toutes choses par ce Secrétaire . Il est âgé d'environ quarante ans , il est d'une conduite fort honnête , & affecte trop l'humilité , il parle cinq ou six langues fort bien , ce qui est quelquefois un avantage à ceux qui ont des affaires avec lui ; il n'a qu'une mediocre réputation d'être sincère & habille , néanmoins il a une telle routine des affaires publiques , qu'il se rend toujours nécessaire , d'autant plus qu'ils n'ont personne qui soit plus capable pour être mis en sa place . Il est gendre de Monsieur *Ehren-schild* qui le gouverne , & qui a comme lui les mêmes inclinations pour la France .

France, cette Alliance le soutient beaucoup dans sa fortune, tandis que son beau pere vit. Mais quand il n'auroit autre chose, sa diligence dans son employ, lui assurera toujours son poste aussi bien que la faveur de son Prince, pourvû neanmoins qu'il s'entretienne bien avec le premier Ministre, comme il a fait jusqu'a present, & qu'il agisse de concert avec lui.

Les divertissemens ordinaires de la Cour sont des voyages de plaisir que l'on fait une fois par an à Sleswick ou en Holstein, soit pour faire la reveüe des troupes, ou pour visiter les fortifications de Rensburg, comme aussi quelques petits voyages en Laland ou ailleurs deça & delà à la campagne. Cela ne se fait pas aux frais de la thresorerie, parce que les païsans fournissent de chevaux & de chariots pour voyager, qu'ils doivent aussi conduire eux mêmes, & être prêts à rendre

S 3 tou-

toutes sortes de services tous les E-
tés. Pendant six semaines la Cour
se retire à *Jagersburg* qui est une
petite maison de chasse située sur un
petit lac à quatre mille d'Angleter-
re de Copenhague & proche de la
mer, pendant cinq ou six semaines
d'avantage elle réside à Friderix-
bourg, la principale maison de
campagne du Roy de Danemarc en-
viron à vingt mille d'Angleterre
de Copenhague, elle fût commen-
cée par Chrétien IV, & achevée
par Frederic III pere du Roy d'a-
présent. Cest là la maison dont les
Danois se vantent tant, & dont ils
disent tant de merveilles en egard à
la quantité d'argent qu'elle a coû-
té a batir. Elle est située au milieu
d'un lac ; les fondements en sont
dans l'eau, ce qui apparemment a
causé tant de dépense, on entre de-
dans par dessus plusieurs ponts
levis. Cette situation dans un païs
si humide & aussi froid que celui-ci
ne

ne peut étre aprouvée de ceux qui s'y connoissent, particulierement y ayant au tour de ce lac plusieurs petits côteaux environnez de jolis boisages, qui auroient été un meilleur endroit pour la perspective & pour la santé. Mais c'est la fantaisie de tout ce Royaume, de bâtir au milieu des lacs, ce que l'on pratiquoit, je croy, autrefois pour étre plus seurement logé. Ce Palais est bien loin d'étre magnifique, nonobstant tout l'argent qu'il a coûté, au contraire il a été bâti par un fort mauvais Architecte. Premièrement les chambres sont fort basses, les apartements mal disposez, & la belle chapelle de beaucoup trop longue pour sa largeur, une gallerie regne tout au tour, qui a une des plus mauvaises entrées qu'on se soit pû imaginer ; eufin il s'en faut beaucoup qu'elle soit si belle que beaucoup de maisons de nos personnes de qualité en Angleterre.

S 4 Ge-

Cependant elle est estimée par les Danois pour être la nonpareille. A la vérité il y a un fort beau parc tout au tour bien rempli de Daims, orné de beaux Etangs, & de quantité d'arbres fort hauts, un bain fort bon, & autres embellissemens de la campagne, tellement qu'on la peut préférer à toutes les autres maisons Royales, qui excepté ces deux dernières, dont j'ai parlé, sont presque toutes en ruine, celle du fort de Cronenburg proche d'Elsignor & celle de Coldingen dans Jutland avec plusieurs autres, n'étant presque pas habitables mêmes pour quinze jours en Eté.

La Cour passe le temps à courrir le cerf à Frederiksburg, car il y a fort peu de bêtes sauvages en Danemarck. Pendant ce divertissement le Roy donne beaucoup de liberté à ses domestiques & à ses Ministres qui d'ordinaire l'accompagnent par tout où il va, tellement qu'il semble qu'il s'est

s'est tout-a fait demis de sa Majesté. Ils mangent & boivent ensemble, & le dernier va quelquefois à l'excès, après avoir chassé tout le jour, le rendezvous après le repas est dans la cave au vin. Apres diner environ entre cinq & six heures on tient les assises de la chasse dans la grande cour devant le Palais. Le Cerf est coupé en deux, par un des valets, qui sont tous habilez de rouge ayant leur grands cors de chassé autour du col, & là on le coupe avec grande ceremonie, tandis que les chiens courants attendent avec beaucoup de bruit & d'impatience celui de la compagnie qui a le plus la mine de donner quelque chose au valet des chiens, lequel est prié de faire essai, & on lui présente le pied du Cerf. Alors on fait une proclamation qui contient que si quelqu'un peut informer le Roy (qui est juge souverain aussi bien qu'executeur de la sentence) de quelque faute commise

S 5 mise

mise ce jour là contre les loix de la chasse, qu'il se leve & qu'il accuse. Alors l'accusé est mené proche du cerf par deux gentilshommes, on le fait agenouiller entre les cornes, & baïsser la tête en sorte qu'il ait le derrière en l'air, puis on leve le derrière de son justaucorps qui pourroit recevoir les coups. Alors vient la Majesté, qui avec une longue baguette donne au criminel quelques coups sur les fesses, & en même temps les valets de chasse avec leurs cors & le hurlement éfroyable des chiens, proclament la justice du Roy & la punition du criminel. Toute la Scene donne beaucoup de divertissement à la Reine, aux Dames, & aux autres spectateurs qui y sont prefents & qui se tiennent en Cercle autour de la place d'execution. Cela est reiteré autant de fois qu'il y a de Delinquents, qui après avoir été châtiez se levent & donnent des marques de leur obeissance,

ce,



ce , se vantant d'avoir été magni-
quement fôutez. Quand tout cela
est fini, les chiens ont permission de
manger le Cerf.

Dans une autre saison la chasse au
Cigne est le divertissement de la
Cour, les Cignes sauvages hantent
une certaine qetite Ile peu éloignée
de Copenhague, & y éclosent leurs
petits. Environ le temps que les
jeunes sont aussi grands que les
vieux, devant que leurs plumes soient
devenues assez grandes pour pou-
voir voler, le Roy , la Reine, les
Dames & le reste de la Cour vont
les voir tuer , les Ministres étran-
gers sont d'ordinaire invitez à ce
divertissement , on donne à cha-
que personne de qualité une gallio-
te & quand ils viennent proche du
lieu où est la chasse ils environnent
la place & renferment une grande
quantité de jeunes Cignes qu'ils
tuent à coups de fusil, quelquefois
jusqu'à mille qui sont aportez à la
Cour

Cour à qui appartient le duvet,
la chair n'étant pas bonne à man-
ger. Le Mardi gras le Roy, la
Reine, la famille Royale , les Mi-
nistres du lieu & étrangers, & les
personnes dont nous avons ci de-
vant fait mention & qui composent
la Cour, s'abillent comme les Paï-
fans de Nort - Hollande avec des
guertres, des vestes courtes, & de
gros bonnets ronds de laine bleüe.
Les Dames ont de jupes bleües &
d'étranges sortes de coifures &c.
Dans cet équipage ils montent dans
leurs chariots un homme devant &
une femme derrière qu'ils menent
eux mêmes, & s'en vont à un vil-
lage à la Campagne appellé *Amak*,
qui est à environ trois mille d' An-
gleterre de la ville ; là ils dansent au
son des musettes , & de mauvais vio-
lons, on leur apporte après un di-
ner de village qu'ils mangent sur
des assiettes de terre & de bois avec
de cuillers de même &c. & ayant
passé

passé le jour dans ces divertissemens où ils sont tous égaux & où l'on ne fait ce que c'est que de Majesté ni de qualité , le soir ils s'en retournent , & sont regalez de la Comédie & d'un souper magnifique par le Comte de Guldenleeuw , & passent le reste de la nuit a danser dans les mêmes habits qu'ils ont porté tout le jour.

Tous les hivers aussitôt que la neige est assez gelée pour pouvoir porter, les Danois prenent beaucoup de plaisir à aller sur des trainaux ; le Roy & la Cour donnent exemple aux autres , en faisant plusieurs fois en grande pompe le tour de la ville avec des timbales & des trompetes ; les chevaux qui tirent le traîneau sont richement caparaçunnez & leurs harnois sont ornés de clochettes pour avertir le monde de se retirer. Après que la Cour s'est long-temps promenée & divertie , les bourgeois & autres courent dans les

les rues toute la nuit , envelopez d'une grande robe fourée , avec chacun une femme dans leurs traiteaux , ce qu'ils estiment un grand divertissement,

En voyageant de Fridericksburg à Yagersburg & à plusieurs autres lieux proche de Copenhague , il y a deux grands chemins , le premier est la route commune qui est d'ordinaire fort mauvaise , l'autre est le grand chemin du Roy , tres beau & uni qui n'est que pour la Cour en particulier , & pour ceux qu'elle veut favoriser en leur donnant une clef pour ouvrir toutes les portes qu'on rencontre.

Il ne sera pas hors de propos de vous dire dans ce Chapitre touchant la Cour , qu'il y a deux Ordres de Chevalerie en Danemarc assavoir celui de *l' Elephant* & celui de *Dan-nebrug* , le premier est fort honorable , ceux qui en sont revetus sont de la plus haute qualité ou d'un me.

merite extraordinaire; la marque par ou on les distingue est un Elephant enrichi de diamans portant un chateau sur son dos, pendu à un ruban bleu tabize, que l'on porte comme le S. George en Angleterre. Le dernier est une recompence honoraire que l'on donne à ceux d'une moindre qualité & aux Nobles. Leur marque est un ruban blanc avec des lisieres rouges qu'ils portent sur l'épaule, au contraire des autres, avec une petite croix entichie de diamans qui y pend, & sur le devant du justaucorps ils ont une broderie en Etoille, avec cette devise *Pietate & Justitia*. Ils disent que l'Ordre de l'Elephant a été institué par le Roy Chrétien I. aux noces de son fils. Il y a environ deux cents & dix ans.

Liste

Liste de ceux qui sont à présent de
l'Ordre de l'Elephant.

*Le Roy, Grand Maître, & Souverain
de l'Ordre.*
Le Prince Royal.
Le Prince Christian.
Le Prince Charles.
Le Prince George.
Le Roy de Suede.
l'Electeur de Brandenbourg.
l'Electeur de Saxe.
Le Viceroy de Notvvegue Guldenleeuwv.
Le Duc de Holstein.
Le Duc de Holstein son Frere.
Le Land-Grave de Hesse.
Le Comte Rantzauv de Bredenberg.
Le Duc de Holstein Plœun.
Le Duc de Holstein Norburg.
Le Duc de Holstein Brieg.
Le Land-Grave de Hesse Hombourg.
Le Mark-Grave d' Anspach.
Le Mark-Grave de Bade Durlach.
Le Duc de VVest-Frise.

'Le



Le Duc de Saxe Cobourg.

Le Prince Frederick de Saxe.

Le Duc de Wirtenberg.

Le Marechal Comte Wedel.

Le Comte de ReVentlau.

Le Comte d' Alefeldt.

l' Admiral General Fuel.

Justin Hoeg sons Viceroy de Norvegue.

Godiske de Buckvalt , Gentilhomme de Holstein.

Monsieur de Ginkel Comte d'Athlene.

Ils pretendent que l'Ordre de Dannebrug est plus ancien , & racontent plusieurs fables touchant son origine. Assavoir qu'un certain Roy nommé *Dan* descendu du Ciel vit une croix blanche avec des bords rouges , & la dessus institua l'Ordre , & lui donna ce nom composé de *Dan* & de *Bruz* qui signifie Peinture ; les Chevaliers de cet Ordre sont presque aussi frequens icy , que les Baronnets chez nous , c'est pour-

T quoy

290 MEMOIRES DE

quoy je n'insererai point icy leurs
noms.

Les ordres suivants, touchant le rang & la préférence ont été publiés en Danois & en François l'an 1680. Mais la plus part des Charges ci-après marquées sont à présent vacantes.

Ordonnance sur les Rangs du
Royaume de Danemarc.

I.

Les enfans naturels des Rois.

II.

- * 1. *Le Grand Chancelier.*
- * 2. *Le Grand Tresorier dit Schatz Meister.*
- * 3. *Le Grand Connétable de Norvègue.*
- * 4. *Le Grand Maréchal de Camp.*
- 5. *Le General Admiral.*
- 6. *Les Comtes qui sont Conseillers Privéz.*

7. *Les*

7. Les Chevaliers de l'Elephant qui sont Conseillers Privés, ou qui tiennent même rang avec eux.
- * 8. Les autres Connétables.
9. Le Vice-Chancelier.
- * 10. Le Vice Trésorier.
11. Les Vice-Connétables.
12. Les autres Conseillers Privés.

III.

- * 1. Le Grand Maître de l'Artillerie.
- * 2. Le Grand Maréchal Lieutenant.
3. Le General Amiral Lieutenant.
4. Les Generaux de Cavalerie & d'Infanterie.
5. Les Generaux Lieutenant de Cavalerie & d'Infanterie.

IV.

1. Les Comtes qui sont faits Comtes ou naturalisés par le Roy.
2. Les Barons qui sont faits Barons ou naturalisez par le Roy & ensuite les Chevaliers de Dannebrug en Cordons Blancs.

T 2

V.



V.

- * 1. Le Grand Maréchal de la Cour.
- * 2. Le premier Secrétaire Privé & d'Etat.
- 3. Le Premier Gentil-homme de la Chambre.
- 4. Le Grand Maître des Ecuries.
- 5. Le Grand Veneur.
- * 6. Le Grand Echanson.

VI.

- 1. Les Conseillers d'Etat.
- 2. Les Conseillers de la Justice.
- 3. Les Commandeurs des Diocèses & le Trésorier.

VII.

- 1. Les Généraux Majors, les Amiraux, le General Commissaire de l'Armée, les Colonels des Gardes du Corps ou Trabans.
- 2. Les Brigadiers.
- 3. Le Maréchal de la Cour.

VIII.

VIII.

1. Les Conseillers de la Chancellerie, les Envoyez Extraordinaires du Roy, & le Maître de Ceremonie.
2. Les Conseillers de la Chambre des Comptes, le Procureur General.
3. Les Conseillers de Guerre.
4. Les Conseillers du Commerce.

IX.

1. Le sur Intendant de Zeeelande.
2. Le Confesseur du Roy.
3. Le Recteur de l' Accademie, l' année qu'il est Recteur, le President de la Ville de Copenhague.

X.

1. Les Colonels des Régiments des Gardes à Cheval & à Pié, les Vice Amiraux, les Colonels de l' Artillerie.
2. Les autres Colonels de Cavalerie ou d' Infanterie.

T 3

3. Les



3. Les Lieutenans Colonels des Gardes
du Corps ou Trabans, & après eux
les Baillifs.

XI.

1. Les Gentils-hommes de la Chambre du Roy, & de la Reine.
2. Le Maître de l'Ecurie.
3. Le Veneur du Roy.
4. Le Secrétaire de la Chambre du Roy.
5. Le Secrétaire de la Milice.
6. Le Grand Payeur.

XII.

1. Les Assesseurs de la haute Justice,
Conseillers d'Assistance en Norvègue
& les sur-Intendans des autres Provinces.
2. Les Juges Provinciaux.

XIII.

1. Les Généraux Auditours, les Maîtres Généraux des quartiers.

I. Les

- 2 Les Lieutenans Colenels, Schout-bynaachs & Majors des Gardes du Corps ou Trabans.

XIV.

1. Les Assesseurs de la Chancellerie & de la Justice de la Cour de Norvègue.
2. Les Assesseurs du Consistoire, les Bourguemêtres de Copenhague & le Medecin du Roy.
3. Les Assesseurs de la Chambre des Comptes, & après eux les Commissaires des Provinces.
4. Les Assesseurs du College de Guerre.
5. Les Assesseurs du College de l'Amirauté.
6. Les Assesseurs du College du Commerce.

XV.

1. Les Maîtres de Cuisne, les Gens-
hommes de la Cour, les Gene-
raux Ajutans, les Majors, les
Capitaines des Gardes à Cheval,

T 4 les



XVI.

1. Les Secrétaires de la Chancellerie,
& de la Justice.
2. Le Secrétaire de la Chambre des
Comptes.
3. Le Secrétaire du Collège de Guerre.
4. Le Secrétaire de l'Amirauté.
5. Le Secrétaire du Commerce.

Il y a à observer que quand plusieurs charges sont nommées ensemble, & qu'elles ne sont pas distinguées, ils prendront le rang entre eux selon qu'ils sont premiers en charge..

Les Ministres du Roy qui possèdent quelques charges qui ne sont pas nommées dans cette ordonnance retiendront le même rang qu'ils ont eu jusqu'ici, & ceux à qui le Roy a déjà donné ou donnera le rang de Conseiller Privé, jouiront du

du même rang que s'ils l'étoient effectivement.

Ceux qui possèdent effectivement quelques charges, auront le rang avant ceux qui en ont seulement le titre, & ne font point de fonction.

Ceux que le Roi dispence de ne plus exercer leurs charges, retiendront pourtant le même rang qu'ils avoient en exerçant leurs charges, & si quelqu'un prend une autre charge de moindre rang que sa première n'étoit, il retiendra pourtant le rang de là première.

Les femmes se régleront ainsi, qu'après les Comtesses suivront les Gouvernantes & Demoiselles de la Chambre & de la Cour pendant qu'elles sont en service; après elles les femmes des Conseillers Privés & qui tiennent rang avec eux; ensuite les Baronneuses & autres femmes selon la condition de leurs maris, tant de leur vivant, qu'après leur mort,

T 5 pen-

pendant qu'elles demeurent veu-
ves

La Noblesse qui n'a point de charges, & les capitaines de cavalerie & d'infanterie & autres personnes Ecclesiastiques & Seculiers garderont le pas entre eux comme ils ont fait auparavant.

Sur quoy tous auront à se regler sous peine de la perte ce la faveur Royalle, & si quelqu'un contre toute esperance se trouve de sa propre autorité faire quelque chose contre cette ordonnance, payera tout aussitôt qu'il sera convaincu d'un tel crisme l'amande de mille Rixdales. Et outre cela il sera poursuivi par le General Fiscal du Roy, comme violateur des ordres Royaux. Fait à Copenhague le 31 December 1680.

CHA-



CHAPITRE XII.

*De la Disposition & de l' Inclination
du Roy de Danemarc envers
ses Voisins.*

Les Royaumes & Etats qui sont Frontieres du Roy de Danemarc de côté du Nord & du Nord-Est, sont les terres qui appartiennent à la Suede; du côté du Sud, le Duc de Holstein partie de Sleswick, & le Holstein, la ville de Hambourg, le Duché de Breme; du côté de l'Ouest & Sud-Ouest, l' Angleterre & l'Ecosse, qui en sont séparées par la grande Mer Oceanne; du côté du Sud-Est le Duché de Saxe Lawenbourg, de Meklenbourg & de Lunebourg, les terres de Brandebourg n'en sont pas non plus fort éloignées.

On peut dire en general, qu'entre le Roy de Danemarc & ses voisins il regne toujours quelque jalouſie

sie & méfiance qui souvent éclatent par des hostilités dont les plus proches ressentent plus frequemt les effets que les plus éloignés , suivant les occasions & les sujet des vangence qui les excitent.

L'interposition d'un vaste Ocean a jusqu'icy tenu les Danois en assés bons termes avec l'Angleterre & l'Ecosse , & le commerce qu'ils ont avec ces deux Royaumes leur est fort avantageux ; leurs forces maritime s ne sont point capables de nous faire tête non plus qu'à nos alliés , sans quoi ils auroient du grande envie de s'approprier seuls le droit de la pêche de la balaine en Groenlande , pretendant qu'ils avoient decouvert les premier ce païs là , & que par consequent il leur apartenoit . Depuis la guerre que nous avons à present avec la France , & notre etroite union avec les Hollandois , ils se sont montrés extremement jaloux de notre Puissance sur mer

mer, dans la crainte que nous ne nous rendissions maîtres du negoce de tout le monde, c'est pourquoi lorsque l'occasion s'est présentée ils ont embrassé le parti de la France, autant qu'ils l'ont osé, & lui ont même fourni des provisions navales & les autres choses dont elle avoit besoin; & pour cet effet encore qu'ils ayent besoin d'argent à peine les peut on persuader de prêter , ou d'envoyer quelques troupes aux Confédérés, ainsi on ne doit point douter, que pour contrebalancer notre pouvoir , sur mer aussi bien que pour s'assurer la liberté du commerce qui leur apporte tant de profit, qu'ils ne fassent leur possible pour nous nuire & qu'ils ne jouent quelque mauvais tour qui nous humilie tellement , que cela leur fasse perdre la peur qu'ils ont que nous nous rendions maîtres de l'Ocean. Pour cet effet ils ont depuis peu contracté une alliance plus étroite avec la Suede

Suede pour assurer mutuellement leur commerce, que les animosités naturelles qui étoient entre ces deux couronnes avoient interrompu. Car la nécessité absolue où ils sont à présent de tenir dans les bornes notre armée navale, qui devient plus formidable de jour en jour par notre union avec les Hollandois, les a fait agir avec plus de concert que lors que la haine regnoit parmi eux, mais leur mesintelligence recommencera aussitôt qu'ils ne nous craindront plus. Car le Roy de Suede est le voisin le plus puissant; le plus proche; & le plus à craindre que les Danois ayent autour d'eux, son domaine s'étend presque jusques aux portes de Copenhague, tellement que de la chambre où est lit du Roy de Danemarc on peut voir ses terres, particulierement depuis que les Danois ont perdu trois de leur meilleures Provinces, du l'autre côté de la mer Baltique, de sorte

te que le ressentiment que ceux cy ont des injures & du tort qu'on leur a fait autrefois , d'un autre côté l'aprehension qu'ils ont que par la grandeur de la Suede il ne leur arrive plus de mal qu'auparavant , outre cela la crainte que les Suedois ont d'être enviés & hais a cause de leurs acquisitions , & de les perdre , au cas que le Danois en devinssent plus puissants , sont des obstacles insurmontables , qui s'opposent à une ferme amitié entre ces deux Couronnes . L'ancienne querelle , tout comme une playe s'est guerie mais seulement superficiellement car il reste toujours quelque venin au fond , quoique le tort , que nous faisons à tous deux également , en interrompant leur commerce aye beaucoup avancé leur mutuelle reconciliation , & même plus que l'on n'auroit jamais crû . Mais lors qu'il nous plaira de contracter amitié avec l'un & en excepter l'autre ,

ce

ce pretendu lien se rompra fort aisement & peut étre se dissoudra-t-il entierement.

L'alliance qui est entre le Roy de Danemarc, par son mariage avec sa sœur, est dien éloignée de contribuer à aucune bonne intelligence entr'eux. Le Roy de Suede quoique Prince très vertueux, a cause de tout ce que nous avons ci devant dit, témoigne beaucoup d'indifférence & de froideur à la Reine, quoi qu'elle soit une des Princesses du monde qui a le plus du merite; il croit même avoir raison de ne s'allier j'amas avec le Danemarc par aucun Mariage. C'est pourquoi il a mieux aimé marier la Princesse sa fille avec le jeune Duc de Holstein Gottorp dont les Etats sont presque ruinez & depoplez qu'avec le Prince Royal de Danemarc. Car n'ifiant qu'une fille que s'il venoit à mourir, laisseroit à cette Princesse le droit à la Couronne, il croit en avoir

voir agi prudemment de n'avoir pas hazardé par un tel mariage à faire, qu'un jour les Danois devinssent maîtres absolus des deux Royaumes.

La bonne ou mauvaise intelligence, que ces deux Couronnes, mais principalement le Danemarc, ont avec leurs autres voisins, & le reste des Princes Allemans, est fondée sur leurs jalousies mutuelles. Et c'est à cause de cela principalement que l'animosité est si grande, entre cette Couronne & les Princes de Lunenbourg, avec qui au contraire la Suede a toujours entretenu une bonne correspondance afin qu'en cas que l'on fit quelque entreprise sur ses terres dans le Cercle de la basse Saxe, ou en Pomeranie (que les autres Princes d' Allemagne regardent de mauvais œil) il puisse s'assurer l'affistance d'une famille si puissante contre les attaques des Danois ou des Brandebourgeois;

V c'est

c'est pour cela que le voisinage des Princes de Lunebourg sera toujours suspect & facheux au Danemarc, lequel tâchera par toutes sortes de moyens d'empêcher que cette famille n'accroisse ses Etats, & n'augmente sa puissance. Ainsi on ne doit pas supposer que le Roy de Danemarc, se confie tellement au Duc de Zell, qu'il veuille tâcher de lui mettre entre les mains la possession du Duché de Saxe Lawembourg qui est la frontiere de Holstein; ni qu'il aprouve ce que la Diète de l'Empire à déterminé à l'égard du neuvième Electorat, qu'elle a conferé au Duc de Hannovre.

D'autre côté on croit que la Suède, afin de tenir d'avantage en bribe le Danemarc, soutiendra la maison de Lunebourg & lui aidera à conserver ce qu'elle a acquis, & qu'elle prendra aussi ouvertement son parti, dans ce qui regarde l'affaire de l'Electorat; pour ce qui est

est des differents du Duc de Saxe Lawembourg elle ne s'en mêlera que secrètement, a cause de l'invalidité du droit que cette famille pretend sur ce Duché, dont elle ne pourra soutenir le titre qu'autant de tems qu'elle le dessendra ou par force ou par finesse.

Les Princes de Lunebourg ont jusqu'ici secondé les intentions des Suedois, en s'étant declarez protecteurs de la ville de Hambourg, que le Roi de Danemarc a toujours regardée d'un œil de convoitise, & dont il a souvent entrepris de se rendre maître. Les prétentions qu'il y a comme faisant partie du Duché de Holstein sont assez bien fondées, mais les efforts qu'il a faits pour s'en rendre maître, n'ont eu jusq'ici aucun succez. Il fait fortifier tous les jours sa nouvelle ville d' Altena qu'il a fait bâtir justement dessous ses murailles, afin de la rendre un jour capable de lui faire tê-

V e te,



te, & de la tenir en bride. Et effectivement cette riche ville a beaucoup de raison de regarder d'un œil de jalouſie un tel voisin, dont la principale ambition & le principal but est de lui ravir sa liberté, & de s'en rendre maître. Mais le Duc de Zell , dont les Etats sont fort proches , a toujours quelque troupes postées assez près pour prevent & rompre les desseins que le Roy de Danemarc pourroit avoir sur cette ville , c'est pourquoy elle fait grand cas de ces Princes,& leur donne beaucoup de marques de respect, les regardans comme ses meilleurs Protecteurs. Elle entretient aussi, autant qu'il est possible , une bonne correspondance avec les autres Princes d' Allemagne. Et eux de leur part témoignent beaucoup de zele à courrir à la conservation de ses franchises dans la crainte que si elle étoit reduite sous l'obéissance des Danois , cela les priveroit de toutes les

les commoditez qu'ils en tirent, tant à l'egard du trafic de la plus part de l'Allemagne, que de ce qu'étant située sur l'elbe , elle leur est , s'il faut ainsi dire, plus à main , & le principal magazin où ils retirent tous leurs effets: d'autre côté ils empêcheront tant qu'ils pourront le Roy de Danemarc d'ajouter une si superbe ville à ses conquêtes, scachans bien que les Danois qui sont pour l'ordinaire fort méchants voisins, lors même qu'ils sont foibles , deviendroient insuportables si leurs forces étoient proportionnées à leur inclination.

Le Brandenbourg non plus ne souhaite pas que cette ville, ni celle de Lubec, soient jamais gouvernées par un seul maître, au contraire ils s'enforceront de tout leur pouvoir à empêcher que qui que ce soit n'attente rien contre leur liberté, quoi qu'on conte l'Electeur de Brandenbourg pour être le plus ferme Al-

V 3 lié.

lié du Roy de Danemarc ; il est certain que l'intérêt commun qu'ils ont à prévenir l'accroissement du pouvoir de la Suede, (dont ils sont tous deux jaloux & qu'ils craignent beaucoup) unit ces deux Princes plus fortement qu'aucun lien de consanguinité n'auroit jamais pu faire. La Prusse Ducale, & cette partie de la Pomeranie qui appartient à l'Électeur de Brandenbourg est exposée aux entreprises de la Suede, & le moindre transport de troupes de Suede qui viendroient du côté de la mer Baltique, donneroit de terribles alarmes à tout le voisinage. Ils ne peuvent pas oublier l'étrange succès qu'eurent les armes triomphantes de Gustave Adolphe, nice que la Suede a attrapé dans ces dernières guerres, & on ne peut leur ôter de l'esprit qu'il y a toujours quelque sujet de craindre, que cette nation ne fasse encore quelque entreprise sur eux, ayant beaucoup de sol-

soldats, & étant gouvernez par un jeune Roy actif, diligent & œconomie ; ainsi comme j'ai dit auparavant le danger où ils sont tous deux, les fait concourir d'une étrange manière dans le dessein de tenir la Suede dans ses propres limites, quoi qu'en d'autres affaires il puisse arriver des differens entr'eux ; comme par exemple on le peut voir, dans l'affaire de l'Île S. *Thomas*, où les Brandebourgeois s'enforcerent de contraindre les Danois à retablir le Duc de Holstein Gottorp dans son païs ; ce que sa Majesté Britannique a si heureusement accompli, dans la premiere année de son avènement à la Couronne.

Le Duc de Gottorp , que j'ai exprés placé le derniere de tous les Princes qui bornent le Danemarc afin que j'eusse occasion de parler plus amplement de ce qui le touche, est parent fort proche du Roi de Danemarc, tant de consanguinité, que

V 4 par

par alliance. Ils sont de la même famille que ceux d'Oldenbourg: le grand pere du Duc d'apresent a refusé d'etre fait Roy de Danemarc & s'en est demis en faveur du grand pere du Roy d'aujourd'hui, de qui l'election fut par lui recommandée au peuple. Ce Duc a épousé la sœur du Roy, dont il luy est né un Prince qui promet beaucoup, ses Etats sont mêlez avec les siens en Sleswick & en Holstein, ce qui lui est fort incommode & qui l'inquiète beaucoup; sachant bien que l'ambition n'a point de bornes, particulierement quand elle est soutenue d'un pouvoir capable d'opprimer ceux qui ne s'y peuvent que faiblement opposer; le Roy eut la pensée, poussé par son propre intérêt, (ce qui d'ordinaire opère plus que la raison à l'egard de la plus part des Princes) de se rendre maître de tout le païs, mais le Duc s'en étant aperçû, & deplus étant persuadé,

siuadé, que l'on se serviroit de la première occasion qui se présenteroit pour le déposséder ; afin donc de se mettre à couvert de ce côté-là, il contracta une amitié aussi étroite qu'il lui fut possible avec le Roy de Suede son beau frere, comme étant un Prince qui par plusieurs raisons étoit obligé de s'opposer à la prosperité des Danois ; neanmoins eette alliance n'alla pas plus loin, & le Duc n'avoit jamais eu intention de s'en servir autrement, que comme d'une barriere pour se deffendre , car la reputation & le nom de cet allié eut peut-être pû le guarentir de l'oppression de son ennemi attendu, que de luy même. Il étoit trop foible pour faire tête au Roy de Danemarc , & le secours de Suede trop éloigné, pour le pouvoir mettre à couvert de quelque soudaine irruption à quoi il étoit toujours exposé ; mais considerant qu'un tems viendroit, auquel

V 5

cet-

cette alliance lui feroit beaucoup plus avantageuse, (ainsi qu'il a paru par l'experience) pour cet effet elle a été fort soigneusement entretenue de la part du Duc de Holstein, aussi bien que de celle du Roy de Suede qui dès lors crût que ce lui feroit un grand avantage, de le maintenir dans tous ses droits & privileges, dans la veüe que par là il causeroit un grand prejudice à son ennemi, étant comme une épine piquante au pied du Roy de Danelmarc, & une des plus grandes mortifications qui lui puissent arriver; qui apresent au lieu de parent & de frere par le mauvais traitement qu'il en a reçu est devenu son ennemi irreconciliable, lequel non obstant l'état present des affaires ne se peut fier en lui non plus qu'il ne veut pas qu'il s'y fie Afin de vous donner une plus claire intelligence de tout ceci, il ne sera pas hors de propos de vous faire dans un autre Chapitre,

pitre, un recit en abregé de ce qui s'est passé dans tout le cours de cette affaire là.

CHAPITRE XIII.

*De la maniere dont on a deposse le
Duc de Holstein Gortorp, &
de son etablissement.*

Les affaires entre le Roy & le Duc étant dans l'état dont nous avons parlé ci-devant, c'est à dire l'ambition & les raisons d'Etat conduisant les desseins de l'un : La crainte & la foiblesse se trouvant de l'autre côté; la haine enfin & la méfiance régnant parmi les deux. Il semble qu'il ne manquoit plus que l'occasion favorable, de mettre en pratique ce que les Danois avaient depuis si long-tems projeté. Ce qui enfin arriva en l'année 1675.

A l'e-



A l'egart de plusieurs differens qui étoient a ajuster entre le Roy de Danemarc & le Duc de Holsteine, les pretentions qu'ils avoient tous deux à la succession de païs d'Oldenbourg & Delmenhorst étoient les plus grands, ce qui fut enfin laissé à la mediation de la Cour Imperiale.

Mais dans le temps que celle-ci y travailloit, il y eut plusieurs rendez-vous entre les Ministres de Danemarc & ceux de Gottorp, pour pacifier à l'amiable cette affaire là, & tous les autres differents qu'ils avoient entr'eux. Le Roy principalement paroissoit y être le plus porté, & témoignoit être dans la resolution de vivre avec le Duc dans une parfaire union & bonne correspondance, mais il n'en agissoit ainsi que pour le mieux amuser, & l'entretenir dans la securité & dans la persuasion que ses inclinations étoient sincères. Quelque fois on proposoit

un

un équivalent pour le rendre seul possesseur de ses païs, & quelque fois on écutoit les propositions qui étoient faites de sa part, même il sembloit que pour accommoder toute l'affaire, il ne restoit plus qu'à mettre au net les articles & les faire ratifier; d'autrefois il s'élevoit de nouvelles disputes touchant les im-pôts des Duchez de *Sælevvik* & de *Holstein*, dont le Roi se vouloit apro-prier la plus grande partie, à propor-tion de la quantité de troupes qu'il y entretenoit, pour la defence du païs; d'autre côté le Duc insistoit à les demander, disant que le revenu des taxes devoit être également parta-gé, & que si le Roy y entretenoit plus de troupes qu'il n'étoit neces-saire, cela ne devoit en rien preju-dicier au droit qu'il avoit à la moi-tié du revenu, particulierement parce que les entreprises du Roy, avoient toutes été mises en effet sans son consentement, & sans les lui a-voir

voir prealablement communiquées, sans l'agrément même des Etats du Duché de Holstein , ce que l'on devoit avoir fait selon les anciens traitez; mais on ne les avoit observez où neglizez, que selon la circonference des affaires sur lesquelles les Danois veilloient attentivement, dans le tems même qu'ils traitoient avec le Duc. Car la Suede qui avoit pris le parti de la France contre l'Empire, étoit alors engagée dans une guerre avec l'Electeur de Brandebourg , & les Danois qui avoient depuis longtems resolu de rompre avec la Suede, croioit qu'il n'y avoit point de tems plus propre que celui-ci pour se vanger des anciens outrages qu'ils en avoient reçû , & pour se remettre en possessions des Provinces qu'ils avoient perdues. Mais considerant le Duc de Holstein comme un ami du Roy de Suede , & le principal obstacle à leurs desseins , ils n'osoient faire

110V

mar-



marcher leurs troupes hors du pais,
qu'ils n'eussent auparavant tellement
accommode leurs affaires, qu'ils fus-
sent en état de ne le pas craindre.

Il étoit nécessaire de sçavoir dissi-
muler parfaitement, pour pouvoir
mettre en execusion ce qu'ilsavoient
machiné contre la Suede & la Mai-
son de Gottorp, & ils agirent si
adroitemment que l'Ambassadeur de
Suede qui demeuroit alors à Copen-
hague, & qui y étoit envoyé pour
negotier le mariage du Roy son maî-
tre avec la fille du Roy de Dane-
marc n'en sçavoit rien, ne lui té-
moignant rien moins que beaucoup
de caresses, & de grandes marques
d'amitié. Danc ce même temps là
le premier Ministre de Danemarc
écrivit fort obligemment au Resi-
dent du Duc de Holstein qui de-
meuroit alors à Hambonrg, qu'il
étoit prêt d'aller à sa rencontre à
moitié chemin, & de joindre ses
efforts aux siens pour tâcher d'aju-
2109
ster

ster tous les differens , & d'establis-
sance une ferme correspondēce entre leurs
maîtres , qui étoit , à ce qu'il lui
diloit , la chose du monde qu'il de-
siroit le plus ; d'avantage il ajoutoit ,
que quand deux personnes bien in-
tentionnées s'assembloient pour aju-
ster des differens , elles pouvoient
finir en peu d'heures , ce que l'on
avoit commencé sans réussite de-
puis plusieurs années , & enfin le
conjuroit de faire en sorte qu'ils se
pussent voir . Le Roi lui même dé-
clara souvent aux Ministres du Duc
touchant cette affaire , qu'ils recon-
noîtroit toujouors les grandes obliga-
tions qu'il leur auroit , s'ils pouvoient
reussir à les accommoder le Duc &
lui .

C'est la coutume du Roi de Da-
nemarc de faire tous les ans un voya-
ge en Holstein , où après avoir as-
semblé ses troupes il les fait passer
en revue , cela ne se fait pas seu-
lement pour le divertissement ou
pour

pour voir si elles sont en bon état, mais aussi pour accoutumer les Princes voisins à une telle pratique, afin que quand ils verront que cela se fait pendant plusieurs années sans aucune mauvaise conséquence, ou sans qu'on attende rien contre eux, ils en prennent moins d'ombrage, & qu'alors ne se tenant pas sur leurs gardes il les puisse surprendre quand il en aura le dessein. Environ ce tems-là le Roy commença son voyage dans la veille d'exécuter ses projets ; & afin d'entretenir le Duc dans l'amusement, il lui écrivit des lettres fort obligeantes, le priant de ne se mettre en peine de rien, puis qu'il n'avoit en cela point d'autre dessein, que de faire ce qu'il avoit fait autrefois dans de pareils voyages, excepté que ce fût pour décider entièrement à leur satisfaction reciproque tous les differens qu'ils avoient entreux. De telles assurances signées de la main du Roi plurent

rent tellement au Duc, qu'il vint en personne à la rencontre de S. M. accompagné de l'Eêveque de Lubec son frere, & de plusieurs autres personnes de qualité, & le regala fort magnifiquement à une de ses maisons qui étoit sur la route proche de son Palais de Gottorp. Le Roy alors le caressant beaucoup, le pria instamment de le venir voir à Rensbourg (qui est une ville fortifiée à environ quatorze miles d'Angleterre de Gottorp) où fort proche de là on avoit nommé le rendezvous des troupes. A la fin de cette splendide repas, on beut plusieurs fois à la prosperité du nouvel accommodement avec tant de sincérité, comme il paroifsoit, que le bon Duc croioit effectivement qu'il ne devoit nullement douter de la réalité de l'affaire. C'est pourquoi il ordonna à son principal Ministre d'accompagner le Roy & ses Ministres jusqu'à Rendsbourg ; où ils mirent les affaires sur

un

un si bon pied qu'on ne doutoit point que tous leurs differens ne fussent bientôt terminez. Là dessus le Duc envoia à Rendsbourg trois de ses principaux Conseillers d'Etat, qui avec une commission signée de sa main avoient pouvoir de traiter & de conclurre ; trois des Conseillers du Roy s'assemblerent avec eux & conferent ensemble. L'affaire qui étoit sur le tapis concernoit principalement l'échange de quelques terres pour les païs d'Oldenbourg & Delmenhorst, mais dans cette conference les Commissaires du Roy prirent occasion de renouveler le débat que l'on avoit eu touchant le partage des taxes, dont comme je l'ay déjà dit cy-devant, le Roy pretendoit avoir la plus grande partie. Ce qui deplût & surprit un peu les Commissaires du Duc, lesqu'els jugerent que cela étoit fort éloigné de l'affaire dont il étoit alors question, & par

X 2 con-

consequent ne voulurent pas écouter des propositions d'une telle nature.

Dans ce même temps-là, & pendant cette conference les principaux Ministres de Danemarc écrivirent au Duc de Holstein Gottorp , que le Roy croyoit qu'il étoit nécessaire pour leurs communs intérêts, qu'il lui plût de venir à Rendsburg, pour y conferer avec sa Majesté, & qu'enfin elle étoit toute prête à conclurre le traité ; que la presence de deux parents si proches contribueroit sans doute plus qu'autcune autre chose a moyenner un prompt accommodement a l'amiable. Le Duc , tant parce qu'il avoit déjà été invité auparavant, que par cette réiteration d'honnétetés, & pour témoigner l'empressement qu'il avoit de conclure une paix, se resolut de faire cette visite , & premierement il envoia un de ses Gentils-hommes pour faire sçavoir ses intentions à sa Maje-

Majesté , & lui demander permission de l'aller voir : le Roy repondit que lui & ses Ministres seroient parfaitem-
ment bien venus , & même tous ceux qu'il luy plairoit d'amener avec lui .
Là dessus le Duc dans la persuasion ,
que tout ce que le Roy lui avoit fait dire étoit sincère , entreprit son voya-
ge le vingt cinquième de Juin accom-
pagné de ses Principaux Ministres &
de plusieurs autres personnes de qua-
lité . A son arrivée à Rendsbourg ,
on le reçût au bruit de tout le Canon
de la Forteresse & avec toutes les
demonstrations de joye imagina-
bles .

Le lendemain , étant le vingt-
sixième de Juin de l'année mil six
cents soixante & quinze , & qui fut
un jour bien fatal pour ce malheu-
reux Prince & pour sa famille , il
ariva un exprés en poste avec des
lettres qui aprenoient la nouvelle
de la grande défaite des Suedois à
Fehr-Berlin par l'Electeur de Bran-

X 3 de-

debourg, & qui étoit ce que les Da-
nois attendoient & souhaitoient ar-
demment ; mais à peine se pou-
voient ils promettre que cette entre-
prise eût si bien réusssi selon leurs at-
tentes, ni que cela fut arrivé si à
propos dans la conjoncture du tems
où ils étoient. Ils croioient que le
Ciel même favorisoit leurs desseins,
& pour ne point perdre de tems,
on donna tout aussi-tôt ordre de fer-
mer les portes de la Ville, d'assem-
bler un Conseil de guerre, d'en-
voyer des Soldats deçà & delà pour
se saisir des Villes & des Forteresses
du Duc ; ces ordres furent à l'instant
executés, on désarma la compagnie
de ses gardes & on le fit lui même
prisonnier dans son apartement. Le
dîner qu'il croioit manger avec le
Roi, lui fut apporté dans sa chambre
par des Officiers & des Soldats, qui
le veilloient de si près qu'à peine
pouvoit-il remuer. Le pauvre Duc
se recriant en même tems & se plai-
gnant

gnant du mauvais traitement qu'on lui faisoit, dit qu'il étoit un Prince souverain de l'Empire, independant d'aucune autre puissance ; qu'il étoit parent fort proche, beau frere, & même un convié du Roy ; que c'étoit violer les loix de la justice, de confederation, de l'amitié & de l'hospitalité ; que le Roy ne luy avoit pas tenu sa parole ; que c'étoit une perfidie inouïe. Neanmoins tout cela étoit en vain, & il ne restoit point d'autre remede au Duc que celui de suporter son infortune avec patience ; l'affaire étoit commencée, il falloit l'achever & qu'il lui arriva plus de malheurs que ne lui en étoit déjà arrivé.

Car étant ainsi enprisonné, on envoya aussi-tôt chercher ses Ministres à qui on dit, qu'à present le Traité étoit achevé, que le Roy étoit le Maître, & que tout se ferroit selon sa volonté : que pour cet effet il alloit prendre possession de

X 4 tout

tout le païs du Duc, & mettre des garnisons dans toutes ses places fortes, dont il étoit nécessaire de s'assurer, par ce qu'il avoit desssein de conduire son armée ailleurs contre les Suedois ; que la famille de *Gottorp* avoit toujours eu de mauvaises inclinations pour le Roy, ce qu'il avoit reconnu depuis long tems. Que cependant si le Duc vouloit volontairement renoncer à ses droits & pretentions, peut être pourroit-on porter sa Majesté à lui donner à Copenague la valeur de cent cinquante mille Rixdalles pour le dédommager.

Malgré l'extreme malheur où le Duc se voyoit reduit, il ne vouloit pourtant pas consentir à des conditions si dures. Mais il offrit (puisque les affaires ne pouvoient aller autrement) de céder à sa Majesté les Taxes dont il étoit question, sans pourtant prejudicier à son droit, & lui fit dire qu'il s'en pouvoit servir com-

comme bou lui sembleroit ; de plus qu'il consentoit que le Roy mit moitié de la garnison dans la forte place de Tonniguen , pourvû que tous ceux qui seroient dedans , prêtaffent serment de fidelité au Roy & à lui , jusqu'à ce qu'un tems vint , où l'état des affaires changeât pour étre retabli dans la paisible possession de cette place. Que si le Roy vouloit se rendre maître absolu de son Païs , il seroit constraint de ceder à la force , mais neanmoins qu'il esperoit , que son droit demeureroit inalienable. Et qu'il prioit que le lieu où il demeuroit , assavoir Gottorp , que ni l'art ni la nature n'avoient pas rendu assez fort pour étre à redouter , lui fut laissé libre ; & en dernier lieu qu'il plût au Roy de lui accorder & aux siens la liberté de disposer d'eux mêmes comme ils le jugeroient à popos.

Les Danois repondirent que ces offres & ces demandes n'étoient que

X 5 des

des bagatelles, que le Roy s'en alloit proceder à l'execution de sa volonté & de son bon plaisir par la force des armes ; que jamais le Duc ni aucun des siens , ne seroient mis en liberté qu'il n'eut signé un papier qui contenoit un ordre au Commandant de Toninguen , de remettre la Ville entre les mains du Roy , à quoy le Duc par desespoir & pour sauver sa vie consentit par force. Et cette Forttresse , son Canon & ses Magazins furent remis entre les mains de l'Officier que le Roy y avoit envoyé.

Les choses étant dans cet état le Duc s'en alla à Gottorp. La Duchesse qui tout ce tems ici avoit demeuré à Copenhague , & qui à ce qu'on croit consentoit à toutes les injustices que l'on faisoit à son mari & à sa famille , lui fut renvoyée ; mais lui étoit en effet toujours prisonnier , car on avoit placé des gardes à toutes les avenües , & tous les jours

jours on lui proposoit de nouveau quelques conditions désavantageuses, & on lui presentoit des articles qu'il étoit forcé de signer, l'un desquels étoit une renonciation à la souveraineté & indépendance du Duché de Slewick. Enfin étant fatigué par tant de violences, sans savoir si elles finiroient jamais, il songea à se sauver, tellement qu'un jour il se servit de cet avantage, qui étoit d'accompagner la Duchesse qui devoit se rendre auprès de la Reine Douariere de Danemarc sa mère, qui l'avoit envoyée prier de la venir voir ; tellement que par le moyen de quelques fidèles domestiques, il avoit des relais de chevaux, qui l'attendoient de lieu en lieu sur la route. Après l'avoir accompagnée quelques heures de chemin, il prit congé d'elle, puis faisant mine de chasser, il poussa son cheval, & s'en fuit aussi vite qu'il put du côté de Hambourg.

Tout

Tout aussitôt on donna l'allarme en publant la fuite du Duc, on dépêcha plusieurs cavaliers après lui, mais afin de les éviter, il n'avoit pas pris le droit chemin, mais la route de *Kiel*: ainsi après l'avoir échapé belle, il arriva heureusement où il s'étoit proposé d'aller. Cela chagrina extrêmement le Roy, qui se servit de toute sortes de moyens pour le reprendre, à cause que Hambourg étant une ville fort peuplée il étoit à craindre que le bruit de la barbarie, & de cruauté qu'il avoit exercée envers lui ne se repandît par toute l'Europe. Mais le Duc qui par l'experience de ses malheurs passez avoit apris à ne se fier plus à son ennemi, aussi-tôt qu'il se fut rendu à Hambourg il protesta solennellement contre tout ce à quoy il avoit été forcé de donner son consentement, lors qu'il étoit retenu à Rendsbourg. Il déclara de plus, qu'il étoit aussi disposé que

que jamais, à en venir à un acommo-
dement à l'amiable de tous les diffé-
rens qui étoient entre lui & le Roy,
afin de prevenir la ruine de ses su-
jets, & tous les autres malheurs qui
les menaçoient, pourvû que le Roy
voulût reformer les choses qui
faisoient le sujet de ses plain-
tes. On fit si peu de cas de cette
protestation , qu'au lieu de l'écou-
ter , le Roy ordonna qu'on demo-
lit la fortresse de Tonninguen , fit
sequestrer le Duché de Sleswick ,
annulla le serment de fidelité que
les Magistrats & les sujets avoient
prêté au Duc , & on les obligea de
le prêter au Roy ; il ordonna aussi
que les revenus du Duc fussent a-
portés dans sa Tresorerie , que l'on
continueroit à tenir garnison dans
ses places & dans sa maison. Et
qu'enfin si le Duc n'acceptoit pas
toutes les conditions que le Roy
lui proposoit à l'égard de ce fief,
il seroit à jamais annexé à la Cou-
ronne de Danemarc.

Pour

Pour publier plus promptement ces nouveaux ordres, on fit afficher des déclarations dans toutes les places publiques & dans toutes les villes dépendantes du Duché. Le Duc de sa part en publiait d'autres contre cette usurpation, protestant solennellement contre tout ce qui avait été fait; & pour conclusion il commandoit & exhortoit tous les Etats de son Duché & tous ses autres sujets de continuer à être fermes dans la fidélité & l'obéissance qu'ils ne devoient qu'à leur legitime Prince.

Mais le Roy qui avoit résolu de ne garder plus de mesures avec lui, & qui ne se soucioit pas de l'état auquel il entretenoit ce païs là, ne sçachant pas combien de temps il en jouïroit, fit payer de grandes contributions à tous les pauvres sujets, même jusqu'à la valeur de plusieurs millions d'or, sans songer qu'il ruinoit entièrement une des florissantes Provinces qu'il y eût dans le Cercle

de

de la basse Saxe, étant par là tout moyen aux sujets du Duc de contribuer en aucune maniere à la subsistance de leur Maître, qui demeura tout ce temps-là à Hambourg, dans un état peu conforme à sa qualité. Ce fut pour lors qu'il envoya son fils dans les païs étrangers, pour implorer l'assistance de tous les Princesses d'Allemagne. Lors qu'il alloit pour travailler à cela, je le rencontrais par hasard aux Cours de Hanover, & de Wolfenbuttel. Il s'adressa aussi à la Couronne d'Angleterre comme garantie de la paix du Nort, & fut imprimer en Anglois une relation de son déplorable état, qui contenoit en general toutes les particularités que nous avons cy devant mentionnées. Mais tout cela ne servit de rien, le Duc n'en fut pas moins dans la souffrance, quoi qu'il en appellât à ceux qui auraient dû s'interesser dans sa querelle & prendre son parti. Enfin le Roy

Roy de Suede commença tout de bon à prendre sa cause en main , & ce Prince, ayant reduit les affaires de son Royaume à un état qui lui fournissoit les moyens de se ressenter des injures qu'on avoit faites à son proche parent, menaça les Danois de leur faire la guerre , si l'on refusoit de faire promptement restitution de ses Etats ; pour cet effet il mit sa flotte en mer , en l'année mil six cens quatre vingt neuf dans le dessein de mettre en execusion ces menaces ; ce qu'il pouvoit d'autant mieux faire pour lors , que le principal apui des Danois , assavoir le Roy de France , étoit dans ce temps là attaqué par les forces des Confederés , & l'Angleterre par l'avènement de sa Majesté à la Couronne étoit devenüe principale partie dans une si juste guerre ; tellelement qu'il y avoit aparence que la France avoit assés à faire en defendant son propre païs. Outre cela

fa



sa Majesté Britannique étant devenue garantie de la paix du Nort, se croioit obligée de la maintenir ; & pour cet effet elle donna les instructions nécessaires à son Envoyé extraordinaire qui fut dépêché à la Cour de Danemarc , pour porter cette Couronne à un accommodement, afin de prévenir par la l'effusion de sang. Ces remontrances firent l'effet sur l'esprit du Roi de Danemarc que l'on s'étoit proposé , & il ceda enfin à la nécessité où il étoit reduit par l'état de ses affaires , & aux sollicitations de l'Electeur de Brandebourg , qui avec les autres Princes pressoit le rétablissement du Duc & avoit envoyé ses Ministres au congrés pour moyenner un accommodement , & pour proposer un projet sur ce sujet , non pas tant par l'affection qu'il portoit à la famille de Gottorp , mais plutôt parce qu'il craignoit que le Roy de Suede ne fit passer ses forces de l'autre

Y

côté



côté de la mer Baltique, ce qui sans doute auroit donné de grands ombages à tout le voisinage & en particulier au Brandebourg. Ainsi les Danois consentirent à contre cœur à rendre ce qu'ils avoient si injustement detenu l'espace de plus de 13 ans, après avoir levé des sommes immenses dans le Païs. Dans la partie du Duché de Sleswick qui apartenoit au Duc, il y avoit vingt huit mille charües qui étoient taxées à payer chacune quatre Ecus par mois, outre une grande quantité d'extortions par le moyen disqu'elles les bourses des Ministres de Danemarc étoient remplies & les revenus partagés entr'eux. Les flottes Danoise & de Suedoise furent environ quinze jours en mer, sans qu'il se passât aucune action. D'abord après que le Duc fût retabli & que l'accordement fût publié (& cela sans lui faire réparation des dommages qu'il avoit soufferts.) Les deux

deux flottes rentrèrent dans les ports,
& le Duc se retira à Gottorp qu'il
trouva dans un état pitoiable en
comparaison de ce qu'il étoit auparavant. Messieurs les Etats Gene-
raux furent le principal mobile qui
fit conclure le Traité, par le moyen
de Mr. de Heemskerk leur Mini-
stre ; & sa Majesté eût beaucoup de
part à la gloire d'avoir retabli un
Prince oprimé, lequel après avoir
été si long temps dépossédée, avoit
été comme proscript & sans espe-
rance de rentrer dans ses Etats.

La première année de son Règne,
elle a maintenu l'honneur de la
Couronne d'Angleterre qui étoit en-
gagée à soutenir les intérêts de ce
Prince ; elle a assuré la Paix du
Nord, & par là elle s'est procuré
l'assistance de ces deux Couronnes
pour humilier l'ennemi commun.
Ce qui est en effet arrivé, car les
Danois ont envoyé, selon le Trai-
té conclu, sept mille soldats qui

X 2 sont

sont encore aujourd'huy au service de sa Majesté ; & les Suedois sont en liberté de laisser au service des Hollandois autant de Troupes , qu'ils étoient autrefois convenus , & qu'ils auroient été contraints de rapeller s'ils eussent eü guerre avec les Danois.

CHAPITRE XIV.

*Des Interêts du Roy de Danemarc
par rapport aux autres Princes.*

EN traitant des Interêts du Roy de Danemarc en egard aux autres Princes & Etats qui ne sont point ses Frontieres , & les intentions qu'il a pour eux il ne sera pas nécessaire d'observer exactement l'ordre & le rang que ces Princes tiennent dans le monde , c'est pourquoy je parlerai d'eux indiferemment selon qu'ils se recontreront.

Le



Le Roy de Danemarc est obligé d'entretenir toujours exterieurement , une bonne correspondance avec l'Empereur, étant lui même un Prince de l'Empire, comme Duc de Holstein ; outre qu'il est souvent en son pouvoir de lui faire beaucoup du bien ou du mal selon les occasions. Le Roy de Danemarc souhaitte passionnement d'établir un droit de Passage à *Glucstad* sur la Riviere d'Elbe , & quoy que le Consentement de l'Empereur ne fit pas que cette entreprise fût mieux fondée , vu qu'il y a plusieurs autres Princes qui sont intereffez au commerce de Hambourg , à qui un pareil impôt porteroit du prejudice, neanmoins ce seroit faire un grand coup pour lui , s'il en pouvoit venir about, mais il faut cependant que cette affaire demeure toujours dans le même état ; c'est pourquoi il menage cependant sa Majesté Imperiale & quand ses Ministres demandent quel-

Y 3 que



que chose il envoie (par des raisons d'importance) de ses troupes servir en Hongrie contre les Turcs ; malgré tout cela , il regarde de mauvais œil la puissance de la maison d'Autriche , & son accroissement lui fait des grands ombrages en égard à ses conquêtes , étant jaloux comme presque tous les autres Princes d'Allemagne le sont de la grandeur de cette famille , de peur qu'elle n'prime un jour la liberté de l'Allemagne , & ne fasse la ruine de leurs Etats , c'est pourquoi le Roy de Danemarc n'est pas fâché , que les François , ou les Turcs remportent quelques avantages sur l'Empire . On la souvent entendu se plaindre de la négligence & de l'indifférence que la Cour Imperiale faisoit paroître à son égard , & de ce qu'elle prenoit le parti de la Suede , ce qui est la cause que l'Empereur a depuis peu envoyé un de ses Ministres en qualité de Resident à Copenhague aussi

aussi bien qu'à Stockholm , & du depuis il semble qu'il soit plus content. Mais au fond on doit supposer, que le Roy de Danemarc n'est pas un des veritables amis de l'Empe-reur, parce qu'il a toujours dans la pensée que sa Majesté Imperiale fa-vorise des interêts oposez aux siens, en tolerant la Maison de Lunebourg dans la possession illegitime du Du-ché de Saxe Lawembourg , & en donnant la dignité Electoralle à cet-te famille, ce que le Roy de Da-nemarc ne ratifiera jamais , mais plûtôt s'y opposera de toutes ses forces.

Le Roy de Danemarc traite à pre-sent le Roy de Pologne indifere-mment d'ami ou d'ennemi, n'y ayant presque aujourd'hui aucune corre-spondence entre lui & cette Couronne. Neanmoins il aime mieux vivre en amitié avec ce Prince, par ce qu'un jour il peut lui rendre des graⁿds services contre les Suedois. Et c'est

Y 4 pour

pour cette même raison que l'Electeur de Brandebourg , qui dans cette affaire là a les mêmes intérêts que le Roy de Danemarc , entretient une bonne intelligence avec la Pologne , & même fait résider ordinairement un de ses Ministres en qualité d'Envoyé à Warsovie . De plus le Port de Dantzic est fort commode à tous ceux qui trafiquent dans la Mer Baltique , & les Danois aportent du blé de ce païs-là , aussi bien que beaucoup d'autres marchandises . Ils conservent aussi toujours une bonne intelligence avec toutes les autres petites Villes situées sur les côtes .

Le Roy vit dans une si bonne amitié avec le Duc de Courlande qu'il lui a permis de lever des Troupes dans son païs , dont un nommé *Pottcamer* , frere du premier Ministre de ce Duc , est Gouverneur . Les soldats de ce païs là sont plus propres à la fatigue qu'aucune autre nation qu'il y ait

y ait au monde, quoi qu'ils se nou-
rissent de fort peu de chose.

C'est plus l'interêt du Danemarc
d'avoir une bonne correspondance
avec les Hollandois, qu'avec aucun
autre Prince de l'Europe, à cause
du grand revenu que lui rapporte le
négocie de ce païs-là, & du droit
qu'ils payent au passage du Sund ;
de plus parce qu'en cas de diffé-
rents avec la Suede, ou dans quel-
que autre occasion pressante, le Roy
de Danemarc peut faire fonds sur le
secours des Hollandois, qui sont
toujours prêts & capables de le pro-
teger, comme on l'a vu par l'expe-
rience dans les dernieres guerres en-
tre les Couronnes du Nort. Car les
Hollandois ne soufriront jamais que
ces Royaumes soient plus puissans
l'un que l'autre, a cause des intérêts
qu'ils ont au commerce de la Mer
Baltique, mais au contraire ils pren-
dront beaucoup de soin d'affilier le
plus foible & de lui envoyer le se-

Y 5 cours



cours dont il aura besoin , par ce que la commodité de leur situation & les forces prodigieuses qu'ils ont par mer , leur en peuvent fournir les moyens mieux qu'à qui ce soit . Toutes ces considerations n'empêchent pas qu'il n'arrive souvent des demêlés entre les Hollandois & les Danois , & l'amitié que ces derniers ont pour les premiers est fort chancelante & fort froide , particulièrement depuis cette dernière guerre avec la France , & l'accord que les Provinces Unies ont fait avec l'Angleterre , pour interrompre & empêcher le commerce qu'ils ont avec ce Royaume là ; car outre qu'une Monarchie Despotique ne fçauroit par plusieurs raisons aimer une République , les Danois portent envie au grand commerce des Hollandois , & ne peuvent souffrir que des Marchands , comme ils les appellent , ayant assés de puissance pour faire la loi à aucune tête couronne . Quoi qu'il

qu'il en soit, le Roy de Danemarc feroit fâché que la Hollande suc-combât sous le poids des armes puif-fantes de ses ennemis, au contraire il feroit les derniers efforts pour s'y oposer, quoi que peut être il ne le fit qu'avant que les affaires ne fuſſent reduites à une telle extremité qu'il lui fut impossible de donner aux Hollandois un prompt fe-cours.

Le Roy de Danemarc aime l'alliance de la France, & entretient une plus étroite correspondance avec cet-te Couronne qu'avec aucune autre, quoi qu'il soit très certain, que les maximes qu'il a apries de cette puif-fance, & la pratique qu'il en a fait, ont été la principale cause du mau-vais état auquel son Royaume est à présent reduit. Mais le Roy de France par ses flateries, par de grandes promeffes, & par un peu d'argent donné à propos, a trouvé le moyen d'amuser cette Cour, & de
la

la faire agir comme il lui plaît, malgré les malheurs, les mauvais succès & la misère universelle qui ont suivi ses pernicieuses méthodes. Il y a ici une si grande quantité d'Envoyés de la Cour de France, que rien ne plaît, si la mode n'en vient pas, soit à l'égard des habits, de la discipline militaire ou de la politique ; & il est certain, qu'on ne se pouvoit pas servir d'une meilleure dans un gouvernement arbitraire, pourvu qu'on prenne soin de s'en servir proportionément à la force du dessein que l'on s'est proposé. Mais faute d'avoir bien considéré ceci il a été fatal au Danemark ; ce Monarque a appris de la France que les Soldats sont les plus grandes & même les seules richesses des Princes ; & cela a fait qu'il en a levé un si grand nombre qu'il ne sait plus qu'en faire, excepté qu'il ne cherche querelle à ses voisins pour les occuper, ce qu'il fait fort souvent pour fa-

vo-

voriser les intérêts de la France, quoique enfin cela tourne à sa perte. Desorte que le Danemarc ressemble en cela à un Monstre, qui est tout tête & sans corps, tous Soldats & sans sujets. Et quand la paix générale viendra à se conclure parmi les Princes de l'Europe, & que tous les étrangers pourront trafiquer librement, il est sur que cela ruinera tous les avantages que ce païs là possède à présent. Je ne vois pas ce que deviendront les affaires publiques dans ce païs icy, car lors que l'on donnera congé aux Soldats, qui sont pour la plus part étrangers ils s'en retourneront chacun dans son païs, & par là le revenu du Royaume sera reduit à rien, par le manque de peuple & par la pauvreté ; c'est pourquoi on ne scauroit apeller cela autrement que folie, de dire que le moindre & le plus pauvre Royaume de l'Europe tache d'imiter avec succéz le plus riche, le plus grand,

&



& le plus peuplé de tous, & de se regler sur lui, comme s'il n'y avoit point de difference entre Roi & Roi. J'ay oüi parler de quelque chose d'à peu près semblable de la petite Republique de St. Marin en Italie, qui ne consiste qu'en une petite ville en y comprenant les Montagnes qui sont autour, dont à peine les voyageurs prenent-ils la moindre connoissance ; qui quand elle écrit a la Republique de Venize , ce qui ne lui arrive pas souvent , elle l'appelle *Notre Sœur*, avec autant de gravité & d'orgueil, que si elle lui étoit égale en grandeur, en richesses ou en pouvoir. Mais la vanité de ces pauvres Italiens ne va pas plus loin que leurs paroles , & ne fait mal à personne.

Mais les raisons , qui font que s'est l'intérêt du Danemarc de s'entretenir bien avec la France , sont assez fortes ; premierement, parce qu'il regarde cette Couronne, comme étant

tant un contrepoids à la grandeur de l'Emperuer & à la maison d'Autriche, dont tous les Princes d'Allemagne, comme je l'ay dé-ja dit regardent d'un œil de jaloufie la puissance. Sa derniere acquisition de la Couronne de Hongrie , les autres conquêtes qu'il a faites sur le Turc , la probabilité qu'il y a que les païs de l'obeissance du Roy d'Espagne , tomberont un jour à quelques unes de ses branches , le souvenir du terrible ravage que l'Empereur Charle quint & ses successeurs firent dans les Etats des Princes d'Allemagne, lors qu'elle possedoit tous ces avantages , toutes ces choses dis-je font que les Danois aussi bien que les autres Princes, font de serieuses reflexions sur ce qui peut arriver cy après, si la France étoit reduite dans état un trop bas : La seconde raison est, qu'ils sçavent qu'il n'y a aucune autre armée navalle capable de contestier l'Empire de l'Océan

cean aux Anglois & aux Hollandois que celle là , & ils sont fort aises de tenir la question indeterminée entr'eux touchant cet Empire, afin que leur Negoce soit libre , & qu'ils puissent avoir part au Trafic qui se fait dans le monde , qui à ce qu'ils pensent , seroit fort mediocre , si cette affaire étoit une fois décidée à notre avantage. Une troisieme raison , & qui est ce me semble la plus forte , est , les subsides que le Roi de Danemarc tire de temps en temps de la France , un peu d'argent comptant donné bien à propos à des gens qui en ont besoin , a des charmes aux quels on ne peut aisement résister , & cecy a été de la Politique de France , d'engager cette Couronne à entreprendre plus qu'elle ne peut sous pretexte qu'elle ne regardoit , qu'à sa grandeur , au lieu que ce n'a été qu'à son avantage qu'elle visoit , étant assurée qu'à près l'avoir ruinée avec son païs , elle

elle pourroit l'acheter à bon marché , quand elle voudroit. Neanmoins quand le tresor de France sera une fois épuisé , & que quelqu'un en offrira d'avantage , cette espece de Politique non seulement sera inutile aux François , mais aussi tournera à leur desavantage.

Le Roy de Danemarc vit d'une maniere indiferente avec les Roys d'Espagne & de Portugál ; leurs Etats sont si éloignés & ont si peu d'affaires les uns avec les autres , qu'il se presente fort peu souvent d'occasion de faire entr'eux ou alliance ou la guerre : neanmoins les Danois ont quelque sorte de Ne-goce , comme de sel & de vin avec les sujets de ces deux Couronnes , & durant cette guerre , ils tirent un grand avantage de leur neutralité en transporrant dans leurs vaisseaux les marchandises des François , Anglois & Hollandois d'un port dans un autre. Ils ont aussi à la verité quel-

Z ques

ques pretentions sur les Espagnols, pour des arrerages de subsides qui leur font deus dés le tems que le Danois prirent le parti des Conferdés contre la France, dans les premières guerres ; mais ils desesperent de jamais les obtenir, excepté qu'il n'arrivât quelque accident imprevu qui leur fit payer cette debte, dont je croy qu'ils n'ont jamais ajusté les comptes entr'eux.

Le Roy de Danemarc a toujours entretenu une fort bonne correspondance avec le feu Electeur de Saxe. Cet Electeur ayant épousé une des Sœurs du Roy, cette alliance produisoit d'aussi grands effects qu'on pût jamais souhaiter ; de telle maniere qu'il se forma une resolution d'unir les deux familles encore plus proche, par un mariage entre le present Electeur, (alors Prince) & la Princesse fille unique du Roy, cela alla si avant qu'il y eut un contract passé, & que les presens ordinaires

des

naires en de tels mariages furent mutuellement donnez ; lors que tout d'un coup le vieux Electeur mourut l'année passée , comme il conduissoit l'armée vers le Rhin contre les François pour la cause commune de l'Europe . La mort de ce Prince entre autres changemens produisit celui cy , assavoir que son Successeur le present Electeur , étant par là devenu maître de lui même , & ayant autrefois passionnément aimé une autre Dame , qui est à présent Electrice , refusa d'accomplir son mariage avec la fille du Roi de Danemarc sa cousine germaine , & renvoya les presents qu'on lui avoit fait , lors que le contraet se fit .

Cette action déplût beaucoup au Roy & à la Reine & à toute la Cour de Danemarc , neanmoins il n'y avoit point d'autre remede que la patience , l'Electeur étoit trop éloigné pour craindre quelque chose du chagrin du Roy & il resolut de suivre

sa propre inclination dans le choix d'une femme , en depit de ce que le monde en pourroit dire , pour ce faire il rechercha tout aussitôt , & se maria à sa fantaisie , laissant les Danois libres de digerer cet affront comme ils pourroient , ce qu'à peine oublieront ils de longtems . Tellement qu'on croit que cet ancien nœud d'amitié , qui étoit entre le Roy & la famille de l'Electeur de Saxe est par là extremement diminué , neanmoins les choses n'en sont pas venues assez avant , pour pouvoir le rompre entierement , les excuses que l'Electeur a faites de cette action ayant été reçues comme une espèce de satisfaction .

Le Roy de Danemarc vit en bonne amitié avec l'Evêque de Munster , à cause qu'il est le plus proche voisin du païs d'Oldembourg & de Delmenhorst , & pour la plus part du temps il entretient un Resident en cette Cour . Il entretient la même

me intelligence avec les autres Princes d'Allemagne, particulièrement avec le Landgrave de Hesse-Cassel qui est frere de la Reine, de qui il est extremement aymé.

Le Roy de Danemarc a un frere assavoir.

Le Prince George, né en l'année mil six cents cinquante trois, & marié à son Alteſſe Royalle la Princesſe Anne, Sœur de la Reine d'Angleterre.

Et quatre ſœurs, assavoir.

Anna Sophia, veuve du dernier Electeur de Saxe.

Frederica Amilia, Femme du Duc de Holstein.

Guillimetta Ernestia, veuve du Palatin du Rhin.

Ulrica Eleonora Sabina, la defunte Reine de Suede.

CHAPITRE XV.

Des Loix & des Cours de Justice. &c.

IL y a quelques naturalistes qui observent, qu'il n'y a point de plante ny d'insecte dans le monde, quelque venineux qu'ils soyent qui ne renferment quelque chose de bon & d'utile à l'homme, si on s'ensert à propos : on peut dire tout de même qu'on pourra apprendre bien de choses nécessaires & qui peuvent servir à l'avantage du genre humain, en lisant cette Relation du Danemarc, pourvu que les choses soient prises du bon sens, & envisagées, du bon côté.

Jusqu'icy nous y avons à la vérité trouvé plusieurs choses qu'il faut éviter & fort peu à imiter, mais à présent que je m'en vai parler des loix de Danemarc il faut absolument



ment que je commence par leur rendre ce temoignage qui est que pour la justice, la brieveté & la neteté, elles surpassent toutes celles que je connois dans le monde. Elles sont toutes fondées sur l'équité & ne sont contenues que dans un petit volume in quarto écrit dans le language du païs, avec tant de simplicité & de neteté qu'il n'y a personne, qui s'cache lire & écrire quelque ignorant qu'il soit, qui ne s'en puisse servir, les citer dans sa propre cause & en former son plaidoyé sans avoir besoin de Conseillers ni d'Avocats.

On ne trouve point ici de cette chicane, qui ruine, ou fait la fortune des plaideurs en Angleterre. On n'a besoin que de fort peu d'Avocats pour plaider les causes de ceux qui ont des procez, & outre qu'ils ne reglent pas eux mêmes leurs droits, ils ne sont pas exorbitans ; il n'y a point de procès de quelque importance qu'ils

Z 4 soyent

soyent que l'on puisse trainer en longeur plus d'un an & un mois , puisque quand même on appelleroit de la sentence d'une Cour à une autre , on peut en avoir une definitive dans cet intervalle de tems pourvû qu'on veüille pour suivre soigneusement son procez.

L'on pouroit repondre à cela que le manque d'argent qui est fort rare en Danemarc , est peut étre la principale raison de ce qu'il y a si peu de procez & si peu d'Avocats . Cela en est la véritable cause , & peut étre que cette considération a porté le Roy à établir de si bonnes loix . Car puis qu'il avoit resolu de vuidier la bource de ses sujets , & d'en tirer tous les avantages qu'il pouroit , il n'étoit pas de son intérêt de permettre aux autres d'en faire de même & de partager le profit avec lui . Quoi qu'il en soit c'est une chose constante qu'un tel règlement ne feroit pas seulement à souhaiter , mais

mais même rendroit à jamais heureux un païs riche. Et cet exemple du Danemark nous montre clairement qu'on pourroit fort bien le pratiquer ailleurs.

Mais pour revenir à notre discours il est à remarquer qu'en Danemarc pour les procez qu'un homme peut avoir contre un autre , il y a trois Cours qui ont chacune le pouvoir de donner sentence definitive , & qui peuvent condamner ou absoudre les parties. Neanmoins on peut apeller de la plus basse à la plus haute , & si le Juge de la plus basse varie de gayeté de cœur de la loy positive , la partie à laquelle il a fait tort , obtient des dommages sur le Juge & sur son adverse partie : ici on ne peut transferer une action d'une Cour dans une autre , ou il faut que les parties recommencent leur procedures tout de nouveau ; mais par la voie ordinaire de proceder , ils peuvent apeller de la plus basse à la plus haute.

Z 5

Voici

Voici les trois Cours. Premièrement dans les villes & bourgs il y a la Cour de *Byfoghts*. Il y en a une autre à la Campagne qui répond à celle ci qu'on appelle la Cour de *Herreds Fougds*. De celle-là on peut appeler à celle du *Landstag* qui est la principale Cour de la Province.

En troisième lieu de celle là on peut appeler à celle qu'on appelle le *Hightright*, & qui est à Copenhague, où le Roy lui même prend quelques fois séance, & qui est toujours composée de la première Noblesse du Royaume. A la vérité les Juges dans les deux Cour, dont nous avons parlé ci devant sont établis par lettres patentes de la Majesté, seulement *Durante Bene placito*. Mais en cas de malversation ils peuvent être punis, & condamnez à faire réparation aux parties, aux quelles ils ont fait tort ou injustice.

La

La Ville de Copenhague a ce privilège en particulier , que les sentences qui se donnent de la Cour du *Byfoghts* au lieu de passer par la Cour de la Province , doivent être aportées aux Bourguemètres & au commun Conseil , & de là passer à la plus haute Cour , qui ressemble en ceci à notre grande Cour de la Chancellerie ; c'est que s'il arrive quelque affaire ou qu'il y ait quelque chose en dispute qu'on ne puisse décider par le défaut d'article positif dans la loy touchant ce fait , (ce qui arrive fort rarement) elle est déterminée par le Roy , ou par ceux qui sont avec lui qui sont comme les gardes de sa conscience . Tout cela iroit fort bien , si ce n'est que le premier article de leurs loix réserve au Roy le pouvoir de les expliquer & de les changer quand il lui plait .

Quant à ce qui regarde le revenu . La Chambre des Rentes en Danemarc ressemble à notre Cour de l'Echiquier ,

quier, où on a aussi établi un Thréforier General ; il y a aussi une Cour composée de quelques uns des membres de cette Chambre des Rentes, de ceux de l'Amirauté, & du Collège du Commerce, devant qui les marchands, dont on a saisi les effets pour n'avoir pas payé la Douane, peuvent apeller. Les sentences qui se donnent dans les Cours subalternes ; sont quelquefois partielles, mais fort rarement, par l'appréhension que l'on a d'être recherché par les Juges de la Cour souveraine, qui prennent fort grand soin de rendre justice. Je connoissois un Juge lors que j'étois en Danemarc qui eut bien de la peine à éviter d'être mis à l'amande, pour avoir donné sentence mal à propos contre un Marchand Anglois ; mais qui fut tout aussitôt caillé.

A la vérité tandis que Monsieur Griffenfeld & Monsieur Wibbe étoient Chanceliers, le bruit courroit sous

sous main, que les sentences de la Cour souveraine n'étoient pas tout-à-fait données selon la rigueur de la Loy, mais à présent cela arrive fort rarement, excepté quand un Courtisan ou un Favori y est intéressé, alors dans de pareilles rencontres, ou dans les affaires où il y va de l'intérêt du Roy, on ne peut s'attendre à aucune justice, particulièrement si c'est dans un procez où il s'agisse d'argent.

Le salaire des Judges est fort peu de chose, il se paye de l'argent de la Tresorerie, & ne peut être appellé Taxe. Le *Byfogd* a de revenu environ cent Rixdalles par an, & se paye de ses propres mains sur les amandes des reliquans. A la Campagne les *Herredfogds* n'ont de revenu, que la rente que l'on doit au Roy pour une ferme qui est estimée à dix tonnaux de seigle outre cela il recoit de celui qui accuse & de l'accusé la somme de dix sols
pour

pour chaque sentence ; & dans les Villes & Bourgs le *Byfogd* ou juge a une fois d'avantage. De plus les parties qui sont en procez , sont obligées de payer au Clerc du Gref- fier une certaine somme pour cha- que feuille de papier , où tout le procez est écrit au large , & où tou- tes les Procedures de chaque partie, soit verbales ou par écrit , sont couchées , & sur la fin , l'original de la sentence. A la Cour du *By- fogds* & du *Landstag*, les juges cit- tent les Loix dans la sentence , & ajoutent les raisons sur les quelles leur jugement est fondé ; mais dans celle qui est appellée le *High Right*, on ne donne aucune raison , ou si on en donne cela arrive rarement. Et afin qu'aucun Greffier ait l'occa- sion de voler ou de tromper les Clients en remplissant par de gros caractères plus de papier qu'il ne faut, on a limité le nombre des feüilles , tellement que personne n'est

bon

n'est obligé de payer au delà du nombre limité. Chaque'un a la liberté de plaider sa propre cause quand il lui plaît. Neanmoins c'est l'ordre du Roy , que les Magistrats ayent soin de se pourvoir d'un ou de plusieurs Avocats, dont ils connoissent le merite , pour plaider les causes des pauvres gens , & de ceux qui ne peuvent pas plaider eux mêmes ; enfin on peut plaider l'un contre l'autre à peu de frais puis qu'un Playdeur peut obtenir sentence dans les trois Cours, dont il y en a une definitive pour cinquante Rixdalles qui font moins de dix livres Sterling d'Angleterre, excepté que la somme qui est en question soit fort considérable , ou qu'il y ait plus de témoignages qu'à l'ordinaire , qui étant tous écrits sur du papier marqué , coûtent d'avantage , ces loix sont si expeditives & si équitables , que tous les Marchants & les étrangers les estiment beaucoup ,

&



& particulierement ceux, qui sont forcés d'y avoir recours. Il ne faut pas croire , que le peu d'argent qu'il en coûte à plaider , encourage à la chicane ceux qui ayment les procés , car les loix , ont pourveu elles mêmes au mal qui en pouroit arriver , & arrachent s'il faut ainsi dire jusqu'à la racine , toute l'humeur litigieuse des Chicaneurs. Elles sont si claires & si aisées qu'une personne malicieuse ne trouve jamais son comte à intenter des procés : au contraire elle y trouve toutes les traverses qu'on pouroit lui souhaiter.

Dans les affaires criminelles , on observe la Justice exactement & fort leverement. On n'a jamais entendu que personne ait été trouvée coupable du crime de leze Majesté , le Gouvernement a pris des racines si profondes sur les fondemens où il est a present , que personne n'oseroit seulement remuer la langue pour y trou-

y trouver quelque chose à redire. Il n'y a point de Rogneurs de monnoye , ny de faux Monoyeurs , il n'y a point de voleurs de grands chemins , ni d'autres scelerats qui forcent les Maisons pendant la nuit, ce qui est un grand avantage parmi la quantité de malheurs qui arrivent sous un gouvernement despotique , & ce que j'ay aussi remarqué en France , dont nous ne joüifsons point dans notre païs. Peut être à cause que ces Princes étant maîtres absolus de la bource de leurs sujets en prennent soin aussi particulierement que d'eux mêmes, c'est pourquoy ils employent toutes sortes de moyens pour empêcher , que personne ne les trompe ou les voile , par la même raison qu'on tue les Belettes qui mangent les pigeons dans un Coulombier , c'est-à-dire , afin qu'ils en puissent eux mêmes tirer le profit. Les crimes capitaux que l'on commêt le plus

A a sou-

souvent sont le meurtre & le vol. On punit les criminels en leur tranchant la tête d'un seul coup de sabre , ce qui se fait fort adroitemeht: le Boureau , quoy qu'infame par sa charge , tellement que personne ne veut marcher avec lui dans les rües, est pour l'ordinaire fort à son aise ; il a d'autres moyens pour gagner de l'argent qui lui sont fort avantageux , & que personne n'oseroit entreprendre que lui , comme de vuidier les lieux secrets , d'ôter de dedans les rües ou des écuries les chiens ou les chevaux morts. Car il n'y a point de valet en Danemarc qui volût pourquoy que ce soit toucher à aucune de ces choses là , & le boureau à une certaine somme qui lui est taxée pour ces sortes d'affaires , & qu'il fait faire par un de ses vallets appellé le *Backer*.

Les Avocats ne sont pas élevés comme en Angleterre dans des sociétés publiques , comme dans nos Col-

Colleges de Juris-Consultes ou de la Chancellerie , aussi ne prennent ils point la qualité d' Avocats , ou de docteurs és loix, mais commencent à suivre leur profession qnand il leur plaît , selon leurs propres inclinations ou leur capacite.

Outre les trois Cours ordinaires dont nous avons fait mention, il y a des Commissaires de l'Amirauté , qu'ils appellent la Cour de l'Amirauté , où les affaires de la marine s'agitent, comme ce qui regarde les prises , les naufrages & les disputes qui surviennent entre les Armateurs &c.

Il y a aussi une Chancellerie qui consiste en un certain nombre de Greffiers qui écrivent & publient tous les Ordres du Roy , Envoys , les Adjournements , copient les Ecrits , dressent en Latin les minutes des Alliances & des Traités avec les Cours étrangeres selon les directions qui leur sont données, Enfin-

A a z ils

ils étoient autrefois sous le Gouvernement d'un homme qu'on apelloit Chancelier , mais depuis la mort de Monsieur Wibbe , cet employ n'a point été rempli , & cela ne ressemble point à nos Charges de Grand Chancelier d'Angleterre. Les Greffiers de ce Bureau ont de petits gages du Roy , outre que pour chaque adjournement donné par devant la principale Cour , & pour chaque ordre qu'ils publient ils ont une certaine somme , qu'ils partagent entr'eux.

Il y a un Officier public à Copenhague appellé le *Maitre de Police* dont la fonction est de tenir en bon ordre toutes les affaires qui regardent la Ville. Il doit prendre garde , que les marchands vendent de bonnes marchandises,& qu'ils ne se mêlent point du Negoce les uns des autres, il doit accommoder les differens qui pouroient survenir entr'eux sur ce sujet. Il doit prendre soin de tenir
en

en bon état les maisons publiques, les ponts levis , & les canaux ; il doit faire pavé & netoyer les rües, & en faire ôter tout ce qui pourroit embrasser , & faire du desordre. Il doit prendre garde , qu'on n'y aporte point des Marchandises defendues & de condrebante , qu'il y ait toujours assez de pain & de farine , & qu'on le vende à un prix raisonnable, & que tout soit prêt pour aider à éteindre le feu en cas d'embrasement &c.

Effectivement ces ordres là sont fort bons & bien executés, premièrement il y a des Compagnies nommées pour faire la Ronde & pour éteindre le feu , & personne , excepté eux n'ose en aprocher que jusqu'à une certaine distance , de peur que sous pretexte de secours on ne pille. Les Ramonneurs de Cheminées sont obligez de tenir un regître de toutes les cheminées qu'ils nettoient afin qu'en cas d'accident,

A a 3 ceux

ceux chez qui le feu prend, par leur negligence ou par leur avarice soient responsables des dommages qui en arrivent.

On n'oseroit porter icy de Torches ny de flambeaux dans les rues à cause de la grande quantité de bois de sapin dont on se sert à batir, & des grands vents qui y regnent; au lieu de cela tout le monde (même à la Cour) se sert de grandes lanternes rondes qu'on porte au bout d'un baton; le *Maitre de Police* régle ce que ceux qui voyagent dans des Chariors doivent donner, & punit ceux qui veulent exiger d'avantage que l'ordre qu'il a établi, si quelqu'un s'en plaint. Il punit aussi ceux qui voyagent sans permission dans le grand chemin qui est particulier au Roy, & qui portent des fusils pour tuer en cachette des cerfs des lievres, ou autres sortes de Gibier lors que la chasse est défendue. Il prend soin de supprimer les excès,

cés , le libertinage & le deréglément des soldats, qui n'ont pas permission d'aller dans les rues quand on a batu la retraite , & en general de tout ce qui regarde le repos & le bon ordre.

Entre les bons réglemens qui sont en Danemarc je regarde celui que les Apotiquaires observent , comme un des principaux. Car personne n'a permission d'exercer cette profession , à moins que d'être aprouvé par le College de Medecine , & confirmé par le Roy lui même. On n'en soufre que deux dans la ville de Copenague & un dans chaque autre ville considerable. Les Magistrats accompagnent des Docteurs en Medecine visitent leurs boutiques & leurs drogues , deux ou trois fois par an & celles qui sont ou vieilles ou mauvaies on les prend , & on les jette sur le fumier hors la ville. Le prix de toutes ces drogues est fixé , tellement qu'on peut , sans

A a 4 crain-

crainte d'être trompé, envoyer même un enfant chercher quelque chose dans la boutique d'un Apotiquaire & il ne s'y vend rien que de fort bon, & à fort juste prix. Tout s'y vend argent comptant, neanmoins ils enregistrent tout ce qu'ils vendent à qui, & par l'ordonnance de quel medecin. Tellement que les malheurs qui arrivent par le poison, soit par accident ou de bonne volonté, sont fort peu frequens ; mais s'il arrive quelque chose de semblable il est aisement découvert, & promptement puni.

Ce païs icy est divisé en plusieurs Jurisdicitions ou Gouvernemens, appellez *Stifts* ou *Ampts* qui sont en tout sept ; dont il y en quatre en Jutland, les autres trois sont dans les Iles : chacun de ceux-cy est encore soudivisé, en trois plus petites Jurisdicitions, apellées *Ampts*. Le *Stifts-Ampts-Man* ou Gouverneur du païs, est d'ordinaire une per-

personne d'une qualité distinguée, & leurs charges répondent à celles de Lieutenants de Roy de nos Provinces en Angleterre, ou plutôt à celles des Intendans en France. L'Ampt-man ou Lieutenant Gouverneur d'un canton, ou d'un bailliage est toujours un gentilhomme, mais de moindre qualité & qui a moins de bien que le Stifts-Ampts-Man. Il demeure dans la principale ville de sa juridiction & prend soin de toutes les affaires qui regardent le public: comme du bon ordre dans le logement des soldats, d'ordonner de leur marches, de lever le revenu du Roy, de donner des ordres aux païsans lors qu'ils sont employez à travailler pour le public, ou à racommoder les grands chemins quand le Roy va en voyage; où ils agissent eux mêmes, ou font agir leurs officiers subalternes qui sont comme nos Baillifs ou Comnetables. Ces emplois sont pour la

A a 5 plus

plus part , à vie & à la nomination du Roy , & sont les principales récompences de ceux qui les ont bien méritées. Celui qui a servi long-temps & fidellement en qualité d'Ambassadeur ou d'Envoyé dans les Cours étrangères , ou dans quelque autre employ considerable dans la Police , est d'ordinaire récompensé , (lors qu'il y en a de vacantes) de la charge de *Stifts-Ampts-Man* de sa Province : pourvû qu'il y ait assez de bien , & de credit pour répondre à cet employ . Les Gentilshommes de la Chambre du Roi & les autres officiers de la Cour lors qu'ils se marient , ou qu'ils se retirent de la Cour , sont récompensés de la charge d'*Ampts* , & alors ils s'en vont vivre chez eux , & cela pourvû qu'ils ayent servi longtemps & qu'ils soient dans les bonnes grâces du Roy .

Il leur paye à chacun une certaine somme par an , des deniers de la



la Tresorerie. Il donne à un *Stifts-Ampts-Man* mille Ecus par an, & quatre cents à un *Ampts-Man*. Les principaux avantages qu'ils ont de ces Emplois sont ceux cy. Premièrement ils sont plus considerés, & mieux dans les bonnes graces de la Cour que les autres. Ils se tirent mieux d'affaire lors qu'il y a une Taxe generale, & peuvent souvent trouver les moyens d'en décharger leur propre Jurisdiction en les rejettant sur les autres, & de plus la Cour n'aime pas à entendre les plaintes qu'on pourroit faire contr'eux. En second lieu, on les craint & on les honore extremement chez eux, & ils ont le privilége de dominer sur les païsans, & de controller leurs inferieurs, à moins qu'ils ne le fassent trop grossierement, ou demeurement.

Avant que j'acheve ce chapitre, je croi qu'il ne sera pas mal à propos de vous dire qu'il n'y a en Da-

ne-

nemarc , ni Seditiens , ni Mutineries , ni Libelles contre le gouvernement , au contraire tout le monde aime , ou pourroit aimer extremement le Roy , malgré les mauvais traitemens & la dureté dont il les traite , & la servitude sous laquelle ils gemissent . Et je croi que la principale raison de cela est l'egalité des taxes & la maniere de les imposer .

Ceux qui ne le sçavent pas par experience ne peuvent s'imaginer quelle consolation il y a dans la souffrance lors qu'on voit qu'il y en a d'autres qui soufrent aussi , pourvû que les habitans soient traitez comme leurs voisins ils ne disent mot . Ce qui chagrine ceux qui sont oppressez dans la plus part des païs (particulierement le commun peuple , qui d'ordinaire porte envie à tout le monde , est de voir leurs Provinces , leurs paroisses ou leurs maisons être plus taxées à proportion

tion que celles de leurs voisins, & ils ont raison d'être mal satisfaits de cela , parce qu'il appoyrit tout-à-fait ceux qui sont plus chargez de taxes que les autres. Cela ne diminue pas le fond que les sujets possèdent lors qu'on régle à un prix égal & moderé toutes les marchandises & autres choses nécessaires, qui se vendent dans un païs. Mais lors qu'on pille sur les uns , & qu'on laisse les autres dans la prospérité , cela les rend avides de profiter de la nécessité où est le pauvre peuple.

C'est la marque certaine d'un mauvais Gouvernement , lorsqu'il y a beaucoup de Loix. Mais aussi ce n'est pas la marque d'un bon , lors qu'il y en a peu , comme on le peut voir dans ce que j'ai dit du Danemarc.

Quoi qu'il en soit je compare l'avantage qu'on a d'avoir peu de loix & bonnes à un *grain* de consolation

tion , pour adoucir un monde d'amertumes : neanmoins celles rend capables de suporter plus patiemment les maux qu'ils endurent.

CHAPITRE XVI,

Touchant l'état de la Religion , le Clergé & l'Education.

QUAND l'Eglise Romaine devint si intolerable par sa corruption à plusieurs nations de l'Europe , & qu'on vit qu'il étoit nécessaire d'une reformation générale , le Danemarc parmi le reste des païs du Nort , (où les Prêtres avoient plus fait de ravage & où ils avoient plus aisement trompé les peuples que dans les Meridionaux) secoua ce joug , & au lieu de la Religion Catholique Romaine ; embrassa la doctrine & les opinions de Martin Luther. Le Roy Frederik
pre-

premier, il y a environ cent cinquante ans , l'embrassa aussi , & l'établit si généralement dans ses Etats que jusques aujourd' hui on n'y professé point d'autre Religion que la Lutherienne. Excepté la petite Eglise Reformée , composée de François Refugiez que la Reine a fait batir elle même a Copenhague , & une Chapelle Papiste à Gluctad qu'on tolére depuis dix ans , & que l'on a donnée à quelques familles Papistes qui demeurent dans ce païs-là , qui est la première qui y ait été depuis la Reformation ; cette grande union touchant la croyance dans les païs du Nord , (car c'est la même en Suede comme en Danemarc) vient de la sincérité des Princes qui y commencerent la Reformation. Car on doit croire qu'ils le firent par des sentimens véritablement religieux , & que par cette raison ils commencerent à travailler à la conversion générale de tous leurs sujets en

en se servant de moyens convenables pour y réussir. Au lieu qu'en Angleterre & ailleurs les raisons d'Etat, & d'autres certaines veües y ont eu aussi grande part que le salut de l'ame & la conviction des consciences. Enfin la Reformation n'y est établie qu'a demi, a cause de l'incertitude de la croyance de nos Princes qui tentôt en couraient ou supportoient le parti non-conformiste, selon qu'ils étoient menez pour leurs intérêts. Le grand avantage qu'a un Prince, dont les sujets sont tous d'une religion, se voit en Danemarc, où il n'y a ni factions ni disputes touchant la Religion qui pour l'ordinaire se voyent dans les autres gouvernemens.

En Danemarc tout le monde est d'un même sentiment à l'égard du salut, & en ce qui touche le devoir envers leur Souverain. Cela coupe pié au libertinage, empêche plusieurs de se rebeller & de se mutiner,



her , qui autrement ne demanderoient pas mieux & qui le seroient avec assez juste raison ; puis qu'ils germissent sous un joug si pesant. Tandis que les Ecclesiastiques dependront entierement de la Couronne , & que le peuple sera entierement gouverné par eux, en ce qui regarde la conscience, comme ils sont ici ; le Prince sera aussi absolu qu'il lui plaira sans courir aucun risque du côté de ses sujets. Après avoir bien consideré les avantages que cela rapporte , on verra que les Ecclesiastiques sont ici extremement favorisez , & qu'ils ont la liberté entiere d'être aussi bigots qu'il leur plait. Ce qu'a la vérité ils sont au plus haut degré , n'ayant aucune charité pour ceux qui leur different en croiance , excepté l'Eglise Anglicane qui est la seule dont ils parlent en bons termes , & dont ils disent souvent qu'ils n'y a aucune difference essentielle entre-elle & la leur , & qu'ils

B b sou-

souhaiteroient qu'on put faire &achever quelque projet qui pût les reünir. Non pas que leur dessein soit de reduire leurs Ecclesiastiques dans un état plus bas qu'ils ne sont, mais ils auroient envie de les éléver à la grandeur & aux richesses des nôtres, qui sont les principales vertus qu'ils admirent en nous. Ils ont rejetté les opinions de Rome touchant la supramacie du Pape & quelques autres points. Mais ils voudroient bien retenir la pompe de cette Eglise, & c'est en cela qu'ils nous applaudissent de ce que nous l'imitons de si près. En sorte que je suis assuré que la Doctrine de la consubstantiation ne seroit point une matière de dispute si les Princes croioient que cette reunion valut la peine d'y travailler. D'autre côté ils haïssent les Calvinistes autant que les Papistes, & la raison qu'ils en donnent est parce qu'ils sont contre le gouvernement despota-

ticque,

tique , & qu'ils croient qu'on peut sans peché si opposer.

Neanmoins quoique la Cour flatte le Clergé ; ils ne sont point reçus dans aucune affaire civile & ne se mêlent point du tout du gouvernement : aussi n'ont ils aucune affaire à la Cour ou dans des autres occasions publiques. La chaire est leur seule occupation ; là ils ont toute liberté , on leur permet non seulement d'y reprendre les vices , mais même les personnes de qualité en les nommant par leur nom : ce que personne ne trouve mauvais , sçachant que chaqu'un doit faire la fonction de sa charge.

Le commun peuple les admire à cause de cette hardiesse , & la subsistance des Ministres pour l'ordinaire dans les villes & dans les bourgs depend de la bonne volonté du public. Ils ont soin de cultiver l'affection des peuples , qu'ils entretiennent dans le respect par le moyen

Bb 2 de



de la confession qu'ils pratiquent toutes les fois qu'ils doivent communier, & ce que tous ceux qui veulent recevoir le Sacrement doivent faire : ce qui est une des choses qu'ils ont retenu de l'Eglise Romaine , aussi bien que les crucifix & plusieistrs autres ceremonies.

Il y a six Super-Intendants en Danemarc , qui sont fort aises d'être appellez Evêques & Meseigneurs assavoir un en Zéland , un à Funen , & quatre en Jutland. Il y en a aussi quatre en Norwegue. Ceux ci n'ont point debiens temporels , ils ne tiennent point de Cour Ecclesiastique , ils n'ont point de Cathedrale , de Prebandes , de Chanoines , de Doyens , ni de sous-Doyens , mais sont seulement *primi inter pares*. Ils tienent un rang au dessus de tout le petit Clergé de la Province , & ils ont inspection sur leurs doctrines & sur leurs manieres de vivre : l'Evêque de Copenhague a en-

a environ deux mille Rixdales de revenu par an. Les autres Evêques de Danemarc en ont environ quinze mille entr'eux , & ceux de Norwegue environ mille. On leur alloue à chacun deux ou trois Paroisses. Ils sont habillés comme les autres Ministres. C'est à dire , ils portent une robe noire plissée , avec des manches courtes , une grande fraize empesée au tour du col , & un bonnet avec des petits bords comme sont ceux de nos maîtres aux arts , excepté que le leur est rond & le nôtre quaré. La plus part d'entr'eux entendent Anglois , & comme ils le confessent eux mêmes , ils tirent le meilleurs de leur Theologie des autheurs de cette nation là. Il y en a beaucoup qui ont étudié à Oxfort qui sont plus estiméz que les autres. Ils prêchent fort souvent & ne lisent jamais leurs sermons , mais les recitent avec beaucoup de chaleur & de zéle. Ils ob-

B b 3 ser-



servent les jours de fêtes & les jours de jeunes aussi solemnellement que les jours de Dimanche ; & à Copenague on ferme les portes de la ville pendant le sermon tellement que personne ne peut entrer n'y sortir, la populace fréquente souvent les Eglises qui sont plus decentement entretenues , plus proprement & mieux ornées que les nôtres. De sorte qu'elles paroissent aussi pleines de faste que celles des Papistes.

Ils aiment extremement les orgues & ils en ont beaucoup de tres bonnes , & de fort bons organistes qui jouent toujours environ une demie heure devant & après le service. Le Danemarc à autrefois produit des hommes fort scavans comme le fameux Mathematicien , *Ticho Brahe*, *Bartholinus* pour la Medicine , & *Borichius* pour l'Anatomie. Ils sont tous morts depuis peu, & ont laissé des grands biens qu'ils ont donne

donné à l' Université de Copenha-
gue. Mais à present. , le sçavoir y
est fort mediocre , neanmoins leurs
Ecclesiastiques parlent ordinaire-
ment mieux latin que les nôtres.
Il ne s'imprime que fort peu de li-
vres , & entre ceux là paroissent
quelques mauvais traités de contro-
verse contre les Papistes ou les Cal-
vinistes. Les belles lettres sont ici
fort rares & on aura de la peine a
les y introduire , jusqu'à ce que les
personnes de qualité marquent y
avoir plus d' inclination. On dit
que la nécessité est la mere de l'in-
dustrie , ce qui peut être vray dans
de certaines occasions , mais je suis
assuré qu'une trop grande nécessité
diminüe l' esprit & même l' abatâr-
dit entierement , d' autant plus que
les gens de ce païs icy n'ont aucun
genie , & les manieres que les étran-
gers y aportent ne valent pas la pei-
ne d' être imitées.

Il n'y a dans tout le Royaume
Bb 4 qu'u-

qu'une Université qui est à Copenhague & qui n'est pas de grande importance, leurs Colleges n'ont que de fort petits revenus, & ne sont pas comparables aux moindres des nôtres pour la beauté des batiments. Les Etudiants portent des habits noirs, & demeurent par-cy par la dans la ville comme ceux de Leide, il y a quelques Professeurs qui demeurent dans les Colleges, mais fort peu. Une fois par an, assavoir le jour de la naissance du Roy, ils represen-tent une espece de Tragicomiedie. Le Roy les y honore de sa presen-ce, & le Recteur Magnifique luy fait une harangue en Latin, qui est plei-ne de flaterie aussi dégoutante, que si c'étoit quelque Jesuite flateur qui harangua *Lonis le Grand.* De perio-de en periode, quelques enfans de Chœur chantent assez mal d'assez mauvais vers, & ainsi tinit la Co-medie.

Il y avoit du temps du Pere de ce

ce Roy icy une Université à *Sora* qui est une ville assez agréablement située à environ quarante mille de Copenhague, où les Colleges & les commodités pour les Etudiants, excédoient de beaucoup ceux de cette ville. Mais le Roy a eû affaire de leurs rentes, tellement qu' elle est à présent ruinée & est devenue une petite Ecole , où on enseigne les principes de la Grammaire.

Les soins qu'on a pour les pauvres sont peu considerables ; autrefois il y avoit quelques Hopitaux épars, ça & là à la Campagne, mais à présent le revenu de la pluspart ont été employez à d'autres usages qui ne sont point pour le bien du public.

Pour finir , je n'ay jamais connu aucun païs où les esprits du peuple soient plus d'une même trempe , & où les habitans s'accommodent si bien dans leur humeur ; vous ne trouverez personne icy qui ait des

B b 5 ta-

talens extraordinaire , ou qui excelle dans le sçavoir ou dans les métiers. Vous ny verrés point d'Entousiastes , de gens fols , d'Idiots , ny de Fantasques mais il regne parmi eux une certaine égalité d'intelligence fort particulière , tout le monde suit la route du sens commun , qui ne manque ny n'abonde parmi eux , & ils ne se detournent ny à droite ny à gauche ; j'ajoute ray seulement cette remarque à leur louange que généralement le commun peuple , sçait lire & écrire.

LA



LA CONCLUSION.

C'Est une erreur généralement reçue parmi nous, que de toutes les Sectes Chrétiennes le Papisme est la seule qui soit propre à introduire la servitude dans un Etat, de sorte qu'on croit que le Papisme & la servitude sont deux choses inseparables. Mais sans pretendre toucher aux avantages que le Papisme a sur les autres Religions, & dont plusieurs Monarques se sont servi heureusement pour établir la servitude, je dirai hardiment que les autres Sectes & particulièrement la Lutherienne ont réussi dans ce dessein aussi efficacement que le Papisme ait jamais fait. A la vérité on confesse que le Papisme est très propre à introduire la servitude ; mais on nie que la servitude ne puisse pas s'in-

s'introduire sans le Papisme. Car si l'on prend la peine de considerer les pais où la Religion Protestante est seule dominante , & qui n'ont perdu leur liberté que depuis qu'ils ont quitté leur Religion pour en embrasser une meilleure , on sera convaincu que ce n'est pas le Papisme qui detruit la liberte & par consequent tout le bonheur de quelque peuple que ce soit , mais plutôt la doctrine qui enseigne une obeissance aveugle pour ses Souverains. Certes je sui persuadé que plusieurs personnes sont convaincues que les efforts que Jaques second a fait pour introduire le Papisme dans l'Angleterre sont cause que notre liberté n'a pas été entierement en gloutie: on s'apperçoit bien que sous son Regne les uns par un vil interêt & une lacheté honteuse , les autres par un relachement de mœurs, une pareffe , & une ignorance extreme concouroient à jeter la Nation

tion dans l'esclavage ; & à peine se feroit-on vigoureusement opposé à un si pernicieux dessein , si le Roy n'avoit pas touché à la Religion , & je soutiens que si la servitude avoit été une fois introduite on l'auroit beaucoup plus facilement maintenue que du temps du Papisme , parce que la soumission que le Clergé & les Moines ont pour le Saint Siege & la dependance où ils sont pour Rome cause souvent opposition d'intérêt , & diminue cette entiere obeissance que les sujets doivent à leur Prince , obeissance que l'Eglise Romaine exalte aussi souvent que les Princes agissent selon ses mouvements & ses intérêts , & qu'elle ravale toutes les fois qu'ils s'en écartent & qu'ils lui déplaisent . l'Angleterre nous fournit des exemples de cette vérité , car du tems du Papisme il y a eu des Evêques & des Abbés plus zelés défenseurs des libertes du peuple qu'aucun Laïque ,
je

je ne determinerai pas si c'étoit par un bon principe ou non ; mais ils ont pris de là occasion d'exciter des troubles & des guerres ; & parmi ces desordres les libertés du peuple (dont le Roy & les gens d'Eglise tachoient à l'envi de se rendre maîtres) ont demeuré en leur entier sans qu'on y ait touché. Mais en Danemarc aussi bien que dans les autres païs Protestans du Nord, l'entiere & absolüe soumission que le Clergé a pour les ordres du Prince , sans jamais s'y opposer sous pretexte de l'autorité d'un supérieur dans le spirituel comme parmi les Papistes ; la Doctrine recüe d'une obéissance aveugle à la volonté du Souverain , l'autorité que les Ecclesiastiques ont sur le peuple font qu'il semble que la servitude y est mieux établie qu'elle ne l'est en France , comme en effet elle y est mieux mise en pratique , car les sujets du Roy de France sont beaucoup

coup mieux traités qu'en Danemarc; en France il y a à Paris aussi bien que dans d'autres grandes villes des Parlements, quoy qu'ils ne s'assemblent à autre fin que pour verifier les Edits du Roy. En France il y a des Provinces où on demande un don gratuit dans les formes, il y a apparence qu'on ne peut pas le refuser. En France il y a des recompenses pour perfectionner les Sciences & les Arts, pour établir des Manufactures &c. ce qui tend au bien & à l'avantage du peuple. De plus nous voyons par experience que le Roy a souvent des grands démêlés avec la Cour de Rome, & que lors que le pouvoir du Pape y est fort abattu & presque reduit à rien, le Clergé qui y maintient le sien peut produire de si grands divisions & de si grands troubles, que du choc de ces deux pierres il peut en sortir quelques étincelles favorables à la liberté du peuple. Mais dans les païs dont

dont je vous ay parlé il n'y a aucune esperance d'une telle resource ; tout est au pouvoir du Prince le temporel & le spirituel , les biens & la conscience , l'ame & le corps , l'armée & les Prêtres deux moyens très-seurs pour affermir son autorité . Car le Prince qui a l'un de ces deux moyens à sa disposition peut difficilement taillir ; moins encore celui de qui l'un & l'autre dependent , & quelque mal qu'il traite ses sujets il n'a rien à craindre d'eux .

Plusieurs auteurs nous ont parlé du Gouvernement rigide & despotique des Turcs , & nous en rapporterons quelques particularités pour les comparer avec ce qui se pratique en Danemarc .

Les Turcs dans tous les païs qu'ils ont inondés sont les maîtres des Chrétiens , & par une espece de droit barbare à la verité ils peuvent les maltraiter ; cependant ils ne les persecutent jamais sur le fait de la
con-

conscience ; ils les laissent dans leurs maisons cultiver leurs propres terres sans les inquiéter , pourvu que toutes les années ils payent un carak pour le tribut seulement en tems de paix , car pendant la guerre ils en sont exempts , & j'ay appris par un Ministre de l'Empereur que ce tribut dans la Hongrie , l'Esclavonie , la Servie , & la Bosnie ne montoit qu'à dix Ecus ou environ pour une famille ordinaire . Il est vray que dans toute la Turquie toutes les terres appartiennent en propre au Grand Seigneur , mais je laisse à juger au Lecteur s'il ne vaut pas mieux être un fermier en faisant une petite rente que de porter le nom de propriétaire sans un entretien consolent , & en un mot sans être maître de rien .

On regarde l'enlèvement des enfants des pauvres Chrétiens d'entre les mains de leurs parens comme une chose fort dure , quoy que ce

Cc soit

soit pour le profit & l'avantage de ces enfans. Mais mettant à part la Religion , c'est un mal moins cruel d'arracher du sein des peres leurs enfans males & femelles dans la veüe de les bien entretenir, que de leur laisser cette charge accablan- te, après leur avoir ôté tous les moyens de le nourrir & de les é- lever.

Les païs qui sont sous la domi- nation du Turc offrent tant d'avantages pour le profit & le plaisir, que l'on peut dire qu'ils surpassent infini- nement tous ceux des païs du Nort que nous connoissons , la proximi- té du soleil , la fertilité du terroir, la douceur du Climat & la situation que lui procurent mille autres avan- tages , en sont les veritables causes. Dans la Turquie les ports sont tou- jours ouverts , si on excepte quel- qu'uns de la mer noire qui sont fer- més par les glaces durant trois ou quatre mois de l'année; en Turquie les

les fruits, les viandes, les grains & les herbes ont une plus grande vertu qu'ils n'ont en Danemarc. En Turquie le vin y est bon par excellence & en abondance; l'eau y est très salubre & agreable, au lieu qu'en Danemarc le vin y est rare, & l'eau très mauvaise. En un mot dans quelques païs de l'Europe où la Religion Chrétienne domine sous un climat moins heureux que celui de Turquie, on y voit plus des inconveniens du gouvernement du Turc qu'en Turquie même. D'ailleurs on doit considerer que les Turcs naturels riches & commodes vivent très bien, & d'une maniere agreable, & qu'il n'y a que leurs esclaves qui soient traités de la maniere, dont j'ai parlé ci-dessus.

Si l'on demande s'il y a apparence que les choses demeureront en Danemarc dans le même état où elles sont à present; quoil qu'il n'y ait rien où on puisse plus facile-

Cc 2 ment

ment se tromper, qu'en portant son jugement sur un avenir toujours incertain , je ne ferai pas toutefois difficulté de repondre à cette question en peu de mots.

Il y a quatre raisons qui font croire que le Gouvernement ne peut pas longtems subsister en Danemarc dans l'état où il est.

La premiere est l'amour naturel de la liberté qui se trouve mieux empreint dans le cœur des peuples du Nord que dans celui des autres nations. Que peuvent attendre de moins des descendants des anciens Goths & Wandales qui ont établi la liberté en tant de païs que de secouer un joug pesant que leurs ancêtres n'ont pû porter , mais surtout depuis qu'il est devenu si accablant que les chaines de leurs voisins ne sont rien en comparaison de leurs.

La seconde consiste en ce qu'il y a peu de tems qu'il est arrivé du chan-

changement dans leur condition ; car comme il n'y a que trente deux ans que cela est arrivé , & que plusieurs personnes mêmes qui sont encore en vie se ressouviennent des jours de leur liberté , & que dans leurs discours familiers qu'ils ont avec leurs enfans & leurs amis , ils comparent l'état présent avec le passé & regrettent la perte d'un si grand bien , on peut croire que le Gouvernement n'étant pas encore bien enraciné & établi , on peut croire dis-je que ceux qui se trouvent si accablés penseront aux moyens de changer d'état & de condition .

La troisième c'est le voisinage de la Suede qui a toujours ses yeux sur le Danemarc , & dont le Roy a une forte passion de devenir le seul Monarque du Nord , & le maître de la mer Baltique . Aujourd'hui que le fardeau qui accable les Danois est si pesant , on croiroit que dans l'esperance de mieux être ils souhaiter

Cc 3 roient

roient plutôt de se ranger du côté de celui qui les attaqueroit , que de se defendre , parce qu'ils n'ont rien à perdre & qu'ils croyent qu'il est impossible que leur condition fût pire.

La quatrieme c'est le nombre des enfans du Roy ; car y ayent quatre Princes , ce seroit une chose rare que l'union & la concorde se maintint dans la famille Royale , principalement depuis que felon les apparences le plus jeune n'aura qu'un fort petit appanage ; desorte que cela donnera lieu à des querelles & à des disputes qui peut être s'éleveront un jour & qui serviront aux peuples à recouvrer leur ancienne liberté.

Mais d'un autre côté il y a des raisons qui ne sont pas moins fortes qui nous portent à croire le contraire . Car premierement l'amour de la liberté semble être entierement éteint dans le Nord ; & il paroit encore qu'une

qu'une obeissance aveugle qui a pris sa place soit un grand obstacle aux changemens. De plus un peuple qui est sans action, dont le cœur est accablé de tristesse, & abattu par les malheurs qui l'environnent & qui lui sont devenus familiers, & qui enfin prefere la vie malheureuse qu'il traîne à tous ces evenements qui pourroient arriver de quelques troubles, ne peut pas penser à recouvrer sa liberté.

En second lieu la nouveauté du changement dans le Gouvernement n'a fait aucune impression sur le peuple; car le Roy a pris un tel soin d'abaisser les plus anciennes & les plus riches familles en élevant d'autres, a abattu si fort le courage du peuples, & lui a ôté toutes les commodités dans l'espace de trente deux ans, que je crois que les Danois aiment mieux à présent la servitude que la liberté, & qu'ils la refuseroient

Cc 4 roient

roient si elle leur étoit offerte, comme firent autrefois les anciens peuples de Capadoce, pour reprendre leurs chaines. Peut étre qu'ils souhaiteroient bien qu'elles fussent moins pesantes, mais ils ne pouroient pas vivre sans elles. S'il y en a un ou deux entre tant de milles d'un sentiment contraire, ils n'osent pas seulement le dire à l'oreille de leurs propres enfans, & ils ne seroient pas même écoutés avec patience s'ils le faisoient.

En troisieme lieu la conformité dans la Religion & dans les opinions avec l'autorité des Ministres semble avoir coupé la racine aux seditions d'où il pouroit venir quelque changement.

En quatrieme lieu une armée qui est toujours sur pié composée pour la plus grand part d'étrangers qui ne font aucun cas des gens du païs, & qui n'ont pas en veüe leur bien

&

& letir avantage , ce qui semble avoir été le dessein de la Cour quand on leva & entretint une telle armée peut arreter les desseins du peuple , & cette armée dans la suite du temps est devenue le peuple c'est à dire qu'elle a été seule digne des soins & de l'affection du Roy & le peuple indigne de toute chose , de sorte que l'on ne doit pas craindre qu'aucun dessein qui tende à un changement vienne de leur part.

En cinquieme lieu la Suede ne traitant pas mieux ses sujets , les Danois ne doivent pas attendre de ce côté un grand avantage d'un changement. De plus il y a une si grande haine entre ces deux nations à cause des domages qu'ils se sont si souvent mutuellement faits , qu'on croit comme impossible que les Danois qui la plus part du temps ont attaqué les Suedois , & qui aussi ont souffert beaucoup de domma-

Cc 5 ges

MEMOIRES DE
ges puissent jamais le leur pardon-
ner. Plusieurs personnes judicieu-
ses sont de ce sentiment, que quand
le Roy de Suede trouveroit les
moyens de surmonter toutes ces
difficultés, il ne pourroit pas étou-
fer les mecontentements qu'il a éle-
vés chés lui & qui causeroient une
cruelle guerre intestine ; ils croient
encore que c'est de l'intérêt de la
plus part des autres Princes de l'Eu-
rope de conserver les Danois sous
la puissance de leur propre Roy,
& d'empêcher que la Suede ne de-
vienne pas plus puissante, ni qu'el-
le augmente son Royaume, & assieu-
rement cela est un obstacle si grand
qu'on ne le pourra pas surmonter ;
ainsi le Danemarc n'a rien à crain-
dre de ce côté là.

Enfin ces jaloufies qui regnent or-
dinairement dans les familles des
Princes ne sont pas si communes ni
si funestes en Allemagne qu'ailleurs.

Le

Le Roy de Danemarc est lui même un Prince Allemand & il y a apparence qu'il cherchera les moyens de contenter les cadets ou en les poussant aux armes ce qui est la voye ordinaire, ou en leur assignant des appanages dans des endroits qui ne soient pas sujets à des disputes; de plus ce n'est pas une chose rare en Allemagne de voir des Princes se contenter d'un mediocre revenu, sans que l'ambition fasse naître dans leur ame du mecontentement à cause du peu de bien; & s'il y a quelque guerre en Europe ils y courront pour s'avancer & pour acquerir de la réputation. Que ne fairions nous pas pour la place d'un des généraux qui meurent dans la guerre présente.

C'est pourquoi il paroît quel l'on ne doit pas attendre de là aucun trouble qui puisse alterer la forme du Gouvernement. Et par toutes ces

MEMOIRES DE
ces raisons je conclu que l'Etat pre-
sent est fixé & que le peuple pour-
ra peut être changer de maître avec
grand peine mais non pas de con-
dition.

F I N.

Table des Chapitres.

Chap. I.

Des Pays qui appartiennent au Roy
de Danemarc, & de leur Situation.

p. 57.

Chap. II.

Du Danemarc en Particulier , & de
l'Isle de Zéland. p. 64.

Chap. III

Du Sond p. 78.

Chap. IV.

Des autres Iles , & du Jutland. p. 94.

Chap. V.

Des autres Païs du Roy de Dane-
marc. p. 105.

Chap. VI.

De la Forme du Gouvernement.
p. 113.

Chap. VII.

Comment le Royaume de Dane-
marc est devenu héréditaire &
absolu. p. 123.

Chap. VIII.

L'Etat , les Coutumes & le Naturel
du Peuple. p. 157.

Chap.

Chap. IX.

Du Revenu du Roy de Danemarc.
p. 186.

Chap. X.

De l' Armée, de la Flotte, & des For-
tresses. p. 217.

Chap. XI.

De la Cour. p. 249.

Chap. XII.

De la Disposition & de l' Inclination
du Roy de Danemarc envers ses
Voisins. p. 303.

Chap. XIII.

De la maniere dont on a deposseé le
Duc de Holstein Gottorp, & de son
retablissement. p. 315.

Chap. XIV.

Des Interêts du Roy de Danemarc
par rapport aux autres Princes.
p. 340.

Chap. XV.

Des Loix & des Cours de Justice &c.
p. 318.

Chap. XVI.

Touchant l' Etat de la Religion , le
Clerge & l' Education. 382.

ALVENSLEBEN
Ki
214



1

MEMOIRES De M.MOLESWORTH

Envoié de sa Majesté Britannique

à la K 214

COUR de DANEMARC

l'an 1692.



A NANCY,
Chez L'IMPRIMEUR
M DC XCV.

